

@

**Lorenz LANGE**

**JOURNAL**  
**de la résidence**  
**à la cour de**  
**PÉKIN**  
**en 1721 & 1722**

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

à partir de :

**JOURNAL de la résidence de M. LANGE,**  
Agent de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies Pierre I,  
**À LA COUR de PÉKIN,**  
en 1721 & 1722, contenant ses négociations.

Chez Robin, Paris, 1766, tome II, pages 125-362, à la suite du Journal de John Bell d'Antermony.

Première édition (?) : [Abraham Kallewier, Leyde, 1726.](#)

Édition en mode texte par  
Pierre Palpant

[www.chineancienne.fr](http://www.chineancienne.fr)  
novembre 2016

## TABLE

[Préface](#)

### JOURNAL

#### 1721

[Mars](#)

[Avril](#)

[Mai](#)

[Août](#)

[Septembre](#)

[Octobre](#)

[Novembre](#)

[Décembre](#)

#### 1722

[Janvier](#)

[Février](#)

[Mars](#)

[Avril](#)

[Mai](#)

[Juin](#)

[Juillet](#)

## PRÉFACE

@

p.127 Ce journal est une pièce également curieuse & authentique, & mérite certainement l'attention du public, autant par son utilité, que par la nouveauté du sujet dont elle traite.

Comme le lecteur n'est pas assez au fait de ce qui se passe dans ces contrées éloignées pour juger des liaisons que la Cour de Russie peut avoir avec celle de la Chine, je vais l'instruire en peu de mots là-dessus, afin qu'il soit plus en état de juger de cet ouvrage.

Personne n'ignore que les frontières de la Sibérie sont contiguës à celles de la Chine, & par conséquent que la p.128 Cour de Russie doit avoir plus de correspondance avec celle de la Chine qu'aucune autre de l'Europe : cependant cette correspondance n'est pas de fort vieille date, puisqu'elle n'a commencé que depuis que les Tartares Mougales se sont rendus maîtres de la Chine vers l'an 1640 ; car ce fut dans ce même temps que les Russes qui étaient en possession de la Sibérie depuis la fin du seizième siècle, commencèrent à s'étendre de tous cotés dans ce vaste pays. Ne rencontrant nulle part de la résistance, ils vinrent s'établir aux environ du Lac Baikal & de la rivière d'Amur, & par là devinrent voisins des Tartares Mougales. Ils apprirent, par le moyen du commerce qu'ils eurent avec eux, que leur nation s'était emparée de la Chine, & que c'était leur propre Chan qui occupait actuellement le trône de cet Empire.

p.129 La Cour de Russie n'ignorait pas l'extrême opulence de la Chine, & sachant que la Sibérie n'en était pas fort éloignée, elle résolut d'essayer si elle ne pourrait point tirer quelque avantage de sa découverte, en établissant un commerce réglé entre cette province & la Chine, ne s'en promettant pas moins, que d'attirer à soi une grande partie des richesses de cet Empire. Pour cet effet elle envoya en divers temps des ambassadeurs à la Chine, & l'on fit si bien, que les Chinois accordèrent enfin aux caravanes de Sibérie l'entrée dans leur Empire, à des conditions très avantageuses pour la Russie.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Cependant les Russes ne cessèrent point de s'étendre vers les Mougales, & ne se firent aucun scrupule, lorsque l'occasion s'en présenta, de s'établir sur leur territoire, dans le dessein de <sup>p.130</sup> s'approcher par le fleuve Amur de la mer Orientale, & par la Selinga des frontières de la Chine.

Le nouveau gouvernement de la Chine ne tarda pas à comprendre que les établissements des Russes sur les frontières des Mougales, rendraient avec le temps leur puissance trop redoutable aux Chinois, & pourraient nuire au repos de la Chine même, en cas qu'il survînt de la mésintelligence entre les deux nations. On résolut donc d'opposer établissement à établissement, & de faire bâtir des villes & des bourgades sur les frontières des Mougales, à quelque distance des derniers établissements des Russes, afin de les empêcher de pénétrer plus avant dans le pays, au préjudice des Tartares, sujets de la Chine.

<sup>p.131</sup> Conformément à cette résolution, les Chinois bâtirent vers l'an 1670 les villes de Mergeen & de Naun, le bourg de Xixigar, avec diverses autres bourgades & villages aux environs de là, qu'ils peuplèrent de colonies des Mougales, sujets de la Chine.

Dès lors commencèrent entre ces deux Empires des disputes au sujet des frontières, & au lieu que jusque là toutes les négociations des envoyés de la Cour de Russie à celle de la Chine s'étaient terminées à des affaires de commerce & à des protestations d'amitié, la discussion des frontières & le règlement des limites devinrent l'objet des mouvements de ces deux États. Comme l'un voulait avoir le droit de faire ce qui lui plaisait, & l'autre celui de s'y opposer, ces discussions amenèrent un refroidissement d'amitié qui éclata en <sup>p.132</sup> 1684 & 1685, sans qu'on perdît de vue le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux nations. Pour cet effet il se tint deux Congrès dans la ville de Nerzinskoi entre les plénipotentiaires des Russes & ceux de la Chine ; mais ils rencontrèrent tant de difficultés à concilier leurs intérêts, qu'on fut obligé de se séparer sans avoir pu réussir, jusqu'à ce que le père Gerbillon, jésuite nommé plénipotentiaire de la Chine,

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

signât, en l'année 1689, dans la même ville de Nerzinskoi, un traité de paix & d'alliance perpétuelle entre les deux Empereurs, qui fut ratifié dans la suite par les d'eux Cours dans les formes ordinaires.

Ce traité n'était pas trop avantageux aux Russes : il donnait des bornes à leurs établissements. Croyant que les Chinois n'y regarderaient pas de si près, <sup>p.133</sup> pourvu qu'ils ne s'avancassent pas du côté de la Selinga & des villes qu'ils avaient bâties au Midi de leurs frontières, ils entreprirent de nouveaux établissements le long de la rivière d'Amur, & commencèrent sur la rive méridionale de ce fleuve, à plus de 30 lieues au delà de leurs limites, une ville qu'ils appelèrent Albassinskoi, se flattant que les Chinois ne pouvant se passer des pelleteries de la Sibérie, aimeraient mieux fermer les yeux sur ces entreprises, que d'entrer une autre fois en guerre avec eux ; ils se trompèrent : les Mougales fournissaient tant de pelleteries à la Chine, depuis que, par ordre du Chan, ils s'étaient étendu eux-mêmes le long des bords de l'Amur, que les Chinois se virent en état de se passer des pelleteries de la Sibérie, & ouvrirent les yeux sur les entreprises des Russes.

<sup>p.134</sup> Cependant ceux-ci payaient les Chinois de bonnes paroles & de vaines espérances, & empiétaient toujours sur leur terrain, se flattant qu'il se présenterait quelque occasion favorable de les apaiser. Ceux-ci n'en furent pas les dupes : en 1715, ils firent prendre les armes aux Mougales, leurs sujets, & les envoyèrent assiéger la ville d'Albassinskoi, qui faisait le sujet de leurs plaintes. Ce siège dura plus de trois années, parce que les Chinois l'entreprirent dans le temps que le Czar était occupé du côté de l'Occident. La politique ne lui permettait pas de se brouiller avec la Chine ; il laissa tomber la ville entre les mains des Mougales, & l'on convint d'un nouveau traité provisionnel avec la Cour de Pékin. Mais comme les autres différends touchant les frontières continuaient, <sup>p.135</sup> Sa Majesté Czarienne envoya en 1719 un ambassadeur extraordinaire à Pékin pour régler entièrement tout ce qui restait à régler entre les deux Empires. L'objet principal de cette négociation fut de rétablir le commerce des caravanes, &, pour cet effet

## **Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin**

d'engager la Cour de la Chine à permettre la résidence d'un agent ordinaire de Russie à Pékin, pour veiller aux intérêts des caravanes & à l'entretien de la bonne intelligence entre les deux Empires. Le ministre de Russie, après avoir heureusement exécuté cette partie de sa commission, laissa le sieur Lange à Pékin en qualité d'agent, & c'est lui qui est l'auteur du Journal que l'on donne.

Le public en est redevable à un ministre étranger, qui a résidé <sup>p.136</sup> plusieurs années à la Cour de Russie, & qui a permis de l'imprimer. Pour en rendre la lecture plus agréable & plus utile, on a joint quelques remarques aux endroits qui avaient besoin d'éclaircissement, au moyen de quoi le lecteur ne trouvera rien qui l'arrête dans un sujet aussi intéressant.

@

## MARCH of 1721

@

p.137 Monsieur d'Ismayloff <sup>1</sup>, ambassadeur & Envoyé extraordinaire de Sa Majesté Czarienne, ayant terminé ses négociations à la Cour de la Chine du mieux qu'il lui fut possible & fixé son p.138 départ de Pékin au 2 du mois de mars, je résolus de l'accompagner jusqu'à la Grande muraille : mais le ministère me refusa un passeport, sous prétexte que le Czar m'ayant destiné à résider à la Cour du Chan <sup>2</sup>, il me fallait une permission du Bogdoi-Chan lui-même, non seulement pour aller jusqu'à la Grande muraille, mais encore pour coucher, toutes les fois que je voudrais, hors de Pékin ; afin, disaient-ils, que la Cour pût être assurée qu'il ne m'arrivât aucun accident <sup>3</sup>. Comme l'Empereur avait alors quitté p.139 le séjour de Pékin pour aller prendre le divertissement de la chasse, j'eus toutes les peines du monde à obtenir la permission d'accompagner M. d'Ismayloff Czhanpinsu, qui est une ville éloignée de 60 ly <sup>4</sup> de Pékin, sous l'escorte d'un écrivain du Conseil des affaires des Mougales, & de quelques soldats : & j'en revins le 6 du mois de mars. Je vis entrer le 7, de grand matin, dans la cour de mon logis, une espèce de mendiant chargé de quelques poules fort maigres, de choux salés & de quelques pots de *tarassun*, qui est une liqueur faite avec p.140 du grain, que les Chinois boivent au lieu de vin, après l'avoir fait

---

<sup>1</sup> M. d'Ismayloff, gentilhomme de beaucoup de mérite, & capitaine du régiment des Gardes Préobrarschinsky, fut envoyé en 1719 par le défunt Empereur Pierre Le Grand à la Chine, avec le caractère d'ambassadeur & d'envoyé extraordinaire, pour renouveler les traités avec cet Empire, & engager la Cour de Pein à donner les mains à un commerce réglé & libre avec la Russie.

<sup>2</sup> Tous les Tartares donnent à leurs princes régnants le titre de Chan, & comme la maison qui occupe le trône de la Chine est issue de cette branche de Tartares païens, connus sous le nom de Mougales orientaux, les Empereurs de la Chine se conforment à la coutume de leur nation & conservent encore le titre de Chan. Voyez l'histoire généalogique des Tartares.

<sup>3</sup> M. d'Ismayloff, à son départ de Pékin, y laissa, en vertu de ses instructions, le Sr. Lange en qualité d'Agent de Russie pour travailler au règlement du commerce & à l'établissement d'une correspondance entre les deux Empires ; & quoique le ministère chinois s'opposât fortement à la résidence dudit agent, sous prétexte qu'elle était contraire aux constitutions fondamentales de l'Empire, néanmoins l'ambassadeur sut si bien prendre ses mesures, que le Bogdoi-Chan y donna les mains, malgré toutes les intrigues du ministère.

<sup>4</sup> Un ly de la Chine vaut 360 pas géométriques.



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

chauffer. Cet homme mit tout cela à terre, & s'en retournait, lorsque je le fis rappeler pour savoir de lui ce que cela voulait dire. Il me répondit que c'était une partie des provisions qu'il avait achetées pour moi, par ordre du Collège qui a la direction des magasins des vivres de l'Empereur ; qu'il n'avait pu apporter le tout d'une seule fois, & qu'il s'en allait chercher le reste. Lui ayant demandé qui il était, j'appris qu'il avait fait un contrat avec ledit Collège, par lequel il s'était obligé de me fournir tous les neufs jours une certaine quantité de provisions. Je lui ordonnai de reprendre celles qu'il disait avoir achetées pour mon usage, & de ne plus rien apporter, jusqu'à ce que je fusse informé du conseil des Affaires Étrangères, combien je devais recevoir <sup>p.141</sup> journallement par ordre du Bogdoi-Chan, & par quelles mains.

Je fis savoir aux mandarins qu'on m'avait donnés pour proposer au Conseil ce qui pourrait me regarder, ce qui m'était arrivé avec l'homme qui m'avait apporté des provisions de la part du Bogdoi-Chan. Je leur fis dire que je recevrais toujours avec beaucoup de respect tout ce que ce monarque, par amitié pour Sa Majesté Czarienne, me ferait donner pour ma subsistance, pourvu qu'on l'envoyât d'une manière convenable ; les priant en même temps de me faire savoir en quoi consistait l'entretien que la Cour me destinait. Ces messieurs me firent dire, que je recevrais le même entretien que j'avais reçu pendant la résidence de l'Envoyé extraordinaire en cette Cour, & qu'ils avaient fait un accord, avec un homme qui me fournirait régulièrement mes <sup>p.142</sup> provisions. Je leur fis représenter que je n'avais eu aucun entretien séparé pendant la résidence de son Excellence à Pékin, ayant toujours eu l'honneur de manger avec Elle, & que je ne pouvais rien recevoir avant que je susse précisément en quoi il consistait, & qu'après cela, je les prierais de me faire payer le montant de l'argent qu'il fallait en donner au pourvoyeur. Ces messieurs me remontrèrent que je ne devais pas examiner de si près ce que le Bogdoi-Chan me faisait donner par une clémence particulière & sans y être obligé ; je les assurai à mon tour que je ne recevrais absolument rien de cette manière, parce que je doutais que le Bogdoi-Chan prétendît qu'un homme de cette

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

espèce fût chargé de la disposition de ce qu'il m'avait destiné pour mon entretien. Ma résolution déplut extrêmement aux mandarins ; p.143 mais voyant qu'ils auraient de la peine à réussir dans leurs prétentions, ils me délivrèrent enfin la spécification suivante, disant que c'était là ce que le Chan m'avait destiné pour mon entretien journalier.

- 1 poisson.
- 1 brebis.
- 1 pot de tarassun.
- 1 poule.
- 1 jatte de lait.
- 1 oz de thé.
- 2 oz de beurre.
- 2 oz d'huile de lampe.
- 1/2 gin de choux salés.
- 2 petites mesures de riz.
- 15 gins de bois.

À mon interprète, par jour :

- 1 oz de thé.
- 1/2 gin de farine.
- 2 oz de beurre.
- 2 oz d'huile de lampe.
- 2 petites mesures de riz.
- 8 gins de bois.
- Et tous les neuf jours une brebis. p.144

À chacun de mes domestiques, par jour :

- 1 1/2 gin de viande de bœuf.
- 1 oz de sel.
- 1 mesure de riz.
- 5 gins de bois.

À un Dragon que l'Envoyé avait laissé à Pékin, au sujet de quelques tapisseries auxquelles on travaillait pour le Czar :

- 1 mesure de riz.
- 1 oz de thé.
- 1/2 gin de farine.
- 2 oz d'huile de lampe.
- 5 gins de bois.
- Et tous les neuf jours une brebis.

Les mandarins me dirent en me donnant ce détail que, comme on était obligé d'acheter les brebis, le p.145 poisson, les poules & le lait argent comptant, je serais le maître d'en recevoir la valeur en argent ; mais qu'à l'égard des autres articles, il fallait que je les reçusse en nature des

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

magasins du Chan & que je ne pouvais me dispenser de le faire <sup>1</sup>.

Je les assurai que je ne m'y opposerais point, pourvu que cela se fit d'une manière décente, & non par des inconnus, qui prendraient la fuite après les avoir laissés dans ma cour comme l'avait fait le premier. Je leur demandai si je pourrais avoir encore <sup>p.146</sup> les chevaux du Chan lorsque j'en aurais besoin, comme cela s'était pratiqué du temps de la résidence de M. l'Envoyé ; ils me répondirent qu'on me les fournirait ; mais que, comme les écuries de la Cour étaient extrêmement éloignées, il faudrait, toutes les fois que je voudrais sortir, que je le leur fisse savoir la veille, & qu'ils auraient soin de me les envoyer le lendemain, de grand matin <sup>2</sup>. Pour éviter cet inconvénient, & n'être pas toujours obligé de leur dire où je voulais aller, je pris la résolution d'acheter six chevaux & de les nourrir à mes dépens, quoique le fourrage soit très cher à Pékin. La garde qu'on avait posée auprès de l'hôtel de l'Envoyé sous le commandement d'un <sup>p.147</sup> brigadier, y resta sur le même pied après son départ, ainsi que deux mandarins du trente-septième ordre <sup>3</sup>, avec un écrivain, afin de recevoir les propositions que j'aurais à écrire, soit de bouche, soit par écrit, pour en faire leur rapport au conseil des Affaires Étrangères ; ce qui me parut être d'un très bon augure.

Le brigadier qui était de garde à mon hôtel me fit savoir le 9 que le Bogdoi-Chan reviendrait le lendemain de la chasse, & que si j'avais envie d'aller au devant de lui, on donnerait ordre pour que les <sup>p.148</sup>

---

<sup>1</sup> L'Empereur de la Chine reçoit la plupart des contributions de ses sujets de la campagne en denrées & manufactures du crû de chaque province, que l'on distribue ensuite de la même manière à ceux qui sont au service du prince, & que l'on compte pour une partie de leur salaire ; de sorte que l'or & l'argent qui entrent dans le trésor du Chan ne viennent que des contributions des villes, des droits d'entrée & de sortie, de ceux de passage, des mines d'or & d'argent & des amendes & confiscations ; ce qui monte par an à des sommes immenses.

<sup>2</sup> On monte toujours à cheval à Pékin lorsqu'on a des visites à faire ; mais les princes du sang & les grands mandarins de l'Empire les font en litière, accompagné d'une grande suite de domestiques.

<sup>3</sup> Tout homme qui possède quelque charge ou dignité publique à la Chine est appelé du nom de mandarin, & de là vient qu'il y en a de plusieurs ordres, qui sont tous distingués les uns des autres par leurs habits, & par les caractères & les figures qui sont brodés en tissu sur ces habits : de sorte qu'en voyant un mandarin, on sait d'abord de quel ordre il est ; d'autant plus qu'il est défendu à tout mandarin sous des peines très rigoureuses, de paraître en public sans l'habit de son ordre.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

mandarins m'escortassent avec une garde à cheval pour la sûreté de ma personne.

Le 10 je montai de grand matin, à cheval, pour ailer au devant du Chan. Dès que S. M. m'aperçut elle m'appela & me demanda, si je ne m'ennuyais pas d'être seul dans un Empire étranger & si éloigné de l'Europe ; si je me portais bien, & si j'étais content. Je remerciai S. M. avec une profonde révérence de l'accueil qu'elle me faisait, & l'assurai que je me portais parfaitement bien, & que je ne pouvais qu'être très content, ayant le bonheur de résider à la Cour d'un si grand monarque. S. M. m'ayant congédié, elle retourna en litière à Pékin, suivie d'une Cour très nombreuse <sup>1</sup>.

p.149 Les 11, 12 & 13, je notifiai aux mandarins qui sollicitaient mes affaires, qu'ayant à faire travailler à plusieurs ouvrages pour l'Empereur mon maître, j'aurais besoin de l'argent que différents marchands de Pékin devaient au commissaire <sup>2</sup> p.150 Gusaitnikoff, qui avait été en dernier lieu à Pékin avec la caravane de la Sibérie, & que je les priaï de m'aider à recouvrer lesdites sommes, attendu que les débiteurs s'étaient engagés par devant M. l'Envoyé extraordinaire de me satisfaire aussitôt après son départ. Les mandarins s'expliquèrent très favorablement là-dessus : mais nos débiteurs en ayant eu avis, se retirèrent à la campagne ; ce qui m'obligea à remettre cette affaire à une autre fois.

Le Bogdoi-Chan alla le 15 à Czshan-Zchumienne, qui est une maison de plaisance à 12 ly à l'Occident de Pékin, où il fait souvent sa résidence. Ayant observé en passant que les arcs de triomphe & autres semblables

---

<sup>1</sup> L'Empereur pouvait avoir 69 ans lunaires : mais il était encore fort dispos, tant d'esprit que de corps, & passait pour un monarque d'une pénétration extraordinaire, & d'un génie supérieur. Les jésuites missionnaires à la Chine avaient beaucoup de pouvoir sur son esprit, & il les consultait ordinairement dans toutes les affaires importantes. Il monta sur le trône l'an 1662, âgé de 8 ans, & mourut au mois de septembre 1722. Le prince son troisième fils, qui avait déjà le commandement des armées de l'Empire, lui a succédé ; car le défunt Empereur avait fait mettre quelques années avant sa mort les deux princes ses fils aînés, dans une étroite prison, sous quelques prétextes de révolte, vrais ou supposés, les déclarant exclus de la succession à l'Empire. Cependant leur frère les a remis en liberté, & les a comblés de bienfaits pour leur faire oublier le passe-droit qu'on leur a fait.

<sup>2</sup> On donne le titre de commissaires à ceux qui ont la direction des caravanes lui

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

ornements, qu'on élevait, pour le jour de sa naissance, des deux côtés du grand chemin pavé de gros carreaux de pierre de taille, qui mène <sup>p.151</sup> de Pékin à Czchan-Zchumnienne, n'étaient pas de la magnificence accoutumée, tout le ministère en fut disgracié pour plusieurs semaines. Les ministres ayant fait démolir tout ce qui avait été bâti, firent ériger de nouveau, depuis le palais de l'Empereur à Pékin jusqu'à Czchan-Zchumnienne, un grand nombre d'arcs de triomphe & de colonnes d'une architecture magnifique & d'un goût exquis, embellis partout de dorure & de festons d'étoffes de soie de toutes sortes de couleurs les plus vives. Ils firent aussi élever en divers endroits des théâtres d'une beauté charmante, où les comédiens les plus habiles s'efforçaient à l'envi de représenter les pièces les plus difficiles, au concert d'une musique complète, tant pour les voix que pour les instruments, le tout entremêlé de divertissements de danseurs & de sauteurs. Tous ces <sup>p.152</sup> ouvrages étant achevés, les ministres se rendirent en corps devant le palais impérial, & supplièrent ce monarque à genoux & le visage prosterné en terre, de leur rendre ses bonnes grâces, & de vouloir bien envoyer quelqu'un de sa part pour examiner cette nouvelle structure <sup>1</sup>. Mais S. M. leur fit dire qu'elle ne voulait rien voir de tout cela, & qu'elle ne célébrerait pas non plus le jour de sa naissance à Pékin, attendu quelle ne serait pas moins Empereur de la Chine à Czchan-Zchumnienne, qu'elle l'était à Pékin assise sur le trône impérial <sup>2</sup>.

<sup>p.153</sup> Je fis prier le 16 les mandarins chargés de mes affaires, de venir me voir pour quelques-unes qui regardaient le Conseil : ils me firent dire que, l'un d'entr'eux étant malade, l'autre n'oserait s'en

---

viennent de la Sibérie à Pékin.

<sup>1</sup> Les honneurs que l'on rend à l'Empereur de la Chine vont jusqu'à l'adoration, tous ceux qui veulent avoir audience de lui étant obligés de se prosterner trois fois devant lui : de quoi personne ne peut se dispenser, pas même les ambassadeurs & autres ministres étrangers. M. d'Ismaïlof nonobstant sa qualité d'Envoyé extraordinaire de Russie, ayant été obligé de passer par là, aussi bien que tous les autres.

<sup>2</sup> Le défunt Empereur tenait les grands seigneurs de bien court, sachant que dans leur cœur ils supportaient toujours impatiemment le joug des Tartares : cependant depuis les grandes exécutions qu'il fit faire dans les premières années de son règne, il faisait rarement punir de mort les grands mandarins chinois qui encourageaient sa disgrâce, se contentant de les condamner à de si grosses amendes pécuniaires, qu'il les mettait hors d'état de pouvoir entreprendre quelque chose contre son autorité, quelque envie qu'ils en eussent.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

mêler, sans le concours de son camarade, ce qui m'obligea de patienter jusqu'à ce que celui qui était malade fût rétabli, afin de pouvoir les voir tous les deux ensemble.

Les 18, 19 & 20, je profitai de l'occasion de la maladie de mon mandarin, pour faire quelques visites chez <sup>p.154</sup> des marchands de ma connaissance & chez les Pères jésuites, espérant de les engager à venir me voir à leur tour & de pouvoir m'entretenir avec eux sur le commerce de cet Empire. On me reçut partout avec une civilité extrêmement gênée, particulièrement les marchands, qui feignaient d'être occupés à d'autres affaires importantes, de sorte que voyant qu'il me serait difficile de parvenir à mon but dans la conjoncture présente, je crus que le meilleur parti que j'avais à prendre était de remettre ces sortes de visites à un temps plus convenable. Cependant, comme ils ne doutaient point qu'une pareille manière de me recevoir ne me donnât occasion de faire bien des réflexions, ils me firent dire par un tiers, que mes visites leur seraient toujours très agréables, & qu'ils souhaiteraient de tout leur cœur de me pouvoir divertir tous les jours <sup>p.155</sup> beaucoup mieux que les coutumes du pays ne leur permettaient, & de venir me voir pareillement dans l'occasion si la peur des soldats qui me suivaient partout ne les en empêchait ; qu'au cas qu'on ne plaçât pas ces gens dans la même chambre, & qu'on ne leur donnât pas tout ce qu'ils souhaiteraient, ils pourraient les accuser d'avoir avec moi un commerce clandestin sur des affaires d'importance, ou quelque autre négociation suspecte ; ce qui ne manquerait pas de leur coûter des sommes considérables, & peut-être même de les ruiner entièrement <sup>1</sup>. <sup>p.156</sup> Il est

---

<sup>1</sup> Les princes de la maison tartare qui règne à présent à la Chine ont appris aux dépens de leurs ancêtres, qu'ils ne doivent pas se reposer beaucoup sur la fidélité de la nation chinoise ; & c'est ce qui fait que la milice de l'Empire est presque toute composée de Tartares Mougales, qui jouissent, à cette occasion, de plusieurs prérogatives fort considérables : ce qui les rend extrêmement insolents, & presque insupportables envers les Chinois. Comme le nombre de ces Tartares Mougales ne serait pas assez grand pour tenir en bride un Empire aussi étendu que la Chine, le défunt Bogdo-Chan trouva à propos, pour l'augmenter, de faire un règlement, portant que tous les Tartares Mougales, hommes & femmes, qui se marieraient à l'avenir à des Chinois ou Chinoises, seraient obligés à faire élever leurs enfants selon les coutumes des Mougales, & à leur faire apprendre la langue mougale ; & que, moyennant ces précautions, tous ces enfants seraient censés Mougales, & jouiraient de toutes les prérogatives de cette nation.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

vrai que les Pères jésuites n'avaient pas tant à craindre des soldats de ma garde que les marchands, la qualité des gens de Cour qu'ils portent, leur donnant une toute autre considération parmi le peuple que ne sont tous les gens ordinaires : mais ils prétendaient qu'étant étrangers, ils étaient obligés de prendre toutes les précautions possibles, pour ne pas donner lieu à des soupçons <sup>1</sup>.

Cet avis ne me surprit aucunement, surtout de la part d'une <sup>p.157</sup> nation dont je connaissais déjà passablement le génie ; d'autant plus que dans les affaires d'une nature aussi difficile que l'étaient celles dont j'étais chargé, les commencements sont pour l'ordinaire fort épineux dans tous les pays du monde. Je me flattais cependant, que cette entrée désavantageuse dans l'exercice de ma charge, changerait à mon avantage, dès que l'Empereur aurait reçu la lettre de créance du Czar mon maître.

Le 22, mes mandarins vinrent tous deux me voir, pour savoir ce que j'avais à proposer au Conseil : sur quoi je les priai, <sup>p.158</sup>

1° De faire souvenir en mon nom l'Allégamba, ou président du conseil des Affaires Étrangères, qu'on avoir laissé la lettre de créance de S. M. Czarienne bien au-delà du terme accoutumé entre mes mains, & que j'attendais par son canal les ordres du Bogdoi-Chan, pour la lui remettre.

2° De vouloir informer ledit président, que j'avais résolu de louer une maison pour moi dans le voisinage de l'hôtel de Russie vers le temps de l'arrivée de la caravane, afin qu'on pût réparer en attendant leur hôtel, qui menaçait ruine, & qui pourrait bien être abattu entièrement par les pluies qui allaient venir ; qu'à moins de cette réparation le commissaire n'y saurait loger à son arrivée, à moins qu'il ne voulût s'exposer à perdre ses marchandises.

---

<sup>1</sup> Ce n'était qu'une excuse des Pères jésuites pour se défaire honnêtement des visites de M. Lange, dont la personne ne pouvait pas leur être infiniment agréable, résidant à Pékin comme il faisait pour ménager les affaires d'un monarque qui avoir fait chasser tous les jésuites de son Empire, voulant qu'à l'avenir il ne vînt point d'autres missionnaires de la religion catholique & romaine en ses États, que des capucins.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

3° De vouloir demander pour moi un passeport avec l'escorte nécessaire, p.159 pour quelque bagage resté à Pékin du temps de l'ambassadeur, que j'avais à expédier incessamment pour Selinginskoi <sup>1</sup>. Ce bagage consistait en une partie de soie crue que j'avais achetée pour le compte du sieur Nicolai Christizy, pour caisse & effets qu'il avait laissés entre mes mains <sup>2</sup>.

La réponse que me firent ces Messieurs, portait en substance,

« que p.160 l'Empereur lui-même m'ayant assigné cette maison pour mon logement, personne ne s'exposerait facilement à lui insinuer que je n'en étais pas content, & qu'à moins d'une permission spéciale de sa part, personne dans tout Pékin, fût-ce le prince impérial lui-même, n'oserait me louer une maison, vu qu'il semblerait que S. M. n'avait pas une maison logeable à donner à un étranger .

Je répliquai à cela,

« que je ne doutais nullement qu'un si grand monarque n'eût assez de maisons pour loger tout autant d'étrangers qu'il lui plairait ; mais que j'étais très persuadé, que dès que S. M. serait informée de l'état de cette maison, elle ne voudrait pas m'obliger à y demeurer davantage : qu'au surplus c'était agir directement contre le droit commun reçu par tout l'univers, de vouloir gêner une personne publique jusqu'au point de p.161 l'empêcher de louer pour son argent une maison, où elle pouvait avoir ses commodités, sans en avoir fait parler auparavant au monarque même ;

---

<sup>1</sup> Selinginskoi est la dernière forteresse de la dépendance de la Russie vers le Nord-Ouest de la Chine. Cette ville est située dans le pays des Mougales sur la rive orientale de la rivière de Sélinga, à 30 journées de Pékin, & à 51 degrés 30 minutes de latitude. Le climat de Selinginskoi est fort doux, le terroir des environs très bon ; & quoique les Mougales occidentaux qui l'habitent ne cultivent point les terres, cependant tout y vient à merveille.

<sup>2</sup> Par toute la Russie, on ne se sert presque que de soie de la Chine : aussi est-elle la meilleure du monde, tant pour la beauté que pour la bonté ; car avec deux livres de soie de la Chine on va plus loin dans les manufactures, qu'avec trois livres de soie de Perse & d'Italie.



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

ils me répondirent là-dessus, que :

« les manières qui étaient d'usage en Europe, n'étaient pas reçues chez eux ; & que, comme tous les autres pays du monde avaient leurs coutumes particulières, la Chine avait aussi les siennes, qui ne sauraient être changées, pour quelque raison que ce pût être ;

ils me dirent même tout nettement, qu'

« ils ne pouvaient pas écrire au conseil sur ce sujet ; d'autant plus qu'ils savaient certainement que personne n'oserait en faire la proposition à l'Empereur.

Sur quoi leur ayant répondu que, cela étant, il fallait bien que je prisse patience, jusqu'à ce que l'impossibilité d'y rester davantage m'obligeât d'avoir recours à d'autres mesures, <sup>p.162</sup> ils me proposèrent d'eux-mêmes

« s'il ne se pourrait pas qu'on suppliât le Chan de me faire donner une autre maison, sans alléguer que celle que j'occupais était mauvaise ;

mais voyant que je ne prétendais en sortir que parce qu'elle était délabrée, ils persistèrent à dire qu'il était impossible qu'on pût en faire la proposition à S. M. sur ce pied-là.

Le 23, les susdits mandarins vinrent me dire que le président consulterait les autres membres du conseil sur ma lettre de créance, & qu'il en ferait souvenir l'Empereur lorsque l'occasion s'en présenterait ; mais que par rapport à l'expédition du bagage, il fallait que je prisse patience jusqu'après le jour de la naissance de l'Empereur, puisque les préparatifs de cette fête occupaient tellement tout le monde, qu'il était absolument <sup>p.163</sup> impossible de vaquer à aucune affaire de quelque importance qu'elle pût être.

@

## APRIL

@

Le premier de ce mois, l'Ahloye ou maître des cérémonies du Chan, me fit inviter par ordre de S. M. de venir à Czchan-Zchumnienne. Je m'y rendis à l'instant : je n'y fus pas plus tôt arrivé, que j'envoyai faire savoir mon arrivée au susdit Ahloye. Étant allé ensuite le voir, j'appris que S. M. avait été dans l'intention de m'admettre le même jour à l'audience, mais que d'autres affaires lui étant survenues inopinément, elle lui avait ordonné de me remettre une pièce de tapisserie à laquelle on travaillait pour S. M. Czarienne, afin que je la pusse envoyer en Russie par un exprès, & assurer à la Cour que les pièces qui restaient à faire ne <sup>p.164</sup> manqueraient pas d'être achevées en trois mois <sup>1</sup>. Je me servis de l'occasion du passeport & du convoi, qu'il me fallait pour l'expédition de cette pièce de tapisserie, pour prier ce seigneur,

« qu'il voulût avoir la bonté de faire en sorte que S. M. fit ordonner au président du conseil des Affaires Étrangères, de me donner en même temps un passeport & l'escorte nécessaire pour le bagage restant de l'ambassade que j'avais à expédier ; & qu'il voulût encore prendre la peine de s'informer quand il plairait à S. M. de recevoir la lettre de créance de S. M. <sup>p.165</sup> Czarienne, dont j'étais chargé.

Là-dessus l'Ahloye m'avant prié de rester chez lui pendant qu'il irait en faire la proposition à l'Empereur, il me dit à son retour, que S. M. ferait incessamment donner ses ordres au Conseil pour qu'il eût à me pourvoir des passeports & escortes nécessaires tant pour la tapisserie que pour le bagage que je voulais expédier, mais que cela ne pourrait se faire qu'après la fête ; que pour ce qui était de la lettre de créance, il n'avait pas jugé à propos d'en parler à l'Empereur, attendu qu'il lui paraissait que S. M. se souvenant de ma personne, elle n'aurait garde

---

<sup>1</sup> Les tapisseries de la Chine sont ordinairement de satin à grandes figures de broderie d'or & de soie, & d'un coloris extrêmement brillant, mais d'un dessein peu correct. On n'en trouve guère d'ajustées pour l'ameublement d'un appartement, à moins qu'on ne

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

d'oublier ma lettre de créance <sup>1</sup>. Il m'assura cependant que le <sup>p.166</sup> Chan ne différerait pas longtemps à la recevoir ; en suite de quoi il me fit des excuses de ce qu'il ne pouvait pas m'entretenir plus longtemps, parce qu'il était obligé de retourner à la Cour

Le 2, on devait, selon la coutume ordinaire, célébrer avec la plus grande <sup>p.167</sup> magnificence à Czchan-Zchumnienne le jour de la naissance de l'Empereur ; mais comme S. M. était encore mécontente du ministère, elle ne reçut que les compliments usités dans cette occasion, sans aucune autre cérémonie ; après quoi chacun se retira chez soi. J'eus, comme les autres, l'honneur de faire mon compliment à S. M. sur sa fête. Ce qui me parut le plus digne de remarque étaient 3.000 vieillards, dont le moins âgé avait 60 ans, qui, par ordre exprès de l'Empereur, avaient été mandés à Pékin de toutes les provinces de l'Empire. Ils étaient tous habillés de jaune, qui est la couleur des livrées impériales ; & après qu'ils furent arrivés à Czchan-Zchumnienne en marche de parade, ils allèrent se ranger dans la cour du château, où ils eurent l'honneur de faire leurs compliments à l'Empereur ; en suite de quoi S. M. fit distribuer à <sup>p.168</sup> chacun 4 laen d'argent & les renvoya chez eux.

Le même jour, le curé de l'église de S. Nicolas à Pékin <sup>2</sup> me présenta

---

les commande exprès pour cet effet, & qu'on ne les rassemble de divers endroits.

<sup>1</sup> Le défunt Empereur de la Chine, malgré son grand âge, avait encore la mémoire si excellente peu de temps avant sa mort, qu'un Père jésuite flamand, qui est encore à Pékin, raconta à un de ses amis catholique romain, de la suite de M. Ismayloff, qu'il y avait environ 20 ans & davantage, que ce monarque lui ayant montré un pivert, lui demanda s'il y avait aussi de cette espèce d'oiseau dans son pays, & qu'ayant répondu qu'oui, il avait été obligé de lui en dire le nom en flamand : que peu de temps avant l'arrivée de M. d'Ismayloff, l'Empereur ayant jeté par hasard les yeux sur un semblable oiseau, il lui demanda derechef s'il s'en trouvait de la même espèce dans son pays, & qu'ayant répondu que non, ce prince lui demanda pourquoi il ne lui disait pas la vérité, & s'il ne se souvenait pas qu'il lui avait dit dans un tel temps qu'il y en avait dans son pays : sur quoi le Père jésuite ayant avoué qu'étant depuis longtemps hors de Flandres, il ne pouvait assurer s'il y en avait ou non, ce monarque trouva fort plaisant que le jésuite eût oublié sa langue maternelle, & lui dit en même temps le nom de l'oiseau en flamand.

<sup>2</sup> Ceux du rit grec n'ont qu'une seule église à Pékin, mais les catholiques romains y ont trois églises magnifiquement bâties, où l'on voit, les dimanches & les jours de fêtes, une affluence extraordinaire de monde de toute condition, la religion catholique romaine y étant tolérée. On y trouve cette singularité, que les hommes ne se découvrent point pendant le service divin, parce que c'est une espèce d'infamie chez les Chinois d'avoir la tête découverte ; & qu'on n'y voit point de femmes, à cause qu'elles ont leurs églises particulières. Le défunt Empereur favorisait le culte de l'Église Romaine à un tel point, qu'il avait ordonné que tous les fils des mandarins qui étudiaient chez les

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

un mémoire de quelques dettes qu'il avait à prétendre de divers particuliers, par rapport à la succession du défunt archimandrite, me priant de vouloir l'aider dans cette affaire.

p.169 Le 3, ayant reçu du Conseil le passeport nécessaire pour le courrier que je devais faire partir avec la pièce de tapisserie, je le dépêchai le même jour sous l'escorte d'un courrier chinois.

Le 8, quelques inconnus étant entrés chez moi, me firent dire par mon interprète,

« qu'ils avaient acheté un certain nombre de brebis ; mais que si je ne voulais pas les avoir en nature, ils étaient prêts à me donner un demi-laen en argent pour chacune.

Je les renvoyai de la même manière que le premier, en leur faisant dire qu'il fallait qu'il vînt quelqu'un du Collège, qui eut la direction des magasins des vivres de l'Empereur, pour m'indiquer les gens qui devaient m'apporter des provisions. Ils tentèrent encore plusieurs fois de faire entrer de cette manière du bois & d'autres provisions chez moi, sans que je pusse p.170 jamais savoir qui ils étaient, ou de la part de qui ils venaient

Le 11, je reçus le passeport pour le bagage du sieur Nicolai Christizi, que je dépêchai deux jours après de Pékin, sous l'escorte d'un courrier chinois. La président du conseil me fit dire en même temps

« qu'il ne fallait pas que je fisse beaucoup de semblables expéditions, tant que les nouveaux traités de commerce entre les deux Empires ne seraient point ratifiés dans les formes accoutumées, vu qu'on n'avait pas entendu consentir à un passage continuel par petites caravanes, comme moi-même j'en savais les raisons, ayant assisté à toutes les conférences tenues à ce sujet.

J'appris le 13 que le Bogdoi-Chan devait partir incessamment pour

---

jésuites, iraient tous les dimanches & les jours de fête à leurs églises ; ce qui donna beaucoup d'inquiétude aux bonzes chinois.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Jeg-chok, qui est une ville nouvellement bâtie avec un magnifique château hors <sup>p.171</sup> de la Grande muraille, à 440 ly, ou deux journées de poste à l'Orient de Pékin, où il est accoutumé de passer la belle saison à la chasse, & à d'autres divertissements de la campagne.

Je montai le 14 à cheval pour aller trouver le président du Conseil, mais lorsque je fus à sa porte, la garde m'arrêta jusqu'à ce qu'on lui eût annoncé mon arrivée : il envoya incontinent après un de ses domestiques pour s'informer

« si je venais à dessein de lui faire une visite, ou si j'avais à lui parler d'affaires, & en cas que je vinsse pour affaires, que je voulusse les communiquer auparavant à ce domestique, afin qu'il pût informer son maître de quoi il s'agissait.

Je fis faire mes compliments au président par ce messenger & lui fis dire

« que je venais pour lui faire une visite ; mais que, si c'était pour <sup>p.172</sup> des affaires que je venais, elles regardaient apparemment le maître & non le valet.

Le même domestique revint me dire que je serais le bienvenu chez son maître <sup>1</sup>. Étant entré dans la cour, le président sortit de son appartement pour me recevoir ; & m'ayant présenté la main, après quelques compliments réciproques, il me fit entrer dans un salon ouvert, où nous nous assîmes l'un auprès de l'autre. On servit d'abord du thé avec du lait à la manière des Chinois, & après avoir été assis quelque temps, je le priai de faire souvenir le Bogdoi-Chan que j'avais des lettres à lui présenter de la part du Czar mon maître, & que je serais bien aise de <sup>p.173</sup> savoir s'il lui plairait de les recevoir avant son départ. Il me répondit là-dessus, tout comme le maître des cérémonies avait déjà fait,

« que S. M. ne l'ignorait point ; que selon les apparences elle saurait bien quand il serait temps de recevoir ces lettres, sans qu'on l'en fît souvenir, & que, si l'on voulait en agir

---

<sup>1</sup> Lorsqu'on va voir un mandarin, de quelque ordre qu'il puisse être, pour des affaires qui regardent sa charge, il est obligé de mettre les habits affectés à son ordre, faute de quoi il est condamné à une amende.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

autrement, il semblerait que lui ou moi voulions prescrire à S. M. un temps pour faire quelque chose.

Je me donnai toutes les peines imaginables pour l'engager d'une manière ou d'autre dans cette affaire, mais en vain, & il fallut que je m'en tinsse à cette réponse, à cela près qu'il ajouta que

« si S. M. n'eût pas voulu accepter ma lettre de créance, elle n'aurait eu garde de consentir que je résidasse à sa Cour en qualité d'agent, & que M. d'Ismayloff s'étant assez expliqué touchant les raisons <sup>p.174</sup> pour lesquelles j'étais resté à Pékin cette lettre ne pouvait rien contenir de fort pressant.

Je répondis à cela,

« qu'en Europe les monarques n'étaient point accoutumés, lorsque S. M. Czarienne leur écrivait des lettres, de laisser passer tant de temps sans les recevoir, & qu'ils ne trouvaient pas non plus mauvais que le ministère les fît souvenir de ces sortes d'affaires importantes, & que je ne m'étais aucunement attendu à la Chine à une réponse de cette nature ; mais que ne pouvant y remédier, je prendrais patience jusqu'à ce qu'il plût à S. M. d'en disposer autrement.

Le 16 je montai encore à cheval pour aller voir l'Allegada ou Premier ministre, dans l'espérance d'en tirer une résolution plus avantageuse par rapport à mon affaire, que n'avait été celle du président du Conseil. <sup>p.175</sup> Étant arrivé à son hôtel, on me laissa à la vérité entrer dans la cour mais comme je n'avais pas envie d'entrer dans la chambre de ses domestiques, je fus obligé de m'arrêter dans la cour, jusqu'à ce qu'on lui eût notifié mon arrivée. Il ne manqua pas, tout comme l'autre, de m'envoyer un domestique pour s'informer du sujet de mon arrivée ; & lui ayant fait savoir que je souhaitais d'avoir l'honneur de le voir & de l'entretenir d'une affaire dont je ne pouvais m'expliquer à son domestique, ce même domestique revint un moment après me dire :

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Mon Maître vous remercie, Monsieur, de la peine que vous avez bien voulu prendre ; il se porte fort bien, mais il n'est pas en état de vous voir.

Je fus encore le 17 dans son voisinage, & ayant envoyé mon interprète à son hôtel pour savoir s'il <sup>p.176</sup> voulait permettre que je pusse le voir un moment, il me fit répondre que cela ne se pouvait point, parce qu'il était sur le point de sortir pour aller trouver S. M. & que même il ne savait pas quand il pourrait avoir le temps de me parler. Voyant donc à la fin que c'était une affaire qui ne voulait pas être pressée, je pris le parti de l'abandonner pour quelque temps.

J'allai voir le 19 un Père jésuite allemand, qui étant une vieille connaissance & de mes amis depuis mon premier voyage, ne fit point de façon de me dire, que plusieurs des premiers mandarins de la Chine désapprouvaient fort que le Chan eût consenti à mon séjour à Pékin <sup>1</sup> ; mais <sup>p.177</sup> comme il n'y avait personne dans tout l'Empire qui fût assez hardi pour oser trouver à redire aux actions de ce monarque, à moins que de vouloir s'exposer à un terrible hasard, il y avait toute apparence qu'il s'accoutumerait insensiblement à ma personne <sup>2</sup>. Il me dit encore qu'il avait envoyé <sup>p.178</sup> plusieurs fois son valet à mon quartier pour me faire ses compliments, mais que la garde qui était à l'entrée de la maison l'avait toujours renvoyé, comme un homme qui n'avait rien à faire chez moi ; que cependant il croyait bien qu'elle n'aurait pas été tout à fait si intraitable, s'il eût voulu lui donner la pièce. Il me recommanda fortement de ne faire aucune recherche sur ce qu'il venait

---

<sup>1</sup> La nation chinoise regardant comme saintes & inviolables ses anciennes lois & coutumes, il ne faut pas s'étonner, si elle souffrait impatiemment la résidence d'un agent de Russie à Pékin, comme directement contraire aux constitutions fondamentales de l'Empire, qui interdisent absolument aux Chinois de sortir hors de l'Empire, & aux étrangers, d'y venir établir un domicile fixe.

<sup>2</sup> La grande quantité de sang que le défunt Empereur de la Chine fut obligé de faire répandre dans les premières années de son règne, pour pacifier l'État, jeta une si grande terreur dans les cœurs de tous les Chinois, que les plus grands seigneurs de l'Empire n'osèrent s'approcher depuis de sa personne qu'en tremblant. Cependant ce monarque n'était rien moins qu'un tyran, puisqu'il aimait extrêmement la justice, & qu'il épargnait le sang de ses sujets autant qu'il était possible. Il avait même défendu par tout son Empire, sous des peines très rigoureuses, de faire exécuter à mort aucun criminel, pour quelque crime que ce pût être, à moins qu'il n'eût confirmé & signé lui-même la sentence de mort.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

de me dire, parce qu'il ne voulait point paraître dans cette affaire, & qu'il suffisait que j'en fusse informé pour prendre mes mesures là-dessus dans l'occasion.

Il y a à Pékin un grand nombre de petits marchands, ou plutôt de colporteurs, qui d'abord qu'ils apprennent qu'il est arrivé des étrangers, soit de Russie ou d'ailleurs, viennent leur apporter dans leur quartier toutes sortes de marchandises, qu'ils tirent en partie des Lombards & des autres <sup>p.179</sup> maisons particulières, qui ont des marchandises dont ils veulent se défaire. On trouve souvent bien mieux son fait chez ces gens, tant en toutes sortes de curiosités qu'en étoffes de soie, que dans les boutiques. Je proposai à quelques-uns de m'apporter de temps en temps ce qu'ils auraient de plus curieux, soit en étoffes, soit en bijoux ou autres marchandises de prix, afin que je pusse parvenir avec le temps à une connaissance exacte de toutes les marchandises qu'on trouve dans cette ville. Là-dessus ces gens me représentèrent que je pouvais bien croire qu'ils ne demandaient pas mieux que de gagner, attendu que c'était leur métier, & que par conséquent ils ne manqueraient pas de faire ce que je souhaiterais d'eux, si la maison était partagée entre plusieurs ménages, parce que, les marchandises qui ne conviendraient pas à l'un, <sup>p.180</sup> pouvant être du goût de l'autre, ils débiteraient toujours quelque chose ; mais qu'occupant seul la maison, comme je faisais, & ayant une si nombreuse garde à ma porte, ils ne sauraient le faire, par la raison qu'avant qu'on leur permît l'entrée de la maison, ils étaient obligés de convenir avec les soldats de la garde combien ils leur donneraient en sortant ; & que soit qu'ils vendissent quelque chose ou non, il fallait également qu'à leur sortie ils leur donnassent l'argent dont ils étaient convenus avec eux en entrant.

Le 20, j'envoyai demander aux mandarins qui étaient chargés du soin de mes affaires

« s'ils avaient connaissance de ce que les soldats de la garde qui étaient à ma porte, ne laissaient entrer personne chez moi à moins qu'on ne leur donnât de l'argent.



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Ils me firent dire

« qu'ils n'en savaient rien du tout <sup>p.181</sup> mais qu'ils ne manqueraient pas d'en faire une exacte recherche, & qu'en cas que telle chose fût arrivée par le passé, par l'ignorance des soldats qui étaient en faction, ils y mettraient bon ordre pour l'avenir.

Effectivement j'appris dans la suite qu'ils en avaient parlé aux officiers de la garde, qui leur répondirent

« qu'ils avaient ordre de garder soigneusement cette maison & de veiller attentivement à ce que la canaille, qui est ordinairement très insolente, ne trouvât moyen d'entrer dans la cour & d'y voler quelque chose ; & que comme c'était à eux à en répondre, il fallait qu'ils prissent les précautions qu'ils jugeraient nécessaires pour cet effet.

Ils vinrent me rapporter cette réponse comme un argument sans réplique ; mais je les assurai que quand la garde laisserait entrer chez moi tous ceux <sup>p.182</sup> qui viendraient me voir pendant le jour, je ne la rendrais responsable d'aucun vol qui pourrait être fait chez moi, attendu que j'avais des domestiques qui pourraient chasser de la cour de mon logis ceux qui auraient la hardiesse d'y entrer, sans y avoir affaire.

On remarquera à cette occasion, que les Chinois ont la coutume de ne s'expliquer qu'une seule fois sur une proposition, & qu'après avoir donné une fois une réponse sur quelque matière que ce puisse être, ils le tiennent toujours cloués à cette réponse, comme à un argument infaillible, de sorte qu'on a beau tourner avec eux une affaire de vingt côtés différents, pour les convaincre d'une manière ou d'autre de leur erreur, ou pour les faire revenir de leur sentiment, on y perd sa peine, attendu qu'ils se tiennent fermement liés à leur première parole. C'est là une règle généralement reçue chez <sup>p.183</sup> tous les Chinois, soit grands, soit petits, surtout lorsqu'ils ont affaire à des étrangers ; de sorte que toutes les fois qu'il s'agit de quelques propositions que leur intérêt, ou

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

leur vanité les empêchent de goûter, on peut compter certainement qu'après des disputes infinies, on sera à la fin obligé de recevoir la parole qu'ils ont prononcée dans le commencement, pour toute réponse, soit qu'elle y convienne ou non.

Le 21 je parlai de cette affaire au brigadier de ma garde. C'est un homme généralement estimé de tout ce qu'il y a de gens de mérite dans l'Empire. Il y a quelques années qu'il occupait une des premières charges de l'État, mais il fut disgracié à cause de la mauvaise conduite de son frère, & fait brigadier. Je puis dire que c'est bien le plus digne homme que j'aie connu à la Chine, plein <sup>p.184</sup> d'honneur, de raison & de probité, & les Pères jésuites conviennent avec moi, qu'il n'a pas son pareil dans toute l'étendue de ce vaste Empire. Il désapprouva d'abord extrêmement la conduite des officiers & des soldats de la garde ; mais il me représenta en même temps

« qu'ayant des ordres précis de l'Empereur d'empêcher soigneusement que toute sorte de canaille ne pût entrer & sortir de chez moi à sa fantaisie, afin qu'on ne me fît pas quelque insulte, il n'avait pu que donner les mêmes ordres aux officiers de ma garde ; mais que, pour les empêcher dorénavant d'abuser de ses ordres, il viendrait régulièrement deux fois par semaine à mon quartier pour avoir l'œil sur leur conduite.

Son procédé me donna à la vérité le moyen de lier une amitié particulière avec lui ; mais ni moi ni toutes les menaces qu'il <sup>p.185</sup> put faire aux officiers & aux soldats à ce sujet, & même les effets rigoureux qu'il leur en fit ressentir en diverses occasions, ne purent réprimer l'avidité insatiable de ces gens de guerre, qui croient être fondés en droit d'exiger des contributions de ceux qui négocient avec les étrangers. Enfin il m'eût été insupportable de continuer d'être à la merci des chicanes que cette prétendue garde d'honneur s'étudiait tous les jours, à me faire, si je n'avais espéré que la lettre de créance allait être reçue incessamment, & qu'après cela je pourrais exercer ma charge avec plus d'agrément

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Le 23, mon interprète ayant rencontré un de nos débiteurs, le fit souvenir des promesses qu'il avait faites à M. d'Ismayloff, & l'assura que, pour peu qu'ils différeraient de me contenter, ils allaient être tous arrêtés, attendu <sup>p.186</sup> que cette affaire ne souffrait plus de retardement ; sur quoi il lui promit de venir me voir dans deux ou trois jours avec ses camarades, & de faire tout son possible pour que ce ne fût pas à mains vides.

Le 26, deux de ces débiteurs se rendirent chez moi avec un marchand chinois, qui leur avait servi de caution. Ils m'annoncèrent d'abord qu'un de leur compagnie, appelé Dzchun-Dzchan, qui nous était redevable de 1.400 laen argent fin, était mort l'année passée ; mais comme j'étais instruit que trois d'entr'eux s'étaient obligés solidairement les uns pour les autres en tel cas, ce dont ils ne pouvaient disconvenir eux-mêmes, il fallut que cette somme fût portée sur le compte des intéressés survivants. De ces deux débiteurs qui vinrent chez moi, l'un appelé Dzchin-Borche, se trouvait encore en arriéré de 700 <sup>p.187</sup> laen, suivant le rapport de mon interprète ; mais il ne convenait que de 650 : l'autre appelé Dzchin-Sanga devait fournir 340 thun de *kitaika* <sup>1</sup> à l'arrivée de la prochaine caravane à Pékin ; & cela en vertu d'un billet qu'il en avait fait au commissaire Gusaitnikoff, payable à lui ou à son ordre. Je leur dis que,

« quoique je n'eusse pas entre mes mains les obligations qu'ils avaient faites au sieur Gusaitnikoff, cela ne les devait pourtant pas empêcher de me payer ces dettes, sinon tout à la fois, du moins peu à peu, à mesure que leurs forces le leur permettraient, attendu que c'était un argent qui devait entrer dans l'épargne de S. M. Czarienne ; & que lorsqu'ils m'auraient <sup>p.188</sup> payé le tout, je leur ferais mon billet qui

---

<sup>1</sup> C'est une sorte de toile de coton lustrée très forte & serrée, qu'on fait à la Chine de toutes sortes de couleurs, & dont on fait un débit considérable dans toute l'Asie septentrionale.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

rendrait éteintes & de nulle valeur leurs obligations qui étaient entre les mains du sieur Guzaitnikoff. <sup>1</sup>

Ils répondirent à cela

« qu'ils ne pouvaient qu'être très contents de cet expédient ; & que conformément à la promesse qu'ils avaient faite à M. l'Envoyé extraordinaire de me donner une entière satisfaction là-dessus, <sup>p.189</sup> ils ne manqueraient pas de faire en sorte que je pusse toucher effectivement une partie de leurs dettes avant la fin du mois.

Ces promesses continuaient de jour en jour de cette manière sans aucun effet ; & comme je savais par ma propre expérience, qu'il n'y a pas au monde de plus mauvais payeurs que les Chinois, lorsqu'on ne peut pas les y contraindre par la force, il me fallut songer à d'autres expédients.

@

---

<sup>1</sup> Le commerce entre la Russie & la Chine est à présent un monopole affecté uniquement au trésor de la Sibérie, aucun des sujets de la Russie n'osant, sous peine de la vie, se mêler publiquement de ce commerce, que pour le compte de la couronne, quoique cela se pratique assez souvent par la connivence des Vaivodes des places frontières. En vertu du dernier traité entre les deux Empires, on ne peut envoyer tous les ans qu'une seule caravane de la Sibérie à Pékin, dont la suite ne peut être que de 100 personnes tout au plus, au lieu de 1.000, & davantage, qui la composaient ci-devant, & qui étaient entretenues aux dépens du Chan de la Chine pendant leur séjour sur les terres de cet Empire ; ce qui est aussi changé maintenant, en sorte qu'il faut qu'elles se nourrissent à leurs dépens.

## MAI

@

Le 1 de Mai, je remis à mes mandarins deux mémoires au sujet desdites dettes & de celles du prêtre de Saint Nicolas en les priant de vouloir les présenter au Conseil & me communiquer la réponse qu'on y ferait. Le même jour mes mandarins me remirent 82 laen, 16 fun argent fin, disant,

« que S. M avait ordonné de <sup>p.190</sup> me payer cette somme pour la valeur des brebis, poissons, lait & poules des deux mois passés ; & qu'à l'avenir il viendrait de neuf en neuf jours un écrivain du trésor impérial m'apporter 12 laen; 37 fun en paiement desdites provisions, & que pour les autres denrées que je recevais en nature, on aurait soin de me les envoyer pareillement par un commis des magasins d'où on les tirerait ;

de sorte que tout ce que je recevais par mois pour l'entretien de ma personne, soit en argent soit en denrées, pouvait faire tout au plus, selon le prix courant d'alors, 48 laen : mais on ne me donnait point de fourrage pour mes chevaux ; ce qui faisait un article considérable à Pékin où il est extrêmement cher.

Après que pendant tout ce jour il eût fait un fort mauvais temps de pluies entremêlées de grands coups de vent, la vieille maison où <sup>p.191</sup> j'étais logé ne pouvant plus résister aux injures du temps, la muraille de tout un côté de ma chambre tomba vers la minuit dans la cour du logis, ce qui me faisant craindre extrêmement pour ce qui restait encore, je fus obligé de me sauver dans une chambre voisine, pour me mettre en quelque manière à l'abri du péril évident où je me trouvais exposé. Quoique cette chambre ne fût qu'un fort vilain trou, je n'y courais pas un si grand danger, n'étant pas tout à fait si vieille que l'autre.

Le lendemain 2 du mois, je fis avertir mes mandarins de ce qui venait de m'arriver, les priant de faire en sorte qu'on vînt

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

incessamment réparer, sinon toute la maison, du moins mon appartement ; sur quoi ils me firent assurer qu'ils allaient y travailler sur-le-champ. Mais le 4, ils changèrent de ton, & me firent dire qu'on n'y <sup>p.192</sup> pouvait rien faire avant le départ de l'Empereur, vu que le collègue qui a la surintendance des bâtiments était si occupé avec la Cour, qu'il ne pouvait donner ses attentions à aucune autre affaire. Là-dessus je voulus essayer de faire réparer moi-même mon appartement par des gens que je fis louer à mes dépens ; mais il manqua de leur en coûter bien cher, & les mandarins me protestèrent que c'était une affaire qui les pouvait perdre eux-mêmes pour jamais, si l'Empereur venait à savoir qu'ils eussent consenti que je fisse réparer de mon argent une maison qui lui appartenait ; mais qu'ils m'assuraient qu'on viendrait y travailler au premier jour,

Le 8, le Bogdoi-Chan partit pour Jegcholl, & ayant eu l'honneur de le suivre dans cette occasion jusqu'à 15 ly de Pékin, S. M. me demanda, si j'attendais <sup>p.193</sup> bientôt la caravane. Je lui répondis, que je n'avais aucune nouvelle du commissaire, mais que je comptais qu'elle pourrait être dans deux mois à Pékin ; sur quoi elle me fit proposer, si en attendant qu'elle arrivât, je ne voudrais pas aller passer mon temps avec la Cour à Jegcholl. Je reçus une invitation aussi gracieuse avec toute la soumission qu'elle méritait, promettant de venir faire la révérence à S. M. le plus tôt qu'il me serait possible <sup>1</sup>. Mais à mon retour à Pékin, le gouverneur de la <sup>p.194</sup> ville me fit savoir

« que je ne pourrais pas suivre l'Empereur, avant que S. M. eût fait expédier les ordres nécessaires à lui & au Conseil, pour me donner les chevaux de relais, & l'escorte de mandarins, dont j'aurais besoin pour ce voyage.

---

<sup>1</sup> Le défunt Empereur de la Chine était extrêmement affable & gracieux envers les Européens, surtout envers ceux qu'il savait exceller en quelque science. Il était d'une taille peu commune à ceux de sa nation, & l'on ne pouvait connaître en aucune façon, ni à son teint, ni à ses traits, qu'il était d'extraction tartare ; on remarquait par les seuls os de ses joues, qu'il avait un peu larges & relevés vers les extrémités des yeux, qu'il tenait quelque chose des Mougales.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

En attendant, je fis divers accords avec quelques particuliers pour différentes sortes d'ouvrages de vernis que S. M. Czarienne souhaitait avoir ; ce que je ne pus pas faire au prix ordinaire, attendu que ces gens étaient obligés de distribuer une grande partie de ce qu'ils gagnaient par jour aux soldats de ma gade, pour avoir l'entrée libre chez moi.

Le 10, mes mandarins étant venus me voir, l'un d'entr'eux prit congé de moi, étant, à ce qu'il me dit, nommé par la Cour pour aller en qualité d'Envoyé vers le delaiï-lama <sup>1</sup> ; & l'autre <sup>p.195</sup> me donna des assurances positives, que le lendemain de grand matin on commencerait à travailler à la réparation de mon quartier, & qu'on avait déjà fait provision des matériaux nécessaires pour cet effet. À l'égard de mes deux mémoires au sujet des susdites dettes, il me dit en réponse,

« que le président n'avait pas voulu les recevoir, ne trouvant pas à propos de se mêler de pareilles babioles, d'autant plus qu'il avait averti d'avance M. d'Ismayloff même, que le Conseil ne s'embarrasserait absolument point d'aucune affaire de dettes ; que cependant il lui avait ordonné de <sup>p.196</sup> presser ces débiteurs de me payer, supposé qu'ils fussent en état d'acquitter de pareilles sommes.

Le 20, mon mandarin s'étant arrêté à ma porte, & ayant appris que mon appartement était toujours dans le même état, envoya un de ses gens me faire des excuses de ce qu'il ne venait pas me voir, attendu qu'il craignait que la grande chaleur qu'il allait faire sur le midi, ne lui causât quelque incommodité. Je lui fis dire pour toute réponse,

---

<sup>1</sup> Le delaiï-lama est le Grand pontife des Kalmoucks, des Mougales, & de plusieurs autres nations idolâtres du Nord des Indes. Il est adoré comme Dieu par tous ces peuples, & passe dans leur esprit pour immortel ; il demeure dans un couvent auprès de la ville de Potala dans le royaume de Tongut, sur une haute montagne, au Sud du désert de Xamo, vers les frontières de la Chine. Voyez l'Histoire généalogique des Tartares.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

« que je n'entendais rien à un semblable compliment, & que je souhaiterais de tout mon cœur qu'il pût être à l'avenir tout à fait dispensé de venir chez moi.

Sur cette réponse, il prit le parti de venir me trouver lui-même & de se plaindre extrêmement de la négligence du collègue qui a la surintendance des bâtiments, à pourvoir à la réparation de ma maison, p.197 nonobstant qu'il lui eût écrit plusieurs fois sur ce sujet en des termes fort pressants. Je lui demandai

« ce qu'il croyait que le Czar mon maître penserait du traitement qu'on me faisait, & s'il ne craignait pas qu'on le rendît avec le temps responsable d'une pareille conduite ;

mais s'étant mis à rire il me dit,

« qu'il se passait bien d'autres choses chez eux & de bien plus grande importance que ne l'était celle-ci sans qu'on osât pour cela en porter ses plaintes au Chan, & qu'il ne doutait point qu'il n'en fût de même chez nous.

Cependant le brigadier de ma garde en ayant été informé, alla trouver les mandarins de ce collègue & les menaça qu'il irait lui-même avertir l'Empereur, que par leur négligence ils contribuaient à la diminution de sa gloire dans les pays étrangers, au cas que, sans plus différer, ils ne fissent réparer ma maison dès le lendemain.

p.198 Le 25, il vint enfin des ouvriers qui travaillèrent à remettre mon appartement en état de pouvoir être habité. Le même jour un de nos débiteurs appelé Dzchin-Sanga vint m'apporter 50 thun de kitaika ; mais pour les autres je ne vis aucune apparence d'en tirer quelque chose, d'autant que la misère était fort grande chez eux, & que les efforts que mon mandarin faisait auprès d'eux tendaient plutôt à en attraper de temps en temps de petites gratifications pour lui, qu'à presser sérieusement notre paiement.

Dans les mois de juin & de juillet & une partie de celui d'août, il ne se passa à mon égard rien de remarquable à la Cour ni dans le ministère, parce que tous ceux qui étaient de quelque distinction



étaient allés participer aux divertissements de la campagne. C'est pourquoi je remplirai ce vide par un rapport fidèle des <sup>p.199</sup> observations que j'ai pu faire, tant par moi-même que par le moyen de quelques-uns de mes amis, sur l'état présent du négoce de la ville de Pékin. Mais je suis en même temps obligé d'avertir le lecteur qu'il s'en faut beaucoup, que ces observations ne soient telles qu'elles auraient pu l'être, si je n'avais pas été si gêné, & si l'on m'avait laissé jouir des commodités nécessaires pour pouvoir m'en instruire à fond.

Ceux de la Corée, qui sont tributaires à la Chine, viennent tous les ans deux fois à Pékin <sup>1</sup>, savoir aux mois de mars & d'août au nombre de 40 à <sup>p.200</sup> 50 personnes, tant pour payer le tribut à l'Empereur, que pour faire leur négoce, qui consiste principalement dans les marchandises suivantes :

Une sorte de gros papier d'un grand volume, fait de soie crue, qui approche du gros papier à envelopper, qu'on a en Europe ; on se sert de ce papier à la Chine pour les fenêtres au lieu de vitres.

Du papier à figures d'or ou d'argent, pour en revêtir le dedans des appartements.

Toutes sortes de grands éventails de plusieurs façons.

Des nattes très fines & fort proprement travaillées, dont on se sert pendant l'été au lieu de matelas.

Du tabac à fumer coupé fort menu, <sup>p.201</sup> dont il se fait une grande consommation à la Chine, qui est bien plus estimé par les Chinois, que celui qui croît chez eux.

Une sorte de toile de coton rayée.

---

<sup>1</sup> La Corée est une presqu'île à l'est de la Grande muraille de la Chine : elle est contiguë à l'Ouest de la province de Leaotung, & au Nord du pays des Mougales Orientaux. Les habitants de la Corée sont depuis un temps immémorial tributaires de la Chine, qui les traite fort durement, ne leur permettant aucun commerce avec les étrangers : cependant ils ne laissent pas de venir clandestinement avec leurs marchandises par la mer du Japon dans la rivière d'Amur & de là par la Naunda jusqu'à la ville de Naun, pour y trafiquer avec les Mougales, & indirectement avec les Russes.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Une sorte de pelleterie, que les Russes appellent *chorky*, & qu'on nomme *colouk* en Sibérie. qui se trouve en grande abondance dans la Corée, & dont il se fait un débit considérable à Pékin.

Une forte de poisson sec, qu'ils tirent de certaines grandes coquilles de la mer du Japon.

C'est avec ces marchandises qu'ils font leur trafic ; & quoiqu'il faille presque les considérer comme une même nation avec les Chinois, & en quelque manière comme leurs sujets, ils ne jouissent pas de la moindre liberté pendant leur séjour à Pékin ; toute communication & p.202 conversation leur étant absolument interdite, tant avec les étrangers qu'avec les Chinois même, de sorte qu'ils ne sont pas regardés avec moins de mépris par les Chinois, que tout le reste des autres nations de la Terre. Comme ils ne sauraient faire de commerce considérable avec leurs marchandises, ils apportent ordinairement de grosses sommes d'argent à Pékin, en pièce de huit d'Espagne, & en écus de Hollande, qui sont estimés à la Chine être à 5, 6, jusqu'à 7 pour cent, de plus bas aloi, que l'argent fin de cet Empire, qu'on appelle communément l'argent du Chan ; ce qui fait voir que les habitants de la Corée doivent avoir quelque commerce avec les îles du Japon, ou du moins avec les îles situées entre le Japon & la Corée, nonobstant qu'il soit absolument défendu aux habitants de ce pays d'avoir la moindre p.203 communication ou commerce avec d'autres nations, & de recevoir des bâtiments étrangers dans leurs ports, y ayant pour cet effet toujours un mandarin de la Cour résident à la Corée, pour avoir l'œil sur les démarches de cette nation. De cet argent ils achètent à Pékin :

De la plus fine soie crue.

Une sorte de damas appelé par les Russes *goly*, & par les Chinois *couly-toanza* ; ce qui veut dire, *damas de la Corée*, parce qu'au commencement ceux de la Corée étaient les seuls qui tiraient de ces sortes de damas.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Une sorte d'étoffe mince de soie, propre pour les doublures, appelée par les Chinois *fanfa*.

Du thé & des porcelaines.

Toutes sortes de vases de cuivre blanc pour le ménage.

Du coton.

p.204 Ils tirent aussi des queues de zibelines, pour en border leurs bonnet & les cous de leurs robes.

Il y a apparence qu'ils trafiquent dans d'autres endroits avec la soie & les damas qu'ils emportent de Pékin, attendu qu'ils en tirent en bien plus grande quantité qu'il ne leur en faut pour la consommation de leur pays.

Lorsqu'il n'y a point de caravane et de Russie & d'autres gens de cette nation à Pékin, on loge ceux de la Corée dans l'hôtel affecté au logement des Russes ; mais lorsqu'il y a des Russes dans cette ville, on leur donne un autre quartier ; & c'est pour cette raison que les Chinois appellent cette maison *couly-coanne*, ou *magasin des Coréens*, lorsqu'elle est occupée par les habitants de la Corée ; & *vrussa-coanne*, ou *magasin des Russes*, lorsqu'il y loge des gens de cette nation.

p.205 Dès que ceux de la Corée, soit qu'ils soient des députés du pays ou des marchands, sont arrivés & logés à Pékin, on nomme incontinent deux mandarins qui se rendent à leur quartier, pour observer ceux qui y entrent & qui en sortent, & pour les examiner sur le sujet qui les y amène, & d'où peut venir la connaissance qu'ils ont avec ces gens. On fait même poster des gardes, tout autour de leur quartier, pour empêcher que personne ne puisse avoir correspondance secrète avec eux. Lorsque quelqu'un de cette nation veut sortir pour quelque affaire, la garde le suit partout avec de grands fouets, pour empêcher que personne ne le vienne aborder dans la rue & il n'ose aller voir personne sans la permission de la garde. Comme les habitants de la Corée ne sont point accoutumés de monter à cheval & que même p.206 ils n'oseraient en monter aucun de crainte de quelque accident, on leur

donne une garde de l'infanterie, qui n'a point d'autres armes, lorsqu'elle est en garnison, que ces fouets. Outre tous ces traitements pleins de mépris, on fait afficher à leur quartier un édit de la Cour, portant qu'il est défendu à qui que ce puisse être, d'entrer chez eux sans la connaissance des mandarins députés pour cet effet, qui, après les avoir examinés sur ce qu'ils y ont à faire, tiennent exactement notice de leurs noms, & envoient un soldat avec eux dans la maison, pour prendre garde à ce qu'ils y vont faire. C'est une commission fort lucrative que celle des mandarins députés à la garde de ceux de la Corée, attendu qu'ils ne manquent pas de donner le commerce avec eux en ferme à la compagnie des marchands qui leur en offre le <sup>p.207</sup> plus, ce qui monte quelquefois à des sommes considérables ; & il n'est permis à personne, excepté à ceux de cette compagnie, de trafiquer avec lesdits habitants de la Corée.

Les Chinois n'ont presque point de commerce avec les Indes <sup>1</sup> à l'exception de quelque petit trafic qu'ils peuvent faire sur les frontières avec les sujets des États voisins. Il m'a été impossible d'apprendre en quoi il consiste, vu que de mille gens qu'on trouve à Pékin, à peine y en a-t-il un seul qui ait quelque connaissance de ce qui se passe hors de la ville. Il est vrai que les Chinois trafiquent quelquefois à Bengale, dans les îles philippines, à Batavia, & même <sup>p.208</sup> jusqu'à Goa ; mais ce n'est qu'à la dérobée & par la connivence des mandarins, gouverneurs des ports de mer, moyennant une bonne somme d'argent, sans que la Cour en ait aucune connaissance ; car il est expressément défendu à tout sujet de l'Empire de voyager dans les pays étrangers, pour quelque sujet que ce puisse être, à moins d'une permission, ou d'une ordonnance expresse de l'Empereur ou du gouvernement <sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La Chine est séparée des États du Grand Mogol par des déserts sablonneux, absolument impraticables pour les marchands ; & des autres provinces des Indes par des montagnes fort difficiles à passer : ce qui empêche presque tout commerce entre ces différents États.

<sup>2</sup> La plupart des Chinois qui se trouvent répandus en divers endroits des Indes Orientales pour faire leur commerce, sont de la postérité de ceux qui se sauvèrent de la Chine, lorsque les Tartares Mougales s'en rendirent les maîtres, & ils ne communiquent que clandestinement avec les autres Chinois, leurs compatriotes. On peut aisément les reconnaître à leurs cheveux qu'ils portent de leur longueur naturelle,

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

p.209 Les Boucharés viennent aussi à Pékin, mais sans observer de temps réglés pour cela <sup>1</sup>. Ils apportent de grandes cornalines rondes d'un fort beau rouge, que les Chinois troquent p.210 avec eux contre des damas, des *kitaika*, du thé, du tabac, des porcelaines, & même contre de l'argent. On les enfile à de petits cordons de soie à la manière des chapelets, & les mandarins des premiers ordres, lorsqu'ils assistent en habit de cérémonie à quelque solennité de la Cour ou des collèges, où ils ont séance, en portent un tour pendu au cou qui leur descend jusques sur l'estomac. Ils portent encore du musc, des diamants bruts & plusieurs sortes de bijoux, mais, à ce que j'ai pu apprendre, de fort peu de valeur, parce qu'il est fort rare de trouver parmi les Chinois quelque amateur, qui veuille donner une somme p.211 considérable pour une belle pierre. Les Chinois polissent ces petites pierres à leur manière, afin de les rendre propres à servir aux ornements de tête du sexe.

Je n'ai eu aucune occasion de fréquenter ceux de cette nation, n'ayant pas joui d'une liberté assez étendue pour cela ; comme eux de leur côté n'osaient pas risquer de venir chez moi, crainte de la garde qui était à ma porte ; de sorte que je ne puis rendre un compte exact de ce qui les concerne.

Ils apportent aussi à Pékin de l'or en poudre <sup>2</sup> que les Chinois leur

---

au lieu que les Chinois sujets des Tartares sont obligés, sous peine de la vie, de les couper à la manière des Kalmoucks & des Mougales, qui ont tous la tête rase, excepté une seule touffe au haut de la tête, qu'ils conservent de la longueur naturelle de leurs cheveux.

<sup>1</sup> Il y a deux Boucharies, la grande & la petite. La grande est située entre la Perse & les États du Grand Mogol vers le 40<sup>e</sup> degré de latitude. C'est le pays des Tartares Usbeks, qui sont mahomécans. La petite est située à l'Orient de la grande, & s'étend jusqu'aux frontières de la Chine du côté du désert de Xamo, & du royaume de Tibet, qui confine avec elle au Midi. Cette dernière est sujette au Kontaisch, grand Chan des Kalmoucks. Les Boucharés sont une nation particulière, laquelle n'a aucune connexion, ni avec les Tartares mahométans ou païens, ni avec aucun autre peuple de ces cantons. Ils ne savent pas eux-mêmes d'où ils tirent leur origine ; cependant ils ne laissent pas de faire profession du culte mahométan, ils occupent les villes des deux Boucharies, & ne se mêlent absolument d'aucune autre chose que du commerce. Ceux de la grande Boucharie font leur négoce dans les États du Grand Mogol, dans la Perse & dans la Sibérie, & paient tribut au Chan des Usbeks. Ceux de la petite Boucharie trafiquent dans la Chine, aux royaumes de Tibet & de Tongut & avec les Kalmoucks & Mougales, leurs voisins. Ces derniers paient contribution au Kontaisch. Les Boucharés ont beaucoup de coutumes & cérémonies approchantes de celles des Juifs, dont ils ont aussi en quelque manière le dialecte, la physionomie & la taille ; ce qui peut donner occasion à bien des réflexions.

<sup>2</sup> L'or que les Boucharés portent à la Chine vient des hautes montagnes, qui séparent

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

achètent ordinairement le laen à 5. 6, jusqu'à p.212 7 laen en argent, parce qu'il n'est pas encore purifié. On m'a assuré que c'est un or très fin lorsqu'il l'est, & qu'il est de la même valeur que l'or du Chan.

Ces Tartares habitent dans les provinces de Chamill & de Turfan <sup>1</sup>, sous la protection de l'Empereur de la Chine, moyennant un médiocre tribut qu'ils lui paient annuellement. Ils achètent à Pékin en retour : p.213

Des cuirs de Russie, pour en faire des bottes.

Des peaux de renards roux & bruns.

De petits gris, noirs, blancs & autres.

Des castors.

Des zibelines & autres pelleteries.

Des damas. Des *kitaika*.

Du coton ; de même que des draps d'Europe, dont ils consomment eux-mêmes une partie, & vendent le reste aux Kalmoucks <sup>2</sup>, leurs voisins. Ils prennent aussi,

Du thé. p.214

Du tabac & des moindres porcelaines en assez grande quantité ; je n'ai pas appris qu'ils emportent d'autres marchandises de Pékin.

Les plus beaux meubles de vernis, comme, par exemple, les cabinets, les chaises, les tables, les paniers & autres choses de cette nature, de même que les belles porcelaines, viennent du Japon <sup>3</sup> ; & cela, lorsque l'Empereur y envoie quelqu'un pour des affaires publiques, qui ne

---

les États du Grand Mogol d'avec la Grande Tartarie. Toutes ces montagnes abondent en toutes sortes de mines très riches ; mais il n'y a personne qui y fasse travailler. Cependant on ne laisse pas d'en profiter annuellement par la grande quantité de grain d'or que les torrents qui tombent tous les printemps de ces montagnes, à la fonte des neiges, entraînent avec eux dans les vallons voisins : car les habitants de ces montagnes & les Kalmoucks, qui campent avec leurs troupeaux dans les plaines voisines, viennent ramasser ces grains dans les coulées que ces torrents laissent dans les endroits où ils passent, & les troquent avec les Boucharas contre toutes sortes de petites marchandises dont ils peuvent avoir besoin.

<sup>1</sup> Les provinces de Chamill & de Turfan sont situées à l'Ouest du désert de Xamo vers le 40<sup>e</sup> degré de latitude. Elles font partie de la Petite Boucharie, & ont été sujettes jusqu'ici au Contaisch, Grand Chan des Kalmoucks ; mais depuis quelques années les Chinois, joints aux Mougales, s'en sont emparés, après en avoir chassé les Kalmoucks.

<sup>2</sup> Les Kalmoucks occupent une grande partie de l'Asie septentrionale. Ils sont partagés en trois branches principales, sous un seul souverain Chan, qu'ils appellent le *Kontaisch*. Ils n'ont point d'habitation fixe, & vivent toujours sous des tentes. Quoique les Kalmoucks soient sans contredit les plus braves d'entre les Tartares, ils mènent cependant une vie paisible, se contentant de l'entretien que leurs troupeaux leur fournissent & ils ne font de mal à personne, à moins qu'on ne commence par leur en faire ; mais lorsqu'on les a une fois irrités, ils sont ennemis irréconciliables. Leur culte est celui du delai-lama.

<sup>3</sup> Toutes les marchandises du Japon sont de contrebande à la Chine, & c'est la raison pourquoi il n'en peut point venir en Russie avec les caravanes, à moins d'un hasard tout extraordinaire ; le peu de marchandises du Japon qui peut entrer en cachette à la Chine, étant extrêmement recherché, & payé fort cher par les Chinois mêmes.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

manque pas d'être chargé de la part des princes & grands seigneurs du p.215 royaume de leur en apporter à son retour. Quelquefois on trouve aussi moyen d'en faire entrer sous main dans l'Empire, mais cela est assez rare. C'est ce qui fait qu'on ne peut toujours avoir les marchandises du Japon à Pékin, à moins que d'en vouloir payer un prix excessif. On en trouve cependant quelquefois à très bon marché, parce qu'il se passe rarement d'année, que l'Empereur ne condamne quelques-uns des grands seigneurs de l'Empire à des amendes considérables, qui pour lors sont obligés de faire argent de tout ce qu'ils ont en bien, soit meubles ou immeubles ; & quiconque a de l'argent dans ces occasions, peut faire un coup considérable, & acheter les plus beaux effets du monde à un prix très modique <sup>1</sup>.

p.216 Après les ouvrages de vernis du Japon, ceux de la province de Fokien passent pour être les meilleurs ; mais on n'en voit guère venir à Pékin, parce que les grands seigneurs de la Chine chicanent trop les marchands, & leur prennent leurs marchandises sous toutes sortes de prétextes, sans qu'ils en puissent jamais espérer le paiement. C'est pourquoi tous les marchands & autres gens de quelque profession lucrative à Pékin sont accoutumés de se choisir des protecteurs parmi les princes du sang & les autres grands seigneurs ou ministres de la Cour, & par cet expédient, moyennant une bonne somme d'argent qu'il leur en coûte annuellement à proportion de ce qu'ils p.217 peuvent gagner, ils trouvent moyen de se mettre à l'abri des extorsions des mandarins, & quelquefois même des simples soldats : car, à moins de quelque protection puissante, un marchand est un homme perdu à la Chine, & surtout à Pékin, où chacun croit avoir un droit incontestable de former des prétentions sur un homme qui vit de trafic. Si quelqu'un était assez mal avisé, pour vouloir tenter d'en obtenir une juste réparation par la voie de la justice, il tomberait de mal en pis ; car les mandarins de justice, après en avoir tiré tout ce qu'ils auraient pu, ne

---

<sup>1</sup> Il paraît que c'est une maxime favorite de toutes les Cours de l'Orient, de fermer pour un temps les yeux sur toutes les malversations & fourberies des ministres ; & lorsqu'on les croit bien engraisés de la substance des peuples, de les mettre au pressoir, pour en exprimer tout le suc au profit du prince.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

manqueraient pas à la vérité d'ordonner que les effets qu'on lui aurait pris injustement, seraient rapportés au collègue, mais il faudrait qu'il fût bien habile pour les faire ensuite revenir de là.

On trouve à Pékin des gens assez habiles dans les vernis, mais leurs p.218 ouvrages n'approchent pas de ceux de Japon ou de Fokien, ce que l'on attribue à la diversité du climat ; & de là vient que les ouvrages de vernis faits à Pékin sont toujours à meilleur marché que les autres, quoique les vernis de Pékin surpassent infiniment tout ce qu'on fait en ce genre en Europe.

Les vaisseaux qui arrivent tous les ans de France, de Hollande, d'Angleterre, de Danemarck & de Portugal à Canton, apportent ordinairement les marchandises qui suivent :

- De l'argent de diverses monnaies.
- Toutes sortes de draps fins.
- Des camelots.
- Des étoffes de laine.
- Des serges.
- Des toiles fines de Hollande.
- Des pendules & des montres.
- Des miroirs de toutes sortes de grandeurs. p.219
- Des instruments de mathématique.
- Des crayons.
- Des étuis d'Angleterre.
- Du papier d'Europe.
- Différentes sortes de galanteries, tant à l'usage des femmes que des hommes.
- Quelques espèces de boissons d'Europe, & surtout du vin.

Une bonne partie de ces marchandises est distribuée en présents aux mandarins du gouvernement de cette ville, & les marchands européens font sur le reste un profit considérable. Ils emploient l'argent qu'ils ont apporté en diverses sortes de marchandises, en vertu de certains accords arrêtés d'avance ; & ils emportent :

- De la soie crue.
- Des damas travaillés sur des dessins donnés.
- Des étoffes de soie.
- Des ouvrages de vernis.
- Du thé vert, & du thé booy. p.220
- Des badianes ; c'est une semence dont le goût approche de celui de l'anis.
- Des cannes.
- Des porcelaines faites sur des modèles donnés,



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Ils achètent aussi quelquefois de l'or, mais fort rarement, parce qu'ils le trouvent à meilleur marché aux Indes.

Ils trouvent encore & Canton d'assez belles pierres fines, excepté des diamants ; mais en petite quantité.

Il était arrivé l'année passée à Canton un commissaire de la nouvelle Compagnie des Indes formée à Paris <sup>1</sup>, qui avait aussi obtenu l'agrément de la Cour pour y résider à l'avenir ; mais lorsqu'il voulut expédier un vaisseau chargé de marchandises, il trouva tant d'obstacles à la douane & auprès du gouvernement, qui <sup>p.221</sup> voulait sans doute en tirer quelque bonne somme d'argent, nonobstant qu'il eût déjà beaucoup dépensé en présents, que désespérant, à la fin, de voir finir ces avanies, il donna ordre au capitaine du vaisseau de lever l'ancre & de mettre à la voile en dépit de ces messieurs. Cela lui réussit, à la vérité, à souhait : mais il fut obligé, pour éviter d'être maltraité à cette occasion, de prendre des habits à la chinoise, & de se retirer dans un couvent de dominicains à 2 ly de Canton <sup>2</sup>, où il se tint *incognito*, jusqu'à ce que les Pères jésuites de cette nation eussent <sup>p.222</sup> trouvé moyen à force de présents, de lui procurer la liberté de faire ouvertement son séjour à Pékin avec deux ou trois domestiques, en attendant que la Cour en eût disposé autrement, à condition que les domestiques, aussi bien que le maître, seraient habillés à la chinoise. Cependant j'ai appris dans la suite, que les mandarins du gouvernement de Canton ne laissaient échapper aucune occasion de le chagriner, de sorte qu'il fut obligé de se rembarquer à la première occasion qui se présenta. Il y eut aussi, l'année passée à Canton, une Frégate d'Ostende, avec pavillon de l'Empereur d'Allemagne.

Au reste, on transporte d'Europe à la Chine & de la Chine en Europe mille sortes de petites bagatelles, sur lesquelles on ne laisse pas de faire un gain considérable ; mais il m'est impossible d'en pouvoir

---

<sup>1</sup> C'est de la Compagnie du Mississippi qu'on entend parler ici.

<sup>2</sup> Il y beaucoup de couvents catholiques romains à la Chine, qui du temps du défunt Empereur jouissaient à peu près des mêmes immunités dans cet Empire que dans les États de la religion romaine en Europe, personne ne pouvant y entrer que du consentement des religieux, ou en vertu d'un commandement exprès de l'Empereur,

donner une spécification au juste.

p.223 À l'égard de notre commerce avec la Chine, il est à présent dans un état fort pitoyable, & rien au monde n'aurait su porter plus de préjudice à nos caravanes, que le commerce qui se fait à Urga <sup>1</sup> ; car de cet endroit il vient tous les mois, & même toutes les semaines, à Pékin non seulement les mêmes marchandises qui sont p.224 dans la caravane, mais il en vient encore d'une qualité bien meilleure que ne le sont celles qu'on y trouve ; & cela en si grande quantité, que ces marchandises que les marchands chinois, qui ne font qu'aller & venir continuellement entre Pékin & Urga pour y trafiquer avec nos gens, apportent à Pékin & celles que les lamas <sup>2</sup> des Mougales y portent de leur côté, valent tous les ans au moins quatre à cinq caravanes, telles qu'est celle qui y vient sous le nom de S. M. Czarienne. J'ai appris à cet égard, des gens mêmes qu'on envoie des grandes maisons de Pékin à Urga, pour y faire leurs provisions de pelleteries, qu'ils y ont acheté pour le compte de leurs maîtres de bien plus beaux renards noirs, p.225 qu'ils n'en avaient jamais vu dans la caravane. Il faut ajouter à cela, qu'outre que cette grande affluence de nos marchandises par la voie d'Urga, en fait considérablement baisser le prix, les marchands chinois & les lamas des Mougales, qui les transportent de cet endroit à Pékin, sont toujours en état de les donner à quatre ou cinq pour cent de meilleur marché, que ne le saurait faire un commissaire de la caravane ; de quoi le lecteur sera facilement convaincu, pour peu qu'il veuille faire attention sur ce que je m'en vais lui mettre devant les yeux.

---

<sup>1</sup> Le camp du Chan des Mougales Occidentaux, qui est tributaire de la Chine, est appelé Urga. Ce prince campe ordinairement à la droite de la rivière de Selinga, vers les bords de celle d'Orchon, environ à 500 verstes au Sud de Selinginskoi, en tirant vers les frontières de la Chine ; & quoiqu'il ne campe pas toujours dans le même lieu, il quitte néanmoins rarement cette contrée, à moins d'une nécessité indispensable. En vertu des dernières conventions des frontières, les Russes de Selinginskoi peuvent librement venir à Urga troquer du bétail des Mougales contre des cuirs de Russie, & de gros draps de laine de la fabrique de Sibérie ; mais comme sous ce prétexte on y porte beaucoup de pelleteries de prix, qu'on négocie contre des marchandises de la Chine, ce commerce clandestin nuit beaucoup aux caravanes de la Sibérie.

<sup>2</sup> Les prêtres des Mougales Occidentaux & des Kalmoucks, sont appelés lamas : il y en a de différents ordres.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Les marchands russes, & les autres gens, qui vont & viennent incessamment entre Selinginskoi & Urga, achètent leurs marchandises là où ils trouvent le mieux leur fait, au lieu que le commissaire est obligé de recevoir les siennes du trésor de S. M. des mains des priseurs jurés du p.226 trésor, qui les mettent bien souvent à un si haut prix, qu'il peut à peine les vendre pour la moitié de ce qu'elles lui coûtent. Un autre avantage que les particuliers qui vont trafiquer à Urga ont, c'est qu'ils n'ont besoin que de 10 à 12 jours pour y aller, & que commençant leur trafic dès le moment qu'ils y sont arrivés, ils sont deux ou trois jours après en état se s'en retourner ; au lieu qu'un commissaire après avoir fait des dépenses considérables peut à peine arriver en trois mois à Pékin, & lorsqu'il y est arrivé, on le tient enfermé pendant six à sept semaines, selon la maxime que les Chinois ont eue jusqu'ici. Il arrive de là que l'abondance des marchandises de Russie qu'il trouve à Pékin, l'oblige encore de s'y arrêter plusieurs mois, avant que de pouvoir débiter les siennes ; & comme en vertu des derniers traités, il p.227 faut qu'il se nourrisse, lui & tous ceux qui dépendent de la caravane, à ses propres dépens, cela ne peut causer qu'une notable différence dans la balance de ce commerce, eu égard aux temps passés. Car avant que l'on commençât à négocier à Urga, une caravane, quelque forte qu'elle pût être, était vendue en moins de trois mois, au prix que le commissaire voulait y mettre lui-même ; encore tous les marchands de Pékin, qui trafiquaient pour lors avec nos gens, s'enrichissaient-ils à ce commerce, au lieu que tous ceux qui ont négocié avec nous depuis, n'ont fait qu'y perdre ; en sorte qu'ils sont aujourd'hui presque entièrement ruinés. Les dépenses nécessaires pour ces voyages à Urga, sont aussi fort petites ; car un marchand peut acheter à Selinginskoi assez de vivres pour dix roubles, pour pouvoir nourrir dix personnes pendant un p.228 mois, au lieu qu'à Pékin cela suffit à peine pour une semaine. D'ailleurs ceux qui vont négocier directement à la Chine, sont obligés de payer le fourrage dont ils peuvent avoir besoin pour la nourriture de leurs chevaux, au lieu que ceux qui vont à Urga, y mettent leurs chevaux à l'herbe, sans qu'il leur en coûte rien. Les marchands chinois, de leur côté, qui viennent à Urga, font particulièrement moins de dépense que le commissaire parce qu'ils

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

achètent à Pékin & dans les autres villes par où ils passent, du thé, du tabac, du riz & d'autres sortes de légumes, des damas ordinaires, des *kitaika* & autres pareilles marchandises à un fort bas prix, qu'ils troquent en chemin avec les Mougales, contre des chevaux, des brebis, en un mot contre toute sorte de bétail ; de manière que les marchands particuliers faisant des <sup>p.229</sup> deux côtés leurs voyages à moins de frais qu'un commissaire de la caravane, ils doivent nécessairement pouvoir vendre & acheter leurs marchandises à un bien plus juste prix que ne le saurait faire un commissaire, qui doit s'arrêter tant de mois avec une nombreuse suite dans une ville où il fait aussi cher vivre qu'à Pékin, tandis que les marchands particuliers de Selinginskoi peuvent faire quatre à cinq voyages différents à Urga. Enfin, la caravane étant de retour en Russie, y trouve, après de si fortes dépenses, les marchandises de la Chine en si grande abondance par la quantité que toutes sortes de particuliers y transportent continuellement, qu'elles ne peuvent être qu'à un prix très modique. Toutes ces circonstances bien considérées, il est aisé de comprendre que, dans la balance de la caravane, le profit que l'on <sup>p.230</sup> fait à présent ne peut pas l'emporter de beaucoup sur la dépense. Je reviens à mon Journal.

@

## AOÛT

@

Le 14 d'août, je reçus une lettre du commissaire Istopnikoff en date de la rivière de Tola <sup>1</sup> du 29 Juillet, par laquelle il me pria d'engager le Conseil qui a la direction des affaires des Mougales <sup>2</sup> à lui envoyer <sup>p.231</sup> une assignation de 2.000 laen en argent sur la douane de Kalchanna <sup>3</sup>, offrant de restituer cette somme, dont il avait besoin pour les nécessités pressantes de la caravane, dès qu'il aurait commencé son négoce à Pékin ; & il ajoutait, qu'on avait autrefois accordé la même chose au commissaire Oskolkoff.

Je fus le 15 au Conseil, & ayant parlé de cette affaire à l'askinnamma ou vice-président, il me promit de consulter là-dessus les registres du Conseil & d'en écrire même incessamment à Jegcholl au président, & qu'il me ferait communiquer sa réponse, dès qu'elle serait arrivée.

Le 17 ayant envoyé mon <sup>p.232</sup> interprète au Conseil pour savoir si l'on avait pris quelque résolution sur cette affaire, il revint avec cette réponse :

« qu'on avait, à la vérité, trouvé dans les registres, que le Conseil avait autrefois fait avancer de l'argent au commissaire, mais que le commerce faisait un si petit objet chez eux, qu'il ne valait pas la peine que le Conseil fit passer en coutume de se faire importuner tous les jours par des propositions de cette nature.

Le 18, un mandarin étant venu me trouver de la part du Conseil, me

---

<sup>1</sup> C'est une rivière du pays des Mougales, laquelle vient de l'Orient se jeter dans celle d'Orchan environ à 250 verstes au Sud-Est de la ville de Selinginskoi. En vertu du nouveau règlement, les caravanes de Sibérie, qui vont à Pékin, doivent entrer sur les terres de la dépendance de la Chine en passant cette rivière.

<sup>2</sup> Le Conseil des affaires des Mougales à Pékin est un collège qui a soin de ce qui regarde cette nation, tant ceux qui sont sujets héréditaires de l'Empereur, que ceux qui ne sont que sous sa protection. Ce collège entre même directement en connaissance de toutes les affaires qui regardent les puissances qui confinent avec la Chine depuis le Nord-Est jusqu'à l'Ouest, d'où vient que c'est un des tribunaux les plus occupés de l'Empire.

<sup>3</sup> Kalchanna est la première ville chinoise qu'on trouve en dedans de la Grande muraille, en venant de Silinginskoi : c'est là où se paient les entrées & sorties pour la Russie, & pour une grande partie du pays des Mougales.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

notifia que S. M. s'étant souvenue de mon séjour à Pékin avait ordonné au Conseil de me faire escorter par un mandarin, accompagné de quelques gens de guerre, à Jegcholl, sur quoi je lui répondis que je serais prêt à partir le lendemain avec mon interprète & deux domestiques, pourvu qu'ils voulussent bien faire tenir prêts les <sup>p.233</sup> chevaux de relais, dont j'aurais besoin pour cet effet.

Le 19, tout étant prêt pour mon voyage, je partis de grand matin de Pékin.

J'arrivai le 21 à Jegcholl ; je me rendis d'abord à la Cour, & ayant trouvé le chambellan du Chan, qui est ordinairement un eunuque <sup>1</sup>, je le priai, conformément à la coutume de la nation, de s'informer de ma part de la santé de S M., & de vouloir bien lui faire savoir mon arrivée. Sur quoi S. M. me fit la grâce de m'envoyer sur-le-champ une table couverte de toutes sortes de fruits nouveaux, qui fut suivie d'une autre chargée de plusieurs mets de sa cuisine. <sup>p.234</sup> Elle me fit dire en même temps, qu'elle m'envoyait cela pour me servir de rafraîchissement & que je ferais bien de garder la chambre pendant ce jour-là, pour me reposer des fatigues du voyage. Le même soir quelques uns des Pères jésuites étant venus me voir, m'avertirent que l'Allegada ou Premier ministre avait résolu de proposer à l'Empereur de faire camper la caravane au-delà de Kalchanna dans les landes, en attendant le retour de la Cour à Pékin, supposant que, tandis que la Cour & la plupart des gens de distinction étaient à la chasse, il n'y aurait rien à faire à Pékin pour elle que quantité de dépenses inutiles, & qu'ils croyaient qu'il ne manquerait pas de me demander un ordre au commissaire pour cet effet. Il était aisé de voir que ce qui avait déterminé le ministre à prendre cette <sup>p.235</sup> résolution, ne pouvait être que la crainte que les présents qu'il se promettait de tirer du commissaire, s'il se trouvait à Pékin à l'arrivée de la caravane, ne pussent lui passer devant le nez, & tomber en d'autres mains, s'il était absent. Comme ce dessein était

---

<sup>1</sup> Tous ceux qui servent à la chambre du Chan de la Chine sont eunuques, mais tous Chinois ou Mougales, la nation chinoise n'étant pas moins jalouse du sexe que les autres Orientaux ; mais les Mougales, & généralement tous les Tartares, ne sont pas fort sujets à cette maladie.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

d'une fort dangereuse conséquence, & qu'il n'allait pas à moins qu'à faire crever de faim & de soif dans les landes, tant les hommes que les chevaux au service de la caravane, je me vis obligé de donner toute mon attention aux moyens de rompre les mesures du ministre.

Le 22, étant allé le matin à la Cour, l'Empereur m'envoya demander par le maître des cérémonies un passeport pour quelques mandarins qui devaient passer les frontières de Russie, mais comme je ne pouvais pas bien pénétrer le fond de cette commission, je crus devoir refuser le passeport qu'on <sup>p.236</sup> me demandait. Cependant, nonobstant toutes les excuses dont je pus m'aviser pour m'en exempter, le maître des cérémonies vint me déclarer tout net le lendemain, qui était le 23,

« que l'Empereur était résolu de faire partir ces gens, que je leur donnasse un passeport ou non ; mais qu'aussi je ne devais dorénavant m'attendre qu'à des refus certains en tout ce que je pourrais avoir à proposer ;

ce qui me fit connaître qu'il était d'une nécessité indispensable pour moi de me conformer dans cette occasion à la volonté de S. M. si je voulais conserver quelque espérance de m'opposer avec succès au dessein du ministre. C'est pourquoi,

Le 24, lorsque le maître des cérémonies revint me parler de cette affaire, je lui mis entre les mains un écrit adressé aux officiers <sup>p.237</sup> commandants sur nos frontières, dans la forme qu'on l'avait souhaité ; ce que je ne fis pourtant que sous la condition qu'on n'empêcherait point la caravane de poursuivre directement sa route à Pékin, & que le commissaire, à son arrivée dans cette ville, jouirait d'une entière liberté de commencer incontinent son commerce, sans qu'on le pût tenir renfermé pendant un certain temps, comme on l'avait fait par le passé. Le maître des cérémonies me promit là-dessus d'en parler à S. M., qui eut non seulement la bonté d'y donner sur-le-champ son consentement, mais elle fit même donner des ordres précis au président du Conseil de veiller soigneusement à ce que personne n'entreprît, en aucune manière, de troubler le commerce du commissaire.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Le 25, un Père jésuite portugais, appelé le père Maurano, étant venu  
p.238 me trouver, me dit :

« qu'il y avait une personne de qualité qui me faisait offrir par lui dix mille laen d'argent jusqu'à l'arrivée de la caravane, pour les employer à tels usages que je trouverais à propos ; & que ce seigneur était fort scandalisé de la réponse peu obligeante que j'avais reçue du Conseil qui a la direction des affaires des Mouncales, à l'occasion des deux mille laen que je lui avais demandés pour les besoins de la caravane.

Sur quoi ayant voulu savoir qui pourrait être ce seigneur, il me dit :

« qu'on lui avait défendu, à la vérité, de me nommer cette personne, mais qu'il voulait bien m'avouer en confidence, que c'était le prince, neuvième fils du Chan, qui me faisait offrir cette somme. <sup>1</sup>

p.239 Là-dessus je ne manquai pas de lui témoigner combien j'étais touché de la générosité d'un prince à qui je n'avais jamais pu avoir l'honneur de faire la révérence, ajoutant

« que, nonobstant que je pusse fort bien me passer de la somme que j'avais demandée au Conseil, je n'oublierais pourtant jamais la bonne volonté que S. A. Impériale avait bien voulu me marquer en cette occasion, & que je la regarderais toute ma vie avec la même reconnaissance que si j'avais profité effectivement des offres de sa générosité.

Mais le Père jésuite m'ayant remontré, que le prince se croirait peut-être offensé si je refusais ses offres tout à fait, je fus obligé d'accepter mille laen pour p.240 lui ôter une pareille opinion de moi. <sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Le défunt Empereur de la Chine avait dix-sept princes, nés de diverses femmes & concubines. Il s'en trouva trois à la première audience de M. d'Ismayloff, qui étaient tous trois fort bien faits, ayant le teint très beau & des yeux noirs parfaitement bien coupés, sans qu'on leur pût trouver aucun de ces traits difformes de la nation mouncale.

<sup>2</sup> Il y a apparence que ce fut un piège dressé au sieur Lange, pour le rendre suspect à l'Empereur, qui, dans le dessein où il était alors de disposer de la succession de l'Empire, en faveur du prince son troisième fils, ne pouvait pas manquer de prendre ombrage de la moindre fausse démarche que l'agent de Russie aurait faite dans cette



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Le 26, je fis une visite aux Pères jésuites de la nation française <sup>1</sup>, où je trouvai le président du Conseil, qui me fit savoir par la bouche de ces Pères

« qu'il venait de recevoir <sup>p.241</sup> des ordres de l'Empereur si favorables à notre commerce, que personne ne pouvait se vanter d'avoir jamais joui d'une semblable liberté à la Chine.

Je lui répondis par le moyen de ces mêmes Pères,

« que je n'avais aucun lieu de douter d'une ponctuelle exécution des ordres de S. M. puisqu'elle avait eu la bonté d'en charger la personne de M. le gouverneur général de Pékin, dont le zèle infatigable pour le bien de l'Empire, & les intentions favorables pour l'entretien de la bonne intelligence entre S. M. & le Czar mon <sup>p.242</sup> Maître m'étaient suffisamment connus.

Là-dessus il me fit dire,

« qu'il n'était pas homme capable de recevoir des présents des étrangers pour leur rendre quelque service, comme beaucoup d'autres faisaient en pareil cas, & qu'au contraire une démarche de cette nature lui ôterait pour jamais la liberté de parler en faveur de qui que ce fût à l'Empereur, si jamais S. M. venait à en être informée ; mais qu'il croyait cependant pouvoir se réserver, que lorsqu'il viendrait chez nous pour y acheter quelque chose, nous le traitassions un peu plus favorablement que les autres.

---

occasion ; ce qui eût porté ce monarque à donner les mains à son renvoi, en quoi consistait apparemment tout le fin de cette intrigue.

<sup>1</sup> Les Pères jésuites étaient tout-puissants auprès du défunt Empereur, & comme l'Empereur de la Chine d'aujourd'hui est proprement l'ouvrage de leurs mains, il ne faut pas douter qu'ils ne soient pareillement bien assurés de son amitié, quelque bruit qu'ils aient soin de faire courir du contraire. À la première audience de M. d'Ismayloff, l'Empereur étant assis sur son trône, avait à sa gauche, comme à la place d'honneur, à trois pas du trône un peu en avançant dans la salle, trois des princes ses fils & à la droite, un peu plus en avant, les Pères jésuites suivant la Cour. À cinq pas derrière ceux-ci, encore plus en avançant, étaient placés sept princes mougales de la maison impériale ; & puis des deux côtés de la salle les ministres & grands mandarins de la Cour, tous étant assis les jambes croisées à la manière ordinaire de tous les Tartares. Par une distinction si avantageuse, on peut comprendre en quelle considération ces bons Pères devaient être auprès de ce monarque.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Sur quoi je l'assurai qu'on saurait toujours faire une distinction convenable de sa personne.

Le même jour, je priai le maître des cérémonies de faire mes très humbles remerciements à S. M. du <sup>p.243</sup> gracieux accueil dont elle avait bien voulu m'honorer pendant mon séjour à Jegcholl, & de la supplier en même temps de vouloir me donner la permission de m'en retourner à Pékin, vu que je comptais que la caravane y arriverait dans peu. Il revint me dire quelques heures après que S. M. comptant d'aller le dernier du mois prendre le divertissement de la chasse dans les landes à quelques lieues de Jegcholl, je pourrais profiter de cette occasion pour prendre congé de S. M. & pour m'en retourner à Pékin, ajoutant qu'elle avait ordonné au gouverneur d'y aller pareillement, pour me remettre les tapisseries qu'on avait fait faire pour le Czar.

Pendant le reste de mon séjour à Jegcholl, ma table fut servie, comme le premier jour, de la cuisine de S. M. On me fit voir les bâtiments & les jardins de ce charmant endroit, qui <sup>p.244</sup> est certainement digne de faire les délices d'un si grand monarque : aussi surpasse-t-il en beauté & en magnificence les palais de Pékin & de Czchan-Zchumnienne.

Le 31, j'eus l'honneur de suivre S. M. lorsqu'elle partit de Jegcholl, & à cette occasion elle eut la bonté de s'informer si je m'étais toujours bien porté. Après avoir répondu à un si gracieux compliment avec tout le respect que je lui devais, elle me dit encore,

« qu'elle croyait apercevoir quelque changement sur mon visage, & qu'il fallait que je prisse soin de me bien porter.

Ensuite de quoi elle me permit de retourner à Pékin, après m'avoir fait dire par le maître des cérémonies, que si la caravane n'avait pas été si proche, j'aurais pu avoir l'honneur de l'accompagner, à la chasse <sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La chasse est l'occupation favorite des Tartares païens, & l'on peut regarder le plaisir que le défunt Empereur prenait à la chasse comme un reste des inclinations de sa nation. Car allant tous les ans avec un corps d'armée de cinquante à soixante mille hommes à la chasse, en équipage de guerre, & faisant ordinairement plus de cent lieues de chemin, il entretenait ses troupes & ses courtisans dans l'habitude des fatigues, & les empêchait de trop s'accoutumer à la mollesse de la vie oisive.

## SEPTEMBRE

@

p.245 Je retournai le 3 de mon voyage de Jegcholl, après avoir été trois jours en chemin.

J'envoyai le 7 mon interprète à Kalchanna au devant du commissaire avec 1.500 laen d'argent.

Je fis savoir le 10, à mon mandarin, que la caravane allant arriver incessamment, il fallait qu'on songeât tout de bon à réparer la maison, ou que du moins on m'en laissât le soin, afin que les marchandises p.246 ne se gâtassent point, faute de couvert, pendant les pluies abondantes de l'arrière-saison. Mais il me refusa constamment la liberté de la faire réparer moi-même, sous la promesse qu'il aurait soin de la faire rétablir avant l'arrivée de la caravane. Voyant qu'un jour se passait après l'autre, sans qu'on mît la main à l'œuvre, je me rendis le 15 chez le président, pour le prier de vouloir donner les ordres pour la réparation de cette maison, ou du moins de ne pas s'opposer que je la fisse faire à mes dépens. Il me répondit qu'on allait louer des ouvriers, qui la rétabliraient en un seul jour ; & ces promesses continuèrent toujours de même, tant de la part du président, que de la part de mon mandarin, jusqu'à ce que le commissaire arriva enfin le 29 avec la caravane à Pékin. Comme il plut pendant tout ce jour-là à verse, le p.247 commissaire trouva à son arrivée qu'il n'y avait aucun appartement dans toute la maison, où lui ou ses gens puissent être à l'abri de la pluie, & il fallut laisser tout le bagage de la caravane dans la cour, sans en pouvoir décharger le moindre ballot. Dès que la caravane fut entrée dans la cour de mon logis, on renforça la garde à la porte & l'on posta des sentinelles tout autour de la maison pour s'assurer, à ce qu'on disait, contre les voleurs, mais en effet pour ôter les occasions au commissaire de pouvoir négocier avec qui que ce fût, avant qu'on eût reçu les marchandises dont on prétendait avoir besoin pour le service de S. M. & de la Cour. On commanda encore deux mandarins avec un écrivain pour se tenir auprès de notre maison, avec ordre de bien

## **Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin**

prendre garde qu'on ne donnât point de marchandises à crédit, & de p.248 marquer exactement les noms de tous les gens qui entreraient & sortiraient chez nous, quelles marchandises & combien ils achèteraient de nous, & à quel prix.

@

## OCTOBRE

@

Au commencement de ce mois j'envoyai derechef au Conseil au sujet de la réparation de notre maison : sur quoi on me fit savoir le 6, par un écrivain,

« que le président avait dépêché un courrier à l'Empereur, pour s'informer si Sa Majesté voulait que la maison fût réparée de son trésor, ou si c'étaient nous qui la devons faire réparer, attendu qu'en vertu de la dernière convention entre les deux Empires, l'Empereur ne devait plus rien fournir à nos gens.

De sorte qu'il fallut avoir encore patience jusqu'à ce que le 12, les ouvriers vinrent enfin travailler à cette réparation tant promise de notre maison ; mais cela se fit avec tant de négligence, que, lorsque l'ouvrage fut achevé, on n'y pouvait remarquer que fort peu de différence d'avec ce qu'il était auparavant.

Le commissaire employa le reste de ce mois à faire déplier ses marchandises, afin d'avoir tout en bon ordre vers le temps qu'on lui permettrait de commencer son négoce. En attendant, nous fûmes visités très assidûment par quatre mandarins, qui, prétendant être députés de la Cour pour recevoir des marchandises pour la provision de Sa Majesté, demandaient au commissaire une exacte spécification de tous les effets de la caravane, afin qu'ils en pussent choisir incessamment ce qu'ils trouveraient être convenable pour le service de la Cour. On leur répondit à cela :

« qu'ils ne devaient point s'attendre que le Commissaire leur donnât une spécification de tout ce qu'il y avait dans la caravane ; mais que, s'ils avaient des ordres de la Cour <sup>p.250</sup> pour nous, ils eussent à nous apporter des lettres de créance, adressées ou à moi, ou au commissaire, ou bien qu'il fallait qu'ils fissent voir une spécification des marchandises qu'ils

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

voulaient avoir, signée du maître de la garde-robe de l'Empereur, & que pour lors on pourrait leur dire s'il y avait de telles marchandises dans la caravane, ou non.

Mais ces messieurs n'en voulurent point démordre, soutenant,

« qu'il fallait s'en rapporter à la coutume du temps passé, où le commissaire de chaque caravane avait été obligé de donner une semblable spécification à ceux qui étaient députés de la part de la Cour, pour recevoir les marchandises de lui ; qu'ils ne prétendaient point être attrapés pour cette fois, comme ils avaient été du temps des derniers commissaires, où la Cour n'avait eu que des <sup>p.251</sup> marchandises médiocres, tandis qu'on avait vendu les meilleures aux particuliers ; que pour cet effet ils auraient soin d'examiner tout ce que le commissaire avait apporté, & qu'ensuite ils prendraient la provision nécessaire pour la Cour, de ce qu'ils y trouveraient de meilleur, & surtout de zibelines, la paire à 3 laen, comme à l'ordinaire.

Le commissaire voyant que ces gens voulaient le forcer à leur donner des marchandises sur un pied si peu raisonnable, me pria de lui accorder la protection du Czar notre commun maître, alléguant qu'il avait des zibelines qui lui coûtaient & lui-même 20 à 30 roubles la paire, & qu'il était aisé de comprendre quel négoce il pourrait faire avec le reste de ses effets, s'il était obligé de vendre de pareilles marchandises à si bas prix. Sur quoi je fis comprendre à ces députés

« que les marchandises qui <sup>p.252</sup> étaient dans la caravane, n'appartenaient ni à moi ni au commissaire, & que, posé même que cela fût, ils ne devaient point s'attendre qu'on leur fît crédit de quoi que ce pût être, à moins que d'apporter une spécification dans les formes, signée par celui qui a la surintendance de ces sortes d'affaires à la Cour ; mais que si cela ne se faisait point, ils n'avaient qu'à venir avec de l'argent, & qu'alors le commissaire leur ferait voir des marchandises & verrait s'il pouvait s'accommoder avec eux.

## **Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin**

Ils firent d'abord semblant d'être offensés de cette réponse, cependant ils s'engagèrent à la fin à nous apporter une semblable spécification ; ce qu'ils différèrent d'un jour à l'autre ; ne laissant pas de faire tous les efforts possibles pour nous engager à leur délivrer à bon compte telle partie de marchandises, qu'ils jugeraient à propos d'en prendre.

@

## NOVEMBRE

@

p.253 Le 1 de ce mois, j'envoyai mon interprète au Conseil pour solliciter le président de vouloir accorder main levée au commissaire, pour qu'il pût commencer son commerce. Il me fit dire qu'il lui était impossible de le faire, avant que les députés de la Cour eussent reçu les marchandises qu'ils avaient à recevoir pour S. M.

Le 4, je parlai de cette affaire, non seulement à mon mandarin, mais aussi aux *kientù*, ou mandarins commis auprès de notre maison, afin qu'ils disposassent ces gens-là à nous donner leur mémoire, pour pouvoir terminer cette affaire. Le même jour j'allai au devant de S. M. qui revint de la chasse, & l'ayant rencontrée le lendemain, qui était le 5, à 80 ly de Pékin, elle m'apprit qu'elle venait de recevoir d'Europe la nouvelle que p.254 S. M. Czarienne avait fait la paix avec la couronne de Suède, par la médiation de l'Empereur d'Allemagne. Après quoi, elle me demanda combien il y avait de temps que la caravane était arrivée : sur quoi je lui répondis qu'elle était depuis le 29 de septembre à Pékin, mais qu'on n'avait pas encore permis au commissaire de commencer son négoce ; ensuite de quoi S. M. m'ayant congédié, elle se rendit aux bains.

Il faut qu'à cette occasion j'informe le lecteur de la coutume de cet Empire en des cas semblables à celui de la députation dont j'ai parlé. Tous les mandarins qui sont chargés de quelque commission de la Cour, soit pour des sujets de l'Empire, soit pour des étrangers, sont nommés & expédiés par le ministère. Lorsque leur commission est finie, ils sont obligés de faire des présents considérables, non seulement p.255 au ministère, mais aussi aux princes du sang, & afin que cela ne les incommoder pas trop, & que même ils puissent en garder quelque chose, ils n'ont pas à craindre que les gens à qui ils ont à faire dans cette occasion, trouvent de la protection chez les ministres, ni qu'on vienne jamais à faire une recherche sérieuse de leur conduite. Cela est si vrai que personne n'hasardera facilement de se plaindre de leurs



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

tours de passe-passe, parce qu'on n'ignore pas que, quelque mine qu'on fasse, il n'y a point de réparation à espérer. Personne ne peut adresser ses plaintes directement à l'Empereur, mais il faut absolument passer par les mains des ministres, ou de ceux qui sont en possession des premières charges du palais ou de la chambre de S. M., & ces messieurs sont tous si étroitement liés d'intérêt avec les autres grands seigneurs de l'Empire, que quelque part <sup>p.256</sup> où la partie souffrante s'adresse, elle est nécessairement la dupe de l'affaire.

Le même jour, les députés essayèrent de nouveau de lever quelques marchandises, en attendant que leur mémoire fut dressé ; mais leur dessein échoua

Le 9, je parlai de nouveau aux mandarins du conseil au sujet de notre caravane ; mais je n'en tirai d'autre réponse, sinon que cette affaire ne regardait personne que les députés de la Cour.

Le 14, lorsque je voulus sortir pour aller moi-même au Conseil, la garde qui était à notre porte refusa de me laisser passer, sous prétexte que les quatre mandarins députés de la Cour avaient commandé, qu'on ne laissât sortir personne jusqu'à ce que les marchandises qui devaient être levées pour la Cour, fussent livrées. Je passai malgré elle, mais je m'en revins <sup>p.257</sup> sans avoir pu rien faire, attendu que le président n'était pas en ville.

J'envoyai le 17 mon interprète au Conseil, pour savoir la résolution du président sur ce que j'avais représenté au Conseil le jour d'aparavant, & comme il apprit qu'il n'y était pas, & qu'il pouvait le trouver chez lui, il alla lui parler, & vint me dire en réponse, que le président aurait soin que cette affaire fût terminée incessamment ; que cependant il fallait aussi pour cet effet que le commissaire s'accommodât à mettre ses marchandises à un prix raisonnable ; ce dont il n'avait jamais été question auparavant. Il chargea outre cela mon interprète de me dire, que dans ces temps on le trouvait rarement chez lui, parce qu'il était tout le jour à Czchan-Zchumnienne auprès de S. M., & que quand j'aurais quelque chose à lui proposer, il fallait que je

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

la fisse <sup>p.258</sup> communiquer par mon interprète aux mandarins du Conseil, qui ne manqueraient pas de lui en faire le rapport.

Le 16, les mandarins députés ayant fabriqué à leur fantaisie une spécification des marchandises qu'ils devaient recevoir pour la provision de S. M. & de la Cour, ils vinrent nous la présenter, dans la pensée de lever une partie considérable de marchandises par cette fourberie.

Le 17, cette spécification ayant été traduite en langue russe, nous trouvâmes que la quantité de marchandises qu'ils demandaient était trop considérable pour pouvoir leur être accordée. C'est pourquoi on leur demanda de la part de qui cette spécification nous était envoyée, & qui l'avait signée ; sur quoi après bien des tours & des échappatoires inutiles, ils furent enfin réduits à avouer qu'elle était de <sup>p.259</sup> leur propre façon, & qu'ils avaient jugé que cette quantité suffirait vraisemblablement pour les besoins de la Cour. Mais en faisant cet aveu, ils ne laissèrent pas de faire comprendre au commissaire,

« qu'il ne devait point se flatter de pouvoir commencer à négocier avec personne, avant qu'ils eussent reçu le contenu de cette spécification.

Le 18 l'Allegadah étant venu nous voir, pour acheter quelques marchandises, je le suppliai de se souvenir des promesses, que S. M. avait eu la bonté de faire à M. d'Ismayloff, au sujet de la liberté du commerce, attendu que, du train que les affaires prenaient, il paraissait presque qu'on les avait entièrement oubliées : mais il me dit pour toute réponse que c'était une affaire qui ne le regardait en aucune manière, & qu'il fallait que je <sup>p.260</sup> m'adressasse au Conseil pour cela. <sup>1</sup>

Le 22, j'envoyai mon interprète au Conseil avec un mémoire au

---

<sup>1</sup> Tout se fait à la Chine par la disposition des différents collèges, auxquels les affaires peuvent avoir rapport, sans qu'il soit permis de s'adresser directement à la Cour, pour quelque affaire que ce puisse être. Dans les temps des derniers empereurs chinois, ces collèges étaient si absolus, qu'en bien des occasions l'Empereur lui-même n'osait pas toucher à leurs décrets ; mais depuis que les princes tartares sont montés sur le trône de la Chine, on n'y regarde plus de si près, témoin l'exercice de toutes sortes de religions étrangères publiquement autorisé, & la résidence de l'agent de Russie à Pékin accordée par le seul bon plaisir du Chan, nonobstant toutes les remontrances du ministère, & les constitutions du gouvernement de la Chine.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

sujet de cette affaire, mais les mandarins qui s'y trouvaient refusèrent de le recevoir, sous prétexte qu'il leur fallait avoir les ordres du président là-dessus, & savoir de lui s'ils devaient l'accepter ou non.

Le même jour, les quatre députés <sup>p.261</sup> étant venus nous voir, nous donnèrent à entendre,

« que le temps ordinaire qu'on avait accoutumé de tenir le commissaire enfermé étant sur le point de finir, ils étaient venus pour commencer à négocier avec lui & apprendre combien il demandait de chaque sorte de marchandise, afin qu'après avoir fait leur accord, ils pussent incessamment déclarer l'entrée de notre maison libre à tout le monde.

Sur quoi je leur fis demander,

« qui pouvait les avoir autorisés à renfermer pour un certain temps, comme on pourrait faire à des esclaves, les sujets d'un si grand monarque que l'était le Czar mon maître.

Mais ces messieurs ne trouvant pas à propos de répondre à une question si délicate, se contentèrent de dire,

« qu'il faudrait bien que le commissaire se déterminât à leur donner les marchandises qu'ils lui <sup>p.262</sup> demandaient, & cela au prix qu'ils jugeaient convenable ; à moins qu'il ne voulût de gaieté de cœur s'engager en des dépenses qui surpasseraient de beaucoup ce qu'il avait en vue, par son opiniâtreté ; & que dans la nécessité où il était de nourrir ses gens à ses propres dépens, il agissait directement contre ses intérêts, de ne vouloir pas finir avec eux.

Là-dessus, je voulus savoir, s'ils avaient des ordres de nous presser d'une manière si violente, à leur donner des marchandises : sur quoi ils répondirent que non, &

« qu'ils étaient venus pour trafiquer avec le commissaire ; mais qu'il fallait qu'il leur donnât des meilleures marchandises

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

de la caravane, & cela au prix que la Cour en avait toujours payé.

Le commissaire, pour faire un dernier effort, leur offrit des marchandises de la même qualité de celles que la Cour avait reçues p.263 autrefois sans en augmenter le prix ; mais cela ne les accommodant pas encore, ils se retirèrent, disant qu'ils allaient consulter ensemble, pour voir s'ils pourraient augmenter le prix des marchandises au-delà de ce que la Cour en avait toujours donné.

Peu de temps après on vint chercher mon interprète de la part du Conseil, pour lui communiquer la réponse du président au sujet de mon mémoire : sur quoi je l'y envoyai à l'heure même avec le mémoire en question, ne doutant point, après ce que le président lui avait dit là-dessus lui même, qu'il ne fût reçu sur-le-champ. Mais il m'apprit à son retour, que le président avait ordonné à un mandarin de me faire savoir la réponse qui suit, telle que je l'ai écrite mot à mot de la bouche de l'interprète.

« J'ai été trouver l'Allégamba au sujet du mémoire de M. l'agent & il ne nous a pas p.264 défendu d'accepter ledit mémoire, mais il m'a de plus chargé de lui dire ce qu'on a fait entendre autrefois à M. d'Ismayloff ; savoir, que le commerce est regardé chez nous avec mépris & comme un fort petit objet ; que M. l'Agent n'ignore pas lui-même, que nous avons constamment refusé le passage à la présente caravane, & que certainement on n'aurait jamais consenti qu'elle entrât dans la Chine, si S. M. se laissant aller aux instances réitérées de M. l'Envoyé extraordinaire, n'y eût à la fin donné les mains.

Que l'Allégamba y avait même ajouté ces paroles :

« Ces marchands viennent ici pour s'enrichir eux-mêmes & non pas nos gens ; ce que l'on peut assez voir parce qu'ils prétendent mettre eux-mêmes le prix à leurs marchandises, pour pouvoir les vendre plus chèrement. C'est pourquoi, allez dire p.265 à M. l'agent, que non seulement nous refusons le

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

mémoire en question, mais que même il peut se dispenser à l'avertir de nous proposer des affaires qui peuvent concerner le commerce, parce que nous ne voulons plus nous mêler des marchands de Russie.

Notre prison continua à peu près sur le même pied, en sorte qu'il n'était permis qu'aux seuls domestiques du Premier ministre & du président, & à un écrivain de la garde-robe, d'entrer chez nous ; ce qu'ils firent fort assidûment, & apparemment pour épier ce qui se passait dans notre quartier, dans l'espérance que nous serions à la fin obligés à soumettre notre commerce à leur discrétion.

J'appris le 25 que le brigadier qui avait eu jusque là l'inspection sur la garde de notre logis, était rentré dans les bonnes grâces de l'Empereur, & p.266 que S. M. venait de lui conférer la charge de Grand maréchal de la Cour, avec le commandement en chef de l'armée que ce monarque envoyait dans le pays des Mougales <sup>1</sup>. Je me rendis à l'heure même chez lui, p.267 pour lui en faire mes compliments, & ayant trouvé moyen de l'entretenir de ce qui nous était arrivé avec les quatre mandarins députés de la Cour, il me donna sa parole, qu'il les ferait appeler le même jour à la Cour, pour s'informer au juste de l'état de cette affaire, & qu'ensuite il leur ordonnerait de recevoir, sans plus différer, ce dont on aurait absolument besoin pour le service de S. M. & de la Cour. Il me parut en même temps extrêmement surpris de la conduite que son frère, le Premier ministre, & l'Allégamba tenaient dans cette occasion.

Le 27, le Premier ministre étant revenu chez nous, me dit,

---

<sup>1</sup> Les Mougales sont des Tartares païens qui habitent au Nord de la Chine. ils sont partagés en deux branches, dont la première est celle des Mougales Orientaux ou de Nieuchu, qui habitent vers les bords de la mer du Japon, entre la rivière d'Amur & la Grande muraille. Ceux-ci sont les sujets naturels de la maison tartare, qui règne à présent à la Chine, & ce sont eux qui se sont rendus maîtres de cet Empire dans le siècle passé ; ils sont ensevelis dans un paganisme extrêmement grossier & n'ont presque aucune religion. Ils habitent la plupart dans des villes & des villages, & se nourrissent de l'agriculture. La seconde branche des Mougales est celle des Mougales-Occidentaux, autrement appelés Calchas : ces derniers sont seulement sous la protection de la Chine sans lui être entièrement sujets, ayant leur Chan particulier. Ils vivent sous des tentes & se nourrissent de leur bétail sans cultiver les terres. Leur religion est le culte du delai-lama.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

« qu'il avait appris que l'interdit sur notre maison n'était pas encore levé, & qu'il souhaitait que je voulusse lui en apprendre la raison.

Je lui répondis,

« qu'il y avait déjà longtemps que je cherchais à en être instruit, <sup>p.268</sup> mais que je ne trouvais personne qui en voulût prendre connaissance ; que cependant cette affaire devait éclater nécessairement avec le temps, vu que c'était une injustice criante de tenir renfermée pendant tant de temps une caravane, qui était venue sur la foi des traités solennellement confirmés.

Il me répliqua là-dessus,

« qu'il y avait déjà longtemps que la Cour avait résolu de ne plus accepter de caravane, parce que tous les marchands qui avaient négocié avec les Russes étaient réduits à la besace, par la trop grande abondance des marchandises de Russie qui se trouvaient à la Chine ; que ce n'était que sur les fortes instances que M. d'Ismayloff avait faites tant à la Cour, qu'au Conseil, offrant pour cet effet que le commissaire & les gens vivraient à l'avenir à leurs dépens, qu'on avait enfin accordé le passage <sup>p.269</sup> à la présente caravane ; que loin de faire la moindre attention à ces circonstances, le commissaire refusait maintenant le prix ordinaire qu'on lui avait offert de la part de la Cour de ses marchandises & voulait les vendre à plus haut prix ; qu'il souhaitait que je voulusse lui faire entendre raison là-dessus, & lui remontrer ce qu'il venait de me dire.

Je lui dis,

que je n'avais garde de mettre un nouveau prix sur les marchandises que le commissaire avait en commission, que cela ne dépendait point de moi, attendu que c'était à lui à répondre des marchandises qu'on lui avait confiées, & qu'il ne

## **Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin**

permettrait pas que d'autres que lui y missent le prix : que pour ce qui était du passage de la caravane, il était stipulé longtemps avant la venue de M. d'Ismayloff à la Chine, & qu'on ne pouvait y faire le <sup>p.270</sup> moindre changement sans ébranler dans leurs fondements les traités conclus entre les deux Empires ; & que, posé même qu'il y eut quelque chose à y changer, cela ne se pourrait faire que d'un contentement commun, & qu'après que par des députés, nommés à cet effet par les deux Empires, on aurait fait examiner à fond cette affaire & dresser un nouveau plan de convention.

Cette réplique pouvant engager trop avant le ministre, il rompit l'entretien, & se fit apporter quelques marchandises par le commissaire.

@

## DÉCEMBRE

@

Les quatre mandarins députés de la Cour voyant, à la fin, que nous aimions mieux continuer à garder notre arrêt, que de nous abandonner à leurs prétentions déraisonnables, & <sup>p.271</sup> que d'un autre côté le Grand-maréchal de la Cour s'intéressait vivement pour nous, voulant absolument qu'ils terminassent cette affaire, levèrent à la fin l'interdit sur notre maison.

Le 2 de ce mois, le Conseil fit publier qu'il était permis à tout le monde de venir négocier avec nous ; mais on s'était réservé un tour de chicane, qui nous fit grand tort, & rebuta absolument tous les négociants. Car dès qu'on vit que les marchands commençaient à venir chez nous, on leur fit savoir

« que personne ne pourrait emporter la moindre chose de ce qu'il aurait achetée sans l'avoir fait voir auparavant aux quatre mandarins députés de la Cour, afin qu'ils en pussent prendre, ce qu'ils jugeraient être convenable aux besoins de la Cour.

Cet avertissement ôta toute envie aux négociants de venir trafiquer avec nous, attendu qu'ils n'y pouvaient trouver <sup>p.272</sup> que des pertes assurées, s'ils étaient obligés de passer par les mains de ces mandarins affamés. C'est ce qui m'a fait connaître plus que toute autre chose quel pénible métier c'est à la Chine que le négoce, lorsqu'on est contraint de dépendre de la discrétion des mandarins & des soldats, qui n'en ont absolument point. Mais le Poyamba ou Grand maréchal de la Cour, en ayant été informé, eut encore la bonté de vouloir remédier à ce nouvel incident, ordonnant aux mandarins de ne prendre de personne, autre que du commissaire, les marchandises dont la Cour avait besoin. Pour cet effet, il envoya son maître d'hôtel même avec eux chez le commissaire, pour lui dire,



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

« qu'il venait de la part de son maître pour voir combien & de quelles sortes de marchandises ces gens lèveraient pour la Cour afin qu'il lui en pût faire un rapport précis.

Sur p.273 quoi on leur présenta des marchandises ; mais ils en agirent avec tant de retenue en présence de cet homme, qu'ils n'en prirent qu'une médiocre partie ; cependant ils ne laissèrent pas de se tenir toujours auprès de notre maison pour prendre des marchands chinois ce qu'ils n'osaient plus nous demander. Et pour achever de contrecarrer notre commerce, le ministère avait représenté à l'Empereur, qu'il était entré depuis plusieurs années dans les magasins de pelleterie de S. M. une beaucoup plus grande quantité de zibelines, qu'il n'en fallait pour la consommation de la Cour, & que cette quantité venant à augmenter, d'année en année, il valait mieux que S. M. en fit vendre une partie, que de les laisser gâter.

Les 12, 13 & 14, plusieurs marchands chinois & autres commissionnaires, tant des grandes maisons que p.274 des gens ordinaires de Pékin, étant venus chez nous, & ayant hasardé d'acheter quelques *petits-gris* & autres marchandises de peu de valeur, pour voir le véritable but des mandarins qui se tenaient auprès de notre logis, ils ne rencontrèrent d'abord aucun obstacle de leur part ; mais lorsque le marché fut conclu, on leur signifia qu'ils ne devaient rien emporter de ces marchandises, avant qu'on en eût choisi ce qu'il y avait de meilleur pour la Cour.

Le 15, sur ce qu'on sut à la Cour & au Conseil, que nous avions commencé de trafiquer, on fit publier qu'on allait vendre à un juste prix deux mille zibelines des magasins de pelleterie de l'Empereur : sur quoi tous ceux qui avaient commencé à négocier avec nous, y allèrent acheter leurs provisions, les uns de crainte des chicanes des mandarins, & les p.275 autres parce qu'ils croyaient y trouver mieux leur compte qu'avec nous. Effectivement on y vendit, à ce que j'ai appris dans la suite, les meilleures zibelines à 2 ½ laen, les moyennes à 1 ½, à 1 laen, les moindres à 90 fun. Toutefois ce n'étaient point des zibelines

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

de Sibérie, mais de celles que les Tongouses<sup>1</sup> de la domination chinoise prennent dans les p.276 environs de la rivière d'Amur<sup>2</sup> & dont ils sont obligés de fournir annuellement une certaine quantité au trésor de S. M. La contrée d'où ces zibelines viennent, s'appelle Solloni.

J'appris le 16 que, nonobstant que la Cour eût consenti à un commerce entièrement libre entre les deux nations, & exempt de toutes sortes d'impôts, les mandarins qui étaient auprès de notre maison avaient ordonné à la garde de ne laisser entrer qui que ce pût être chez nous, à moins que d'avoir à montrer un billet de leur part, & qu'ils se faisaient p.277 donner pour ce billet 30 zschosses, qui font environ 4 fun ; mais ceux qui voulaient venir trafiquer chez nous étaient obligés de faire une fois pour toutes un accord avec eux, ou pour un temps fixé, ou pour tout le temps que la caravane serait à Pékin, après quoi ils recevaient un billet, avec lequel ils pouvaient venir chez nous, comme bon leur semblait. Tous les autres qui refusaient de leur acheter de cette manière l'entrée libre chez nous, étaient renvoyés, comme des gens qui ne venaient que pour avoir du crédit, & peut-être pour voler dans l'occasion.

Le 17, mon mandarin étant venu me voir, je lui dis

« que j'avais été bien aise d'apprendre que la Cour commençait à se mêler du commerce, qu'on avait regardé jusque là comme une chose si méprisable chez eux, qu'on nous en avait sans p.278 cesse reproché le peu d'importance ; & qu'après que S. M. avait donné des marques si authentiques de l'estime qu'elle faisait du commerce,

---

<sup>1</sup> Les Tongouses sont un peuple païen du Nord de l'Asie, qui tire vraisemblablement son origine des Tartares. Ils occupent une grande partie de la Sibérie Orientale, & quelques branches de cette nation s'étendent même jusque sur les bords méridionaux de la rivière d'Amur. Cette dernière partie des Tongouses est sujette aux Chinois, & tellement mêlée avec les Mougales Orientaux, qu'à peine les pourrait-on discerner, si la nature n'avait distingué toutes ces nations les unes des autres par des marques ineffaçables que l'on découvre facilement dans les différents traits de leurs visages. Tous les autres Tongouses sont sujets de la Russie. Voyez l'Histoire généalogique des Tartares.

<sup>2</sup> La rivière d'Amur est une des grandes rivières de l'Asie : elle a ses sources dans le pays des Mougales vers la rivière de Selingua, & courant de là à l'Orient ; elle fait la frontière de ce côté entre la Sibérie Orientale & les Mougales Orientaux, & après un cours de plus de 309 lieues d'Allemagne, elle va se jeter dans la mer du Japon vers le

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

j'espérais qu'à l'avenir on apprendrait à en parler avec plus de retenue.

Il répondit à cela,

« que ce n'était pas en vue d'aucun intérêt que l'Empereur avait fait vendre les zibelines dont je parlais ; mais que cela s'était fait par la seule raison, qu'en ayant une si grande quantité dans ses magasins, on avait jugé qu'il valait mieux en vendre une partie, que de les y laisser déperir.

Je répliquai à cela,

« que si à la Cour de S. M. Czarienne, & dans son Empire on pouvait consommer toutes les pelleteries que le pays fournit, il pourrait compter qu'il y en aurait peu à la Chine.

Je demandai ensuite,

« si c'était du contentement de l'Empereur que <sup>p.279</sup> les mandarins commandés auprès de notre porte, vendaient des billets de passage aux gens qui avaient à faire chez nous, & refusaient absolument l'entrée de notre maison à ceux qui ne voulaient pas leur en acheter.

Je lui demandai encore,

« d'où venait que les quatre mandarins députés de la Cour se tenaient toujours dans notre maison.

Il répondit à cela

« que l'Empereur n'en savait rien, & qu'il n'y avait personne qui osât le lui dire, attendu que l'Allégadah leur avait donné la permission de vendre ces billets comme un profit casuel : que pour les mandarins députés, il ignorait ce qu'ils y venaient faire.

Je lui dit pour conclusion,

---

44e degré de latitude septentrionale.

## **Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin**

« que je ne pouvais comprendre pourquoi messieurs les ministres nous étaient si contraires en toutes choses jusque là même qu'ils refusaient <sup>p.280</sup> de nous voir, & de recevoir nos mémoires. Que je souhaitais fort qu'ils n'en fissent pas tant, que je fusse à la fin obligé d'en porter directement mes plaintes à S. M. d'autant que je ne prétendais rien que ce qui était conforme aux traités ; & que tandis que ces traités devaient subsister en leur entier entre les deux Empires, il était d'une nécessité indispensable de m'écouter là-dessus, & de donner des résolutions telles qu'on trouverait convenables sur les mémoires, que je pourrais présenter de temps en temps à cette occasion.

Dans les derniers jours de ce mois, S. M. alla faire un tour à Caisa, qui est un palais avec un beau parc à quelques ly au Sud de Pékin, où elle passa, quelques semaines ; ce qui fut cause qu'il ne se passa rien de remarquable entre les ministres & nous.

@

## JANVIER 1722

@

p.281 Le 15 de ce mois, la garde qui était à notre porte refusa de laisser passer quelques chariots de foin que mes gens avaient acheté, parce que les paysans n'avaient point de billets de passage, & qu'ils ne voulaient rien donner aux soldats. Et nonobstant que j'envoyasse avertir les officiers & les mandarins de cette insolence, on ne laissa pas de chasser les paysans avec leur foin. Je m'en plaignis aussi à mon mandarin, mais avec aussi peu de succès.

Le 16, après avoir appris la nouvelle de la conclusion de la paix entre S. M. Czarienne & la porte Ottomane, je fis chanter le *Te Deum* dans l'église de S. Nicolas, & célébrer tout ce jour en fête.

## FÉVRIER

@

Le 2 de ce mois, j'allai à la Cour <sup>p.282</sup> & fis offrir, selon la coutume de la Chine, quelques présents à S. M. par son chambellan, à l'occasion de la nouvelle année ; ce qui est une cérémonie que tout homme, qui est revêtu d'un caractère public, doit observer indispensablement, à moins que de vouloir s'exposer à la censure de tout le monde. S. M. reçut mes petits présents fort gracieusement, & me fit présent à son tour de toute sorte de gibier de la chasse de l'automne passée <sup>1</sup>, & d'un bon nombre de brebis, & c'est de cette manière que S. M. est accoutumée de régaler sur la fin de l'année tous les gens de sa Cour qu'elle veut distinguer.

Le 4, qui est le dernier jour de <sup>p.283</sup> l'an chez les Chinois, la Cour mit fin à la vieille année par un festin, qui ne dura pourtant que fort peu, parce que S. M. ne venait que de relever d'une grande maladie qu'elle avait essuyée. Dans cette occasion, j'eus l'honneur d'être assis vis-à-vis de S. M. à quelques pas du trône, & cette place est un peu au-dessous de celle des princes du sang, mais au dessus de celle des mandarins du premier ordre. Le festin fini, S. M. s'étant retirée, le maître des cérémonies vint me dire, que je serais dispensé de venir le lendemain, premier jour de l'an, à la Cour, pour faire mes compliments à S. M., attendu que c'était la coutume que les princes & les mandarins de l'Empire se rangeaient ce jour-là, chacun selon son rang, dans la cour du château, où en qualité d'étranger je ne devais point être.

<sup>p.284</sup> Le 14, le Premier ministre nous donna à dîner à moi & au commissaire, & il ne se passa rien de remarquable dans cette occasion, sinon qu'il me demanda si je m'en retournerais avec la caravane ; ce qui me fit soupçonner qu'on avait déjà agité cette matière à la Cour : je lui répondis qu'il ne dépendait pas de moi de partir d'une Cour où le

---

<sup>1</sup> Les Mougales & autres Tartares païens ont une invention particulière de sécher toutes sortes de viandes à l'air & au Soleil, sans qu'elles soient sujettes à se gâter, au moyen de quoi ils ont du gibier d'une année à l'autre.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Czar mon maître m'avait envoyé pour y résider jusqu'à ce qu'il me rappelât.

Le 18 & le 19, S. M. fit célébrer la fête des Lanternes, qu'on dit avoir toujours été solennisée à la Cour de la Chine depuis plus de deux mille ans. Cette fête fut célébrée avec beaucoup de magnificence à Czchan-Zchumienne. Pendant le grand repas qu'il y eut dans cette occasion à la Cour, on représenta toutes sortes de comédies & autres spectacles divertissants, & sur le soir on tira de très beaux feux <sup>p.285</sup> d'artifice, qui joints à tant d'illuminations & à cette prodigieuse quantité de lanternes ornées de figures & diversifiées de toutes sortes de couleurs, faisaient un effet admirable pendant l'obscurité de la nuit <sup>1</sup>. On m'avait placé à cette occasion, tout comme la dernière fois à Pékin, à quelques pas du trône de l'Empereur.

Le 26, étant de retour à Pékin, plusieurs des principaux marchands de la Corée vinrent me voir ; mais lorsque je voulus les faire entrer dans mon appartement, quelques-uns des soldats qui les accompagnaient s'y opposèrent & s'émancipèrent jusqu'au <sup>p.286</sup> point de les menacer avec les grand fouets, qu'ils avaient dans leurs mains : sur quoi je les fis incontinent mener par nos gens dans l'avant-cour de la maison, pour y attendre jusqu'à ce que lesdits marchands fussent sortis de chez moi. Je leur fis dire en même temps, qu'ils feraient fort sagement une autrefois de n'avoir plus la hardiesse de vouloir se servir de leurs fouets chez moi. Ensuite de quoi, ces marchands entrèrent à la vérité dans mon appartement, mais ils n'osèrent s'y arrêter de peur de s'exposer à quelque insolence de la part des soldats de leur escorte <sup>2</sup>. Il

---

<sup>1</sup> Les Chinois ont coutume de faire des dépenses extraordinaires à cette fête en feux d'artifice & en lanternes, y ayant telle lanterne qui coûte jusqu'à 10.000 laen & davantage. Le feu de leurs fusées est pareillement d'une beauté toute particulière, les différentes couleurs y étant représentées si vivement, que nos artificiers sont obligés d'avouer, que les Chinois les surpassent de beaucoup dans cette science.

<sup>2</sup> Les Chinois étant accoutumés de traiter fort durement les habitants de la Corée & leur ayant interdit toute correspondance avec les nations étrangères, il n'y avait aucune apparence qu'ils voulurent s'humaniser à cet égard en faveur d'un ministre de la Cour de Russie ; cette puissance étant presque l'unique, qui pourrait soutenir les habitants de la Corée, en cas qu'il leur prît jamais envie de secouer le joug de la Chine ; attendu que par la rivière d'Amur les Russes peuvent venir descendre dans tous les ports de la Corée, sans que les Chinois puissent les en empêcher ; & peut-être cette conduite du sieur Lange n'a-t-elle pas peu contribué à déterminer la Cour de la Chine à le renvoyer si subitement.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

fallait que la civilité <sup>p.287</sup> avec laquelle je les avais reçus, & à laquelle ils n'étaient guère accoutumés de la part des Chinois, leur eût fait prendre goût à ma conversation, puisqu'ils revinrent le 22 devant ma maison : mais la garde leur en refusa l'entrée.

@



## MARS

@

Nous continuâmes notre négoce pendant ce mois, autant que les mandarins & les soldats de notre garde le voulurent bien permettre. Au reste, il ne se passa rien de remarquable, sinon que le commissaire ayant envoyé un écrivain de la caravane vers les landes, pour voir en quel état se trouvaient les chevaux qu'il y avait laissés en venant à Pékin, il nous <sup>p.288</sup> rapporta à son retour, qu'ils étaient tous en fort mauvais état, & que si l'on n'y envoyait incessamment de l'argent pour les faire mettre dans des écuries, il était fort à craindre que la plus grande partie ne crevât.

## AVRIL

@

Le 6 de ce mois, j'envoyai mon interprète à la réquisition du commissaire vers les mandarins, qui se tenaient à cause de la caravane autour de notre maison, & leur fis savoir que le commissaire étant obligé d'envoyer quelqu'un de ses gens avec de l'argent vers les landes, afin que ceux qui étaient chargés du soin des chevaux de la caravane, pussent être en état de les tenir dans les écuries, on avait besoin, pour plus grande sûreté, de quelques soldats ou de quelques autres personnes pour escorter cet homme, & que je les priais d'avoir soin de cette p.289 affaire. Ils me firent dire qu'ils en feraient leur rapport au Conseil, sans les ordres duquel ils ne pouvaient disposer de rien.

Le 7, deux mandarins, accompagnés d'un écrivain, vinrent me porter la réponse du président sur cette affaire, & d'autant qu'elle était écrite sur une feuille de papier, ils m'en firent la lecture dans les termes suivants :

L'Allégamba ayant été informé hier, que vous voulez derechef envoyer un message dans les landes, ne comprend pas qu'il soit possible que ce ne soit pour autre chose que pour les chevaux en question, que vos gens font tant de voyages entre les landes & Pékin. C'est pourquoi il suppose qu'à l'aide des Mougales vous pourriez bien avoir quelque correspondance secrète entre cette ville & Selinginskoi ; ce qu'i pourrait faire naître des plaintes & des p.290 défiances entre les deux Empires ; car il n'ignore pas que les Mougales sont gens à se laisser employer à de semblables affaires, & que les Russes ne plaignent point leur argent dans ces sortes d'occasions.

Je leur demandai si cette réponse était de l'Allégamba, ou si elle était de leur composition. Sur quoi ils m'assurèrent qu'ils l'avaient écrite mot-à-mot telle que l'Allégamba la leur avait donnée, & que c'était pour cette seule raison qu'il ne voulait pas consentir à l'envoi en question.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Après cette explication, que je jugeai nécessaire pour ma plus grande sûreté, je les priai de dire de ma part à l'Allégamba,

que la précaution qu'il prenait n'était bonne à prendre qu'avec des prisonniers, à moins qu'il n'eût quelque lettre interceptée à me faire voir, par laquelle on pût me convaincre d'avoir travaillé à <sup>p.291</sup> brouiller les deux Empires : que partant, comme je faisais un caractère public, je pouvais écrire toutes les fois qu'il me plaisait, sans avoir besoin pour cela, ni de l'escorte, ni du contentement de M. le président ; & que même, si j'avais un courrier à expédier pour mes affaires particulières, il ne pourrait pas m'en empêcher sans une violence manifeste.

J'envoyai ensuite mon interprète au Conseil avec ces mandarins, pour savoir à quoi ce ministre se déterminerait : mais il me fit dire, qu'il n'avait garde d'employer à notre service les chevaux & les gens de guerre de l'Empereur son maître, & cela en des voyages où il fallait qu'ils fissent des dépenses auxquelles ils ne pouvaient pas fournir de leurs appointements ordinaires. Je lui fis proposer de défrayer les gens de l'escorte qu'il nous accorderait, & que nous leur donnerions <sup>p.292</sup> même de nos chevaux à monter, pour qu'ils n'y employassent pas ceux de l'Empereur ; ou, que si cela ne l'accommodait pas encore, je ne lui demandais qu'un passeport, & que je hasarderais d'y envoyer un de nos gens sans escorte. Il se tint sur la négative, & ne voulut accepter aucun de ces expédients, se contentant de me faire dire pour toute réponse, qu'il n'en ferait rien. J'appris en même temps de mon interprète, qu'ils avaient raisonné à cette occasion entre eux à peu près en ce sens :

« Ces étrangers viennent ici avec leur commerce, pour nous accabler à tout moment de mille bagatelles, prétendant qu'on doit les favoriser en toute occasion, ni plus ni moins que si c'était une obligation, & cependant nous sommes encore à pouvoir obtenir la première réponse d'eux au sujet de nos affaires.

Le 16, j'appris que depuis quelques <sup>p.293</sup> semaines le Tuschidtu-Chan

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

des Mougales <sup>1</sup>, qui campe à Urga, s'était plaint à la Cour de la mauvaise conduite des marchands russes, qui venaient à Urga, & qu'il avait en même temps averti le ministère, que jamais il n'y avait eu un si grand concours de marchands russes & chinois à sa p.294 résidence, que pendant cette année ; que là-dessus S. M. avait pris la résolution d'y envoyer un mandarin, avec ordre à ce Chan de les faire chasser d'Urga ; mais sans faire semblant que cela se fît par ordre de S. M., afin qu'il parût que cela ne venait que du propre mouvement du Tuschidtu-Chan & comme s'il eût fait cette exécution en qualité de maître dans son pays.

Le même jour, un courrier qui était nouvellement arrivé de Selinginskoi, avec des dépêches du mandarin qui se trouvait dans cette ville, raconta à mon interprète, que l'intendant de Selinginskoi avait présenté divers paquets de lettres venus de Russie à ce mandarin, pour les faire tenir au Conseil des affaires des Mougales à Pékin ; mais qu'il avait refusé de les recevoir sur ce que ledit intendant ne lui en avait pas pu apprendre le contenu.

@

---

<sup>1</sup> C'est le nom du Chan d'à présent des Mougales Occidentaux. Ce prince était autrefois souverain ; mais depuis que les Mougales Orientaux se sont emparés de la Chine, il s'est mis sous la protection de cet Empire pour être mieux en état de pouvoir faire tête aux Kalmoucks, avec lesquels il est presque toujours en guerre. C'est un prince fort puissant ; ses frontières s'étendent du côté de l'ouest, jusqu'aux bords de la grande rivière de Jenisca, & même en deçà de cette rivière, vers les sources de l'Oby ; & de l'autre côté, elles s'avancent bien avant vers l'est & jusqu'à la Grande muraille. Ce Chan des Mougales Occidentaux a plusieurs petits Chans de cette nation pour vassaux, & peut mettre jusqu'à 100.000 hommes & davantage en campagne, tout cavalerie ; mais il s'en faut beaucoup que ses sujets soient aussi bons soldats que les Kalmoucks.

## MAI

@

p.295 Le 4 de ce mois, deux mandarins du Conseil, accompagnés de trois écrivains & de deux officiers de la garde de notre maison, étant venus chez moi à onze heures de la nuit, m'informèrent que le *kuimentitu* (c'est le nom qu'on donne au gouverneur de Pékin), étant de retour de chez l'Empereur, avait à m'entretenir d'une affaire de conséquence ; & que comme, pendant le jour, il était occupé depuis le matin jusqu'au soir, il me pria de vouloir bien me donner la peine de venir le voir chez lui, quoiqu'il fût déjà un peu avant dans la nuit. J'étais couché, lorsque ce message arriva ; cependant je me levai, pour faire ce que ce ministre souhaitait, attendu que les mandarins m'assuraient que l'affaire pour laquelle il voulait p.296 me parler, pressait beaucoup. Dès que je fus arrivé à sa maison, on me reçut avec une politesse toute particulière & le *kuimentitu* étant venu en personne au-devant de moi jusque dans la cour, me mena dans son appartement & me pria de m'asseoir auprès de lui. Il entama d'abord le discours par me faire de grandes excuses, de ce qu'il y avait si longtemps qu'il n'avait pu avoir le plaisir de me voir, ni chez lui, ni ailleurs, mais qu'il croyait que je n'ignorais pas qu'il était obligé de se trouver tous les jours depuis le matin jusqu'au soir à Czchan-Zchumnienne auprès de S M. Je lui répondis, que je trouvais ses excuses si justes, que je n'avais pas un mot à redire, & que je le plaignais extrêmement d'être obligé de passer son temps d'une manière si incommode. Après plusieurs autres compliments réciproques de cette nature, il me demanda,

« s'il y p.297 avait longtemps que je n'avais point eu des nouvelles de Selinginskoi.

Je lui répondis,

« qu'il y avait déjà quelque temps que je n'en avais point.

Enfin, l'affaire dont il s'agissait vint à se découvrir peu à peu, lorsqu'il me demanda,

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

« si je me souvenais bien que, lorsque j'avais voulu expédier dernièrement un messenger par Kalchanna vers les landes, il m'avait fait dire qu'il n'y pouvait pas consentir, parce qu'il se doutait que par de semblables voies on ménageait des correspondances secrètes qui pourraient aboutir à quelque mésintelligence entre les deux Empires.

Je lui dis

« que je ne me souvenais que de reste de cette réponse si peu attendue que j'avais reçue de sa part ; mais que n'ayant pu pénétrer jusqu'ici sur quel fondement il avait conçu un tel soupçon, il m'obligerait infiniment s'il voulait me <sup>p.298</sup> parler plus intelligiblement sur cette affaire.

Sur quoi il me répliqua :

— Nous nous doutons que vous avez des nouvelles au sujet de nos déserteurs, que vous ne trouvez pas à propos de nous communiquer <sup>1</sup>.

Je lui répondis,

« que, pourvu qu'il <sup>p.299</sup> voulût prendre la peine de considérer quelle vaste distance il y a entre S. Pétersbourg & Pékin, il pourrait aisément juger par lui même, s'il était possible que les courriers qu'on avait dépêchés pour cette affaire pussent être déjà de retour, à moins que de savoir voler ; que, pour le reste, il n'ignorait pas lui-même que de pareilles affaires de

---

<sup>1</sup> Les Tonguses aussi bien que les Mougales & autres peuples d'extraction tartare, qui habitent sur les confins de la Russie & e la Chine, sont accoutumés à désertir fort souvent par centaines de familles des terres d'un Empire à celles de l'autre, selon que leur caprice ou leur intérêt le leur dictent ; ce qui fait le sujet ordinaire des brouilleries entre les deux Empires. Pour remédier à cet inconvénient, il était dit dans le dernier traité, qu'on ne recevrait plus à l'avenir ces déserteurs ; mais que, de part & d'autre, on les renverrait de bonne foi au lieu d'où ils se seraient échappés : & par là les Chinois prétendent être endroit de reprocher aux Russes qu'ils n'agissaient pas de bonne foi, en différant si longtemps la restitution de sept cents familles de leurs sujets, qui s'étaient retirées sur les terres des Russes depuis ce traité ; les Russes, au contraire, en réclamaient pareillement un bon nombre, soutenant qu'il était juste d'en venir à une liquidation à l'égard de ces prétentions réciproques.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

conséquence ne sont pas l'affaire d'un jour, & qu'il faut autre chose pour les régler que des correspondance secrètes.

Il ne fit que branler la tête à cette réponse, parce qu'il courait alors un bruit à Pékin, qu'il était arrivé des ordres à Selinginskoi, de la part de S. M. Czarienne, de ne point restituer les déserteurs en question. Quelques moments après, il me demanda,

« si je voudrais bien lui communiquer quelques nouvelles, lorsque je recevrais des lettres.

Je <sup>p.300</sup> l'assurai

« que je ne lui cacherais absolument rien, soit que cela pût regarder sa personne en particulier, soit que cela regardât la Cour, attendu que de pareilles affaires ne pouvaient m'être communiquées que sur les ordres précis du Czar mon Maître, que je n'oserais tenir cachés, quelque volonté que j'en pusse avoir.

Ce ministre ne croyant pas encore avoir lieu d'être content, me demanda de nouveau, si, lorsque je recevrais des lettres particulières, je voudrais bien lui en laisser prendre une copie, je lui répondis

« qu'il était le premier, depuis que le monde était monde, qui s'était avisé d'une semblable proposition, mais que je ne pouvais pas croire qu'il me parlât sérieusement, quoiqu'il fût un peu trop tard pour railler.

Cette réponse n'étant pas telle qu'il aurait bien souhaité, il changea pour <sup>p.301</sup> quelque temps de discours, en me disant,

« qu'il était dans l'intention d'informer S. M. que la caravane allait incessamment être prête à partir, & pour recevoir en même temps ses ordres à l'égard de ma personne.

Je le priai de faire souvenir S. M. de l'affaire au sujet de laquelle j'avais déjà fait tant d'instances auprès de lui. Enfin, il commença à me parler de mon séjour à Pékin, disant

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

« que le terme dont on était convenu avec M. Ismayloff, pour mon séjour en cette Cour, allait expirer dans peu ;

& il me fit comprendre assez intelligiblement, qu'il faudrait bien me résoudre à m'en retourner avec la caravane. Sur quoi nous disputâmes assez longtemps ensemble & je lui dis,

« que, s'il voulait bien se souvenir que j'avais assisté à toutes les conférences qui s'étaient tenues à ce sujet ; que j'avais lu & eu en <sup>p.302</sup> ma garde toute la correspondance de M. d'Ismayloff avec le Conseil, par rapport à ses négociations ; & que je m'étais trouvé à toutes les audiences que S. M. avait accordées à ce ministre, il ne pouvait pas douter, que tout ce qui s'était passé depuis l'arrivée de M. d'Ismayloff jusqu'à son départ, ne me fût, du moins, aussi bien connu qu'à lui-même.

Je lui alléguai de plus à ce sujet la résolution du mois de février de l'année passée, qu'il avait envoyée lui-même de la part du Conseil à M. l'Envoyé ; où il était dit,

« que S. M. avait donné son consentement à la résidence de l'agent à sa Cour, sans qu'il y fût question d'aucun terme ni directement, ni indirectement.

Mais ce seigneur, nonobstant qu'il n'eût rien à répondre à ce que je venait de lui représenter, se tint ferme à son <sup>p.303</sup> premier arrêt ; que mon séjour n'avait été accordé que jusqu'à l'expédition de la présente caravane, & cette dispute ne se termina que sur la réponse finale que je lui donnai :

« que le Czar mon maître ne m'ayant point ordonné d'entrer dans cet Empire en dépit de la Cour, ou de continuer à y résider contre le bon plaisir de S. M., il faudrait que je m'accommodasse, dans cette occasion, à tout ce qu'elle trouverait à propos de déterminer à mon égard.

Ensuite il me présenta une petite lettre avec une adresse en langue russe, disant qu'elle venait de Naniti-Tursoff, interprète de



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Selinginskoy, & que le kutuchtu l'avait envoyée à Pékin <sup>1</sup> p.304 pour qu'elle me fût rendue. Il ajouta,

« qu'il savait fort bien que, depuis le départ de M. d'Ismayloff, j'avais reçu bon nombre de lettres, dont je n'avais communiqué le contenu à personne ; mais que pour celle-ci, il fallait que je me déterminasse à l'ouvrir en sa présence, & à lui en laisser prendre une copie, si je souhaitais de la garder ; que si je ne pouvais pas gagner cela sur moi, je ne la lirais pas non plus, & qu'il la renverrait d'où elle était venue.

Il ordonna pour cet effet à deux translateurs, qui étaient présents, de se mettre auprès de moi, & de lire la lettre en même temps que moi. Comme je ne l'avais point encore ouverte, je lui demandai,

« ce qui le portait à une curiosité si peu permise, & s'il ne savait pas que ce procédé était directement contraire au droit des gens.

Sa réponse fut

« qu'il p.305 savait bien que ce qu'il faisait n'était pas tout à fait dans l'ordre ; mais que cette lettre étant tombée entre ses mains, il s'attendait que je la lui communiquerais, & que je n'avais qu'à me déterminer sur le choix qu'il venait de me proposer.

Là-dessus, je lui rendis la lettre toute cachetée, en le priant,

« de réfléchir sérieusement sur les suites qu'une curiosité si peu tolérable pourrait avoir, & qu'en attendant j'allais voir jusqu'où s'étendait son autorité sur mes lettres.

Après quoi je sortis de chez lui, pour me retirer dans mon quartier.

Le 5, deux mandarins vinrent me trouver de sa part, pour voir si je ne voudrais pas me résoudre à m'accommoder à sa volonté au sujet de

---

<sup>1</sup> Le kutuchtu est un Grand prêtre particulier des Mougales & des Kalmucks Septentrionaux. Il n'était autrefois qu'un subdélégué du délaï-lama dans ces quartiers, mais il a insensiblement trouvé le moyen de se soustraire à l'obéissance de son maître & de se déifier lui-même, aux dépens du délaï-lama.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

la lettre en question. Je les chargeai de lui dire de ma part qu'il me trouverait toujours prêt à lui rendre tous <sup>p.306</sup> les services imaginables, qu'il pourrait exiger de moi avec honneur ; mais que ce qu'il souhaitait était si peu raisonnable, que je ne le pouvais regarder que comme un affront qu'il voulait bien me faire de gaieté de cœur ; & qu'il pouvait compter qu'il serait obligé avec le temps à m'en faire réparation.

Le 6 les deux translateurs dont j'ai parlé furent mandés à Czchan-Zchumienne sur les ordres du ministre ; ce qui me fit croire qu'on y allait procéder à l'ouverture de ma lettre, mais je fus bientôt convaincu du contraire ; car

Le 7, un mandarin, accompagné d'un écrivain, me la rapporta, sans qu'il y parût la moindre marque de quelque curiosité défendue : il me fit en même temps un compliment de l'Allégamba, disant qu'il me priait de ne faire aucun jugement <sup>p.307</sup> désavantageux de sa personne, à l'occasion de ce qui s'était passé entre nous au sujet de cette lettre ; attendu qu'il m'assurait, qu'il n'y avait rien eu de sérieux de son côté dans cette aventure, & qu'il avait simplement voulu prendre la liberté de badiner un peu avec moi, non toutefois sans se flatter que je lui accorderais ce qu'il souhaitait ; mais que voyant que j'étais fermement résolu de n'avoir de ces sortes de complaisances pour qui que ce pût être, il n'avait pas voulu tarder davantage de m'envoyer la lettre dont il s'agissait, & de me faire assurer de son amitié. Après avoir reçu la lettre, je lui fis savoir en réponse, que j'avais regardé moi-même au commencement cette affaire comme un badinage, mais que voyant qu'on la poussait si avant, j'avais été obligé de la regarder sur un tout autre <sup>p.308</sup> pied, attendu que je n'avais jamais entendu parler d'une pareille manière de badiner ; que cependant après les assurances positives que M. l'Allégamba me faisait donner, qu'il n'y avait rien eu de sérieux de sa part dans cette affaire, il fallait que je la laissasse passer sur le même pied, la priant de prendre à l'avenir un autre objet pour ses divertissements que ma personne.

Ensuite de quoi, ayant ouvert la lettre, je trouvai effectivement qu'elle était dudit Tursoff, en date d'Urga du 20 avril de la même

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

année, & comme le mandarin & l'écrivain, qui m'avaient apporté la lettre, étaient encore dans ma chambre, quand j'eus achevé de la lire, je la leur fis traduire de bouche en langue mougale par mon interprète, afin qu'ils en pussent communiquer le contenu à l'Allégamba & s'informer de lui s'il <sup>p.309</sup> voulait m'accorder une conférence sur cette affaire, ou recevoir là-dessus un mémoire de ma part.

Le 8, le même mandarin revint chez moi, & lui ayant demandé s'il s'était acquitté auprès de l'Allégamba de la commission que je lui avais donnée le jour d'auparavant, il me répondit qu'oui, & qu'il avait ordre de lui de m'apporter la réponse suivante.

« S. M. ne veut plus entendre parler dorénavant d'aucun commerce des Russes dans son Empire, avant que les démêlés sur les frontières soient entièrement accommodés ; mais comme il s'écoulera vraisemblablement bien du temps, avant qu'il puisse revenir des caravanes à Pékin, S. M. trouve à propos que le sieur agent se prépare à s'en retourner avec la présente caravane ; & dès que le commerce entre les deux Empires recommencera, il <sup>p.310</sup> lui sera pareillement permis de venir.

Je fis répondre à l'Allégamba,

« que les ordres que j'avais du Czar mon maître portaient, comme il le savait lui-même, que je devais résider en cette Cour jusqu'à ce qu'il me rappelât ; mais que, comme je n'étais pas en état de m'opposer aux ordres de S. M. je prendrais patience, & me déterminerais à faire ce dont je ne pouvais pas m'exempter ; que ce n'était pas une réponse à ce que je lui avais demandé, & que je l'attendais avec impatience, de même qu'une explication nette sur cette manière si précipitée de rompre tout commerce & toute correspondance entre les deux Empires, sans attendre une résolution sur l'affaire des frontières, & sans aucune

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

déclaration de guerre, ni autre marque préalable d'hostilité, de la part de l'une ou <sup>p.311</sup> de l'autre nation.

Mais le mandarin refusa de se charger de cette commission, disant qu'il ne lui convenait pas de parler ainsi à l'Allégamba, & qu'il fallait que je cherchasse moi-même l'occasion de le lui dire, ou que je lui fisse demander une conférence par mon interprète.

Le même jour, sur l'après-midi j'envoyai mon interprète au Conseil, pour faire savoir à l'Allégamba par le moyen des mandarins qui s'y trouveraient, que je venais de recevoir, ce même jour, les ordres de S. M. pour mon retour en Russie mais que je n'avais reçu aucune réponse de sa part sur l'affaire au sujet de laquelle j'avais souhaité de l'entretenir ; que pour cette raison, s'il n'avait pas le temps de me parler lui-même, il voulût du moins me faire savoir, s'il recevrait sur ce sujet un mémoire de moi ou non.

Le 9 un mandarin vint me dire <sup>p.312</sup> que l'Allégamba avait été informé du sujet pour lequel j'avais envoyé, le jour d'auparavant, mon interprète au Conseil, & que comme il n'avait aucun moment pour pouvoir m'entretenir en personne, il m'envoyait ce même mandarin, pour que je pusse m'expliquer à lui de ce que j'avais à lui proposer, & qu'il avait ordre de lui faire un rapport fidèle de tout ce dont je le voudrais charger. Sur quoi je lui dis que je souhaitais qu'il voulût informer l'Allégamba, que je le priais de me donner sous sa main une réponse précise sur les points suivants :

1° Si S. M. était disposée à accepter avant mon départ la lettre de créance de S. M. Czarienne dont j'étais chargé, & à y faire réponse.

2° Si l'on pouvait s'attendre à une satisfaction convenable au sujet de l'injustice commise envers les sujets de S. M. Czarienne par <sup>p.313</sup> le Tuschidtu-Chan, ou du moins par ses ordres ?

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

3° Quelle était la raison pourquoi on n'accordait pas un passage libre aux lettres pour le Conseil & pour moi, qui se trouvaient sur les frontières ?

4° En cas que S. M. persistât dans la résolution de me renvoyer en Russie, ce que j'aurais à dire de sa part au sujet de paix entre les deux Empires ?

5° Posé que, contre toute attente, mon départ ne pût se différer, je désirais savoir si, en conformité des traités de paix, S. M. me ferait donner des chevaux de relais, ou s'il fallait que j'en trouvasse moi-même.

Le 10, un mandarin vint me dire de la part de l'Allégamba,

« qu'il n'y avait point d'apparence, que S. M. changeât de sentiment au sujet de <sup>p.314</sup> mon voyage, & que personne ne serait assez hardi pour lui en parler encore, après qu'elle s'était expliquée positivement sur cette affaire : mais que l'Allégamba souhaitait à son tour de savoir pourquoi je prétendais si précisément être instruit des motifs de mon renvoi, & que j'insistais si fortement d'avoir une explication nette des intentions du Bogdoi-Chan envers S. M. Czarienne ; qu'il ne savait pas si j'oserais soutenir de semblables démarches, en cas que S. M. m'en parlât en personne, & si je n'aurais pas à craindre qu'on ne s'en plaignît au Czar mon maître.

Je lui fis dire,

« qu'il était d'une nécessité si absolue pour moi d'être pleinement instruit de ce que je voulais savoir, qu'à moins de cet éclaircissement je ne pourrais me résoudre à partir, attendu qu'il <sup>p.315</sup> paraissait évidemment que, depuis le départ de M. d'Ismayloff, la Cour avait entièrement changé de dispositions par rapport à la conservation de sa bonne intelligence entre les deux Empires ; que l'Allégamba ne pouvait pas ignorer combien de sujets de S. M. Czarienne avaient déserté immédiatement après la conclusion du dernier

traité de paix, pour venir s'établir sur les terres de la domination chinoise, sans que S. M. Czarienne en eût témoigné aucun ressentiment, quoique cela fût directement contraire au sens des traités ; que le czar mon maître, bien loin de faire interdire l'entrée de son Empire aux sujets de la Chine, les avait toujours laissés jouir sans interruption d'une entière liberté dans ses États, tant à l'égard du commerce, qu'à l'égard des autres affaires qui pouvaient les y amener, sans en <sup>p.316</sup> excepter même quelques-uns de ces déserteurs, qui ayant eu affaire dans des endroits de la domination de S. M. Czarienne, n'y avaient pas été moins bien reçus que les autres sujets du Bogdoi-Chan. Mais maintenant que 700 personnes des sujets de la Chine avaient passé les frontières pour venir s'établir sur les terres de la Russie, on voulait d'abord interdire le commerce, ne plus recevoir aucune lettre, & rompre enfin tout d'un coup toute communication entre les deux Empires, & cela, sans attendre seulement la réponse de M. le gouverneur général de la Sibérie, sur la lettre qu'on lui avait écrite à ce sujet ; ce qui serait pourtant un moyen infaillible d'apprendre si S. M. Czarienne était dans l'intention de garder ces gens, ou de les faire rendre ; que pour conclusion je priais <sup>p.317</sup> l'Allégamba de vouloir considérer, s'il ne serait pas beaucoup plus aisé d'accommoder cette affaire, en la traitant avec douceur, qu'en la poussant avec une hauteur si peu supportable <sup>1</sup>.

Le mandarin me répliqua qu'il ne pouvait pas m'assurer

---

<sup>1</sup> Il est certain que l'esprit du défunt Empereur, soit par jalousie, ou par les artifices de quelques ennemis cachés, était tellement prévenu avant sa mort contre le commerce avec les Russes, qu'il ne restait plus aucun moyen de le soutenir que par la voie des armes, à la quelle on était déjà entièrement résolu du côté de la Russie lorsque la nouvelle de la mort de ce monarque arriva à Pétersbourg, ce qui suspendit l'exécution de ce dessein, jusqu'à ce qu'on vît plus clair dans les intentions de son successeur. Mais la mort de l'Empereur de Russie étant survenue, toutes ces mesures furent entièrement rompues, de sorte que les affaires entre la Russie & la Chine en sont encore, à l'heure qu'il est, au même terme où elles en étaient lors du départ du sieur Lange de Pékin ; & depuis cette dernière caravane qui partit avec lui, il n'en est plus venu de la Sibérie à Pékin.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

positivement qu'il oserait dire tout cela à p.318 l'Allégamba, mais que si l'occasion s'en présentait, il ne manquerait pas de le faire fidèlement. Il me dit ensuite de la part de ce ministre, que les mandarins qui avaient été dépêchés l'année passée sur le commandement de S. M. pour passer les frontières de Russie étaient revenus, parce qu'on ne leur avait pas voulu permettre de continuer leur voyage, avant que d'en avoir informé le gouverneur général de la Sibérie. Je lui répondis que l'Allégamba aurait beau attendre une réponse tant sur cette affaire que sur toutes les autres qui pouvaient intéresser les deux Empires, tant qu'on n'accorderait pas le passage libre des lettres, que l'on écrivait là-dessus à la Cour. Je ne reçus plus de réponse après cela.

J'avais fait demander quelques jours auparavant au Conseil le libre passage pour la caravane par le vieux p.319 chemin de *Kerlinde*, que les caravanes prenaient autrefois, pour lui épargner le désagrément de retourner par les landes, où les hommes aussi bien que les bêtes ont infiniment à souffrir de la soif, & j'envoyai pour cet effet, le 14, mon interprète avec un commis de la caravane au Conseil, pour savoir si S. M. y avait donné son contentement ou non ; mais on leur dit en réponse,

« qu'on aurait cru qu'ils eussent une fois cessé d'importuner le Conseil avec leur gueux de commerce, après avoir entendu tant de fois qu'on ne voulait plus s'embarrasser d'affaires, où il n'y avait que les Russes seuls qui profitaient & qu'ils n'avaient qu'à s'en retourner par le même chemin, par où ils étaient venus.

Le même jour, j'envoyai m'informer chez le Premier ministre, si je pouvais avoir l'honneur de le voir ; p.320 mais il se fit excuser sur ce qu'étant un homme fort avancé en âge, il avait besoin de repos.

Toutefois je ne laissai pas d'aller moi-même le lendemain, qui était le 15 de ce mois, à son hôtel, & la garde qui était à la porte m'ayant laissé passer, j'entrai tout droit dans la cour de son logis & lui fis savoir mon arrivée par un de ses domestiques, en le priant de m'accorder un

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

quart-d'heure d'audience ; mais il me fit dire

« qu'il n'était pas en commodité de me recevoir, & que les affaires dont je voulais apparemment lui parler, ne regardaient que l'Allégamba & le conseil des Affaires Étrangères, auxquels il fallait que je m'adressasse pour cela.

Je lui fis dire par le même domestique

« que j'étais venu, pour lui parler, comme au Premier ministre de S. M., & que, si je n'avais pas eu besoin de l'entretenir, <sup>p.321</sup> il pouvait compter que je n'aurais eu garde de venir l'incommoder, mais qu'il nous importait également à lui & à moi, que j'eusse l'honneur de le voir, & que même cela était si nécessaire, que j'étais résolu de ne point sortir de chez lui sans lui avoir parlé.

Sur cette déclaration si précise, le domestique étant revenu me trouver quelques moments après, me mena dans un grand salon assez proprement meublé à la chinoise, où le maître d'hôtel de ce ministre vint me présenter du thé avec du lait, en attendant l'arrivée de son maître. Après que j'eus attendu environ un quart d'heure dans cet appartement, l'Allégadah vint me trouver à la fin, & me demanda d'abord excuse, avec force compliments à la manière des Chinois, de ce qu'il ne pouvait pas me voir toutes les fois que je le jugeais nécessaire, attendu que son grand âge, <sup>p.322</sup> & les autres affaires dont il était chargé, ne le lui permettaient pas. Ensuite de quoi nous étant assis l'un & l'autre, je lui dis :

« Que si les affaires dont j'avais à l'entretenir, ne regardaient que ma personne, je n'aurais eu garde d'oser venir l'incommoder ; mais que comme elles regardaient nos maîtres communs & la conservation de la bonne intelligence entre les deux Empires, ou pour tout dire en deux mots, la paix ou la guerre entre les deux nations, j'avais cru de mon devoir de chercher avant mon départ par toutes les voies imaginables l'occasion de m'expliquer là-dessus avec lui ; qu'il savait que



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

le libre passage des caravanes de Sibérie faisait en quelque manière le point essentiel de tous les traités entre les deux Empires ; qu'il savait de plus que M. d'Ismayloff lui avait déclaré plus d'une fois, à <sup>p.323</sup> lui aussi bien qu'au Conseil, que S. M. Czarienne ne pourrait jamais souffrir qu'on entreprît de la chicaner là-dessus ; qu'il savait encore que le commerce libre des sujets de la Russie sur Urga était stipulé positivement dans les derniers traités, & qu'on ne pouvait y faire le moindre changement, sans violer manifestement ces mêmes traités : qu'il savait enfin que c'était avec l'agrément de S. M., & en vertu d'une résolution par écrit du Conseil, que j'étais resté à Pékin après le départ de M. d'Ismayloff, en qualité d'agent accrédité de la Cour de Russie, jusqu'à ce qu'il plût à S. M. Czarienne de me rappeler ; cependant, que malgré des engagements si solennels, on en avait si mai usé à l'égard de cette dernière caravane, que si l'on eût été en guerre ouverte avec la Russie, on n'aurait su faire pis ; qu'on l'avait <sup>p.324</sup> tenue renfermée pendant plusieurs mois avec tout son monde, ni plus ni moins que s'ils eussent été des esclaves, & qu'il n'y avait sorte d'avaries qu'on n'eût fait aux gens qui avaient envie de trafiquer avec les nôtres ; que de plus on avait fait chasser honteusement d'Urga les sujets de la Russie qui y étaient venus négocier sur la foi des traités publics ; & que pour ce qui était de moi, on m'avait fait essayer tant d'affronts dans toutes les occasions qui s'étaient présentées que cela passait l'imagination ; qu'enfin non content de tout cela, le président du Conseil m'avait fait déclarer positivement qu'on ne voulait absolument plus admettre aucune caravane à l'avenir, avant que les affaires des frontières fussent réglées au contentement de S. M., & qu'en même temps il m'avait fait signifier, qu'il fallait que je me préparasse à partir <sup>p.325</sup> avec la caravane, parce que S. M., ne voulait pas me souffrir davantage à sa Cour, dans l'incertitude où étaient les affaires entre les deux Empires :

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

que si cet ordre ne me regardait que comme un simple particulier, il n'y aurait rien là-dedans qui ne dépendît parfaitement du bon plaisir de S. M., mais qu'ayant été admis par elle à résider en sa Cour, en qualité d'agent de S. M. Czarienne, il était de l'usage reçu parmi toutes les nations civilisées, qu'on ne pouvait renvoyer d'une manière si peu décente une personne publique, à moins que de vouloir rompre entièrement avec son maître ; que si l'on souhaitait aussi ardemment qu'on le témoignait en toutes occasions, la restitution des déserteurs en question & une convention amiable au sujet des affaires des frontières, il me permettrait de lui dire <sup>p.326</sup> qu'il me paraissait qu'on s'y prenait fort mal pour y parvenir, & que mon renvoi, bien loin de faciliter cette affaire, était très sûrement le plus grand obstacle qu'ils y pouvaient mettre ; que je m'étais cru obligé de lui remontrer tout cela à présent, qu'il était encore temps d'y remédier, parce qu'après mon départ, je ne voyais pas trop comment on pourrait sortir de tout cet embarras par les voies amiables.

Le ministre me répondit là-dessus ;

« qu'y ayant déjà longtemps que la Russie les leurrait de l'espérance de régler les affaires des frontières, conformément aux traités conclus entre les deux Empires, sans qu'on se mît en peine d'en venir aux effets, S. M. avait résolu de ne plus admettre aucune caravane, qu'on n'eût satisfait pleinement de la part de la Russie aux engagements des traités ; & que, comme ma <sup>p.327</sup> résidence à la Cour devenait absolument inutile, S. M. ne voyait pas ce qui la pouvait obliger à me garder plus longtemps dans son Empire ; qu'à l'égard de ce qui s'était passé à Urga, le Tuschidtu-Chan avait eu de bonnes raisons d'éloigner de sa résidence nos gens, qui y avaient commis de grandes insolences, ce qui n'était pas conforme aux traités ; que pour ce qui était du mauvais traitement que je prétendais avoir été fait à la

présente caravane, il ne savait pas trop de quoi je voulais parler ; mais quant à ce qu'elle avait été renfermée plus longtemps qu'à l'ordinaire, que la faute en était à nous-mêmes, qui avions voulu faire des innovations dans le commerce des caravanes. En un mot, que S. M. était lasse de se voir faire la loi chez elle par des étrangers, dont ses sujets ne tiraient aucun profit, & que <sup>p.328</sup> si la Cour de Russie différait davantage de lui faire justice, elle serait obligée de se la faire elle-même par les voies les plus convenables. Je lui répliquai, que j'étais fort surpris d'apprendre que S. M. se trouvât dans des dispositions si peu avantageuses pour S. M. Czarienne, après qu'elle avait eu la bonté de témoigner elle-même en plus d'une occasion à M. Ismayloff, qu'elle ne souhaitait rien tant que de vivre désormais en bonne intelligence avec le Czar mon maître, & que je ne pouvais pas comprendre ce qui pouvait l'avoir portée à changer si inopinément de sentiment à l'égard de S. M. Czarienne : que si la Cour de Pékin avait des restitutions à prétendre de nous, nous en avions pareillement à prétendre d'elle, & qu'en tout cas, il n'y avait rien au monde qui en bonne justice pût nous obliger à lui rendre ses déserteurs, <sup>p.329</sup> pendant qu'elle gardait les nôtres ; que si l'indulgence du Czar mon maître dans l'affaire d'Albazine <sup>1</sup> avait fait concevoir des espérances téméraires à quelques-uns, qui connaissaient mal les forces de la Russie & l'Empereur qui la gouvernait, j'étais persuadé qu'un monarque aussi éclairé que S. M. n'aurait garde de se laisser éblouir par des apparences abusives, & qu'elle savait trop bien distinguer une indulgence qui partait d'un fond de magnanimité & d'estime envers un prince ami & allié, d'avec une déférence forcée qui avait la faiblesse & la lâcheté pour

---

<sup>1</sup> Albazine était une petite ville d'environ 5 à 600 maisons, que les Russes avaient bâtie dans une contrée extrêmement fertile sur la rive méridionale de la rivière d'Amur, près de l'embouchure de la rivière d'Albazine ; mais sur la fin de l'année 1715, les Mougales Orientaux soutenus par les Chinois, vinrent l'assiéger, & l'ayant emportée après un siège de deux années ils la rasèrent entièrement.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

p.330 principes ; que comme mes instructions m'ordonnaient de m'appliquer de tout mon possible à conserver la bonne intelligence entre les deux Empires, je croyais pouvoir lui dire que j'étais fort surpris du procédé du ministre chinois dans cette occasion qu'il ne pouvait pas ignorer, qu'il ne tenait qu'à S. M. Czarienne de finir la guerre avec la Suède de la manière la plus honorable, & que peut-être cette paix était actuellement déjà faite dans le moment que lui parlait ; qu'après cela je ne voyais rien qui pût empêcher le Czar de tourner ses armes de ce côté, en cas qu'on poussât sa patience à bout ; que je lui donnais ma parole, que toutes ces grandes difficultés qu'ils s'imaginaient peut-être à la Chine qu'on rencontrerait dans l'exécution d'une semblable entreprise, s'évanouiraient bien vite, si jamais S. M. Czarienne faisait tant p.331 que de se transporter en personne sur les frontières, puisque ce n'était pas un prince à se laisser arrêter par des difficultés, & qu'alors on pourrait bien se repentir d'avoir méprisé l'amitié d'un monarque qui n'était pas accoutumé à se laisser offenser impunément, & qui ne cérait à aucun monarque de ce monde en grandeur ni en puissance.

Ce discours ne fut pas trop du goût de l'Allégadah ; c'est pourquoi après avoir gardé quelque temps le silence, il me demanda,

« si j'étais autorisé à lui parler de la manière que je faisais, & si je ne craignais pas d'être désavoué par la Cour de Russie, au cas qu'on vînt à se plaindre des menaces que je venais de lui faire.

Je lui répondis,

« que dans l'état où les affaires étaient réduites, je croyais qu'il était nécessaire de ne lui rien déguiser afin que S. M. fidèlement p.332 informée par lui de tout ce qu'il y avait à considérer dans le pour & le contre de cette affaire, en fût d'autant mieux en état de pouvoir se déterminer là-dessus

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

d'une manière convenable à sa sagesse & à sa justice ; que cependant il avait tort de prendre ce que je lui avais dit pour des menaces, puisque ce n'étaient que de simples réflexions que je lui avais voulu faire faire sur les fâcheuses suites qu'une conduite aussi dédaigneuse que l'était celle qu'on tenait à notre égard, pourrait avoir avec le temps, & que je craignais si peu d'être désavoué de notre Cour, que j'étais prêt à lui donner par écrit tout ce que je venais de lui dire, & que c'était le plus grand service qu'il pût me rendre que d'en parler incessamment à S. M. d'autant que j'étais très assuré que, pour peu qu'elle voulût faire attention à ce qu'il y avait d'irrégulier <sup>p.333</sup> dans cette manière d'agir avec une puissance amie & alliée, elle ne manquerait pas de comprendre que mes intentions étaient sincères, & ne tendaient qu'à conserver la bonne intelligence entre les deux Empires.

Le ministre répondit à cela,

« que S. M. étant accoutumée de ne prendre jamais aucune résolution, sans avoir bien pesé auparavant toutes les circonstances, elle ne changerait jamais de mesures, pour quelque raison que ce pût être ; & qu'après ce qu'elle avait déclaré positivement au sujet des caravanes & de ma personne, il n'avait garde de lui proposer de changer de sentiment à cet égard ; que nous n'avions qu'à commencer par satisfaire à nos engagements & qu'après cela on verrait ce qu'il y avait à faire touchant le reste.

Je lui dis pour conclusion,

que cela étant, je voyais bien que c'était en vain que, <sup>p.334</sup> de notre côté, nous nous efforcions de vouloir entretenir la bonne intelligence entre les deux Empires, tandis qu'ils n'y voulaient contribuer en rien du leur ; qu'il fallait donc laisser achever le jeu, puisque le dé en était déjà jeté : que du moins j'étais content d'avoir fait mon devoir en l'avertissant en qualité de

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Premier ministre de S. M. des fâcheuses suites qui pourraient résulter de tout cela, & que c'était la seule raison pourquoi j'avais jugé nécessaire de l'incommoder par ma visite.

Après cela je pris congé de lui : en partant il me reconduisit jusqu'à l'entrée du salon, où il s'arrêta jusqu'à ce que je fusse monté à cheval.

Le même jour, je fus aussi prendre congé du Poyamba ou Grand maréchal de la Cour, & après l'avoir remercié, comme je devais, de toutes les bontés qu'il avait eues pour moi, <sup>p.335</sup> depuis le moment que j'avais eu l'honneur d'être connu de lui, je me prévalus de l'occasion pour lui représenter succinctement les mêmes choses que je venais d'exposer à l'Allégadah. Il me témoigna là-dessus,

« qu'il était fâché de voir que le succès de mes négociations ne répondait pas à mes souhaits : qu'il était vrai que S. M. était fort piquée de voir qu'on ne finissait pas l'affaire des déserteurs ; qu'elle avait eu même des avis certains, que notre Cour n'avait aucune envie de la contenter à cet égard, & que nous ne cherchions qu'à l'amuser pour gagner du temps ; que c'était par toutes ces considérations qu'elle s'était laissée porter par le ministère à donner les mains à mon renvoi ; que pour lui il était fort étonné de voir que notre Cour pût balancer un seul moment à sacrifier quelques centaines de familles, qui étaient dans la <sup>p.336</sup> dernière pauvreté, aux avantages solides qu'elle pouvait se promettre de l'amitié que S. M. avait conçue pour la personne du Czar mon maître, & qu'il ne doutait aucunement que si S. M. Czarienne avait été bien informée de la justice des prétentions de la Cour de la Chine & du peu d'importance de l'affaire, elle n'eût dès aussitôt donné des ordres pour la restitution de ces familles réclamées.

Je voulus lui faire considérer la distance des lieux, & qu'il était presque impossible qu'on pût avoir déjà une réponse sur cette affaire de S. Pétersbourg depuis le départ de M. d'Ismayloff : mais il me ferma bouche en me disant,

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

« qu'il ne pouvait pas dire précisément ce qui en était, mais qu'il savait qu'en d'autres occasions nos courriers avaient fait ce chemin en bien moins de temps ; qu'il me <sup>p.337</sup> conseillait de m'employer à cette affaire, dès que je serais arrivé sur nos frontières, & qu'il pouvait m'assurer que, dès qu'on aurait contentés S. M. sur ce point, elle se déclarerait sur le reste de ce que nous souhaitions : que cependant j'avais en mon particulier tout lieu d'être satisfait des sentiments qu'on avait pour moi à la Cour ; & que S. M. avait témoigné elle-même, qu'en cas que les affaires vinsent à se raccommoder, elle ne serait pas fâchée de me voir revenir à Pékin.

Le 16, je fus accompagner S. M. à son départ de Pékin, pour aller passer la belle saison à Jegcholl ; mais je n'eus pas l'honneur de lui parler pour cette fois, S. M. s'étant contentée de me faire dire par le maître des cérémonies,

« qu'elle me recommandait la même chose, qu'elle avait chargé M. d'Ismayloff de dire <sup>p.338</sup> de sa part à S. M. Czarienne <sup>1</sup> ; qu'au reste elle me souhaitait un heureux voyage, & que je ne manquasse pas d'écrire des frontières, au cas que je vinsse à apprendre qu'il était arrivé quelque chose de nouveau en Europe.

Un peu avant que de recevoir ce message de la part de S. M., j'eus une entrevue avec l'Allégamba, qui, après bien des caresses & des flatteries, me <sup>p.339</sup> pria de travailler, autant qu'il me serait possible, à avancer le renvoi de leurs déserteurs : il ajouta même,

« que S. M. avait une confiance particulière en ma personne au sujet de cette affaire, attendu que selon toutes les

---

<sup>1</sup> Lorsque M. d'Ismayloff prit son audience de congé du défunt Empereur de la Chine, ce monarque lui déclara expressément, qu'il voulait bien permettre que le sieur Lange résidât en qualité d'agent de Russie à sa cour, en attendant que M. d'Ismayloff pût porter, à son retour, le Czar son maître à renvoyer les familles en question ; mais qu'en cas que cela ne s'effectuât pas incessamment il ne renverrait pas seulement le dit agent, mais qu'il n'accepterait plus aucune caravane, jusqu'à ce qu'on l'eût satisfait sur cet article. Mais M. d'Ismayloff à son arrivée à Moscou, trouva la Cour si occupée de l'expédition de Perse, qu'il ne vit aucun jour à faire prendre une résolution finale sur cette affaire.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

apparences, je ne manquerais pas de revenir bientôt à la Chine soit au sujet de l'affaire en question, soit au sujet du commerce.

Je l'assurai là-dessus, que S. M. Czarienne, ayant des sujets en abondance, n'avait jamais eu la moindre intention de garder contre la justice les vassaux des puissances voisines & je lui promis en même temps de lui écrire, si j'apprenais à mon arrivée sur les frontières, qu'on eût pris quelque résolution à l'égard de cette affaire. Je lui demandai ensuite,

« pourquoi on refusait le passage aux lettres qui étaient sur les frontières,

et je lui laissai même entrevoir, qu'il <sup>p.340</sup> pourrait y avoir quelque chose touchant leur affaire. Il me répondit,

« que s'il pouvait croire que cela fût, il ne ferait pas la moindre difficulté de les faire venir incessamment ; mais que si c'étaient des ordres pour l'extradition de leurs déserteurs on n'aurait pas manqué de les communiquer au mandarin qui se tenait pour cette affaire à Selinginski.

Enfin, ne voyant aucune apparence de pouvoir prolonger mon séjour à Pékin, je pressai le commissaire de ne rien négliger pour pouvoir partir le plus tôt qu'il lui serait possible, & là-dessus il expédia d'avance,

Le 25, une partie de son bagage pour Krasna-Gora, qui est un endroit à une journée au-dehors de la Grande muraille, qu'on avait marqué pour le rendez-vous de la caravane. On ne donna point de garde de soldats <sup>p.341</sup> chinois aux gens qui la composaient, comme on avait fait par le passé, mais on ordonna que toutes les villes où ils s'arrêteraient, leur donneraient des gardes ; outre cela il y avait un *bonska* ou courrier du Conseil des Affaires des Mougales commandé auprès de ce bagage, qui ne le devait point quitter jusqu'à nouvel ordre.



## JUIN

@

Le 6, un mandarin, appelle *Thoulochin*, me fit savoir, qu'ayant reçu ordre de S. M. de m'accompagner jusqu'à Selinginskoi, & de me pourvoir en chemin de provisions & de chevaux de relais, il me pria de lui dire quand je croyais être prêt à partir, afin qu'il pût prendre ses mesures là-dessus, & dépêcher de bonne heure les courriers nécessaires dans les landes, pour faire les dispositions convenables pour mon passage.

p.342 Le 8, le commissaire alla au Conseil demander une garde pour la caravane ; mais on ne lui en donna point, & l'on se contenta de lui faire savoir, que le mandarin *Thoulochin* était pareillement chargé du soin de la caravane ; & que, comme il serait souvent obligé de se détourner de la route pour la commodité des vivres & des chevaux, dont j'aurais besoin pour faire mon voyage, il y avait un écrivain & deux courriers commandés sous ses ordres, qui ne quitteraient point la caravane, avant qu'elle fût arrivée à Selinginskoi.

Le même jour on expédia 36 voitures chargées de marchandises pour le rendez-vous, sans autre escorte que de quelques-uns de nos gens & d'un courrier du Conseil.

Le 16, l'Allégamba me fit inviter de venir le trouver au palais de S. M. & lorsque j'y fus arrivé, il me fit p.343 présent de deux pièces de damas de la part du Chan, en me disant,

« que S. M. ayant reçu des présents de moi à l'entrée du nouvel an, elle avait voulu à son tour me faire celui-là.

Je le reçu avec tout le respect que je devais, l'assurant que je conserverais éternellement le souvenir de toutes les grâces dont S. M. avait daigné m'honorer pendant mon séjour, & que partout où je pourrais me trouver à l'avenir, je ne manquerais pas de m'en faire un sujet de gloire tout particulier.

## JUILLET

@

Le 4 de ce mois, l'Allégamba envoya un mandarin chez moi, pour me faire voir une lettre qu'il venait de recevoir du mandarin qui était à Selinginskoi, dans laquelle il se plaignait de quantité de chicanes qu'il avait eu à essayer pendant son séjour <sup>p.344</sup> dans cette ville, tant de la part des officiers de S. M. Czarienne, que des autres habitants, ajoutant

« que tout le monde lui demandait sans cesse la raison pourquoi il s'y arrêta si longtemps, & s'il ne comptait pas de s'en retourner bientôt ; que leur ayant demandé là-dessus, s'y l'on avait pris quelque résolution sur l'affaire qui l'y avait amené, on lui avait répondu, qu'ils n'avaient point d'autres ordres, que de le faire conduire avec toute sorte d'honnêteté, lorsqu'il trouverait à propos de s'en retourner.

Il marquait encore dans cette lettre,

« que ce qu'on lui fournissait pour la nourriture de sa personne & de sa suite était si peu de chose, que s'il n'avait pas trouvé dans sa bourse de quoi y suppléer, il aurait été réduit à de grandes extrémités : qu'on l'avait, outre cela, fort pressé au sujet <sup>p.345</sup> des lettres pour le Conseil & pour moi, qui étaient arrivées sur les frontières, & qu'on avait à toute force voulu savoir de lui, pourquoi il refusait de les envoyer à Pékin ; mais qu'il leur avait toujours répondu, que n'étant envoyé à Selinginskoi que pour l'affaire des déserteurs, il ne pouvait se mêler ni de lettres, ni d'aucune autre affaire.

Après que le mandarin m'eut fait expliquer cette lettre d'un bout à l'autre, il me dit que l'Allégamba l'avait chargé

« de me demander s'il était possible que tout cela se fit par ordre de S. M. Czarienne.

Je lui fis répondre là-dessus,

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

« que s'il s'était fait par le passé une semblable idée de la personne du Czar mon maître, il n'avait qu'à s'en défaire au plus tôt, attendu que S. M. Czarienne étant trop magnanime pour faire traiter ses ennemis, qui avaient <sup>p.346</sup> été conduits en qualité de prisonniers de guerre dans ses États, d'une manière qui leur fût à charge, elle ne commencerait certainement pas par les sujets d'un Empire ami qui venaient dans ses États, à prendre une si mauvaise habitude.

J'ajoutai à cela, que quoique j'eusse à me plaindre de bien d'autres choses que ce mandarin, j'étais néanmoins si éloigné d'approuver le peu de complaisance dont on avait usé envers lui, que si l'Allégamba trouvait à propos de me faire donner une copie de cette lettre, j'étais prêt à m'en charger, & à faire toute les diligences nécessaires pour que S. M. Czarienne en pût être informée. Mais qu'à l'égard des ordres dont ce mandarin marquait avoir été chargé, de ne point accepter de lettres, quoiqu'elles fussent pour le conseil même, avant que d'avoir reçu les déserteurs en question, je ne pouvais <sup>p.347</sup> m'empêcher de déclarer, qu'une pareille manière de procéder était pleine de froideur.

Le 8, l'Allégamba envoya sur le soir un mandarin qui me dit, après m'avoir fait un compliment de sa part, qu'il serait le lendemain au Conseil, & que si j'avais le temps de m'y rendre, il m'expliquerait les raisons qui avaient déterminé la Cour à résoudre mon retour, & que même il me les donnerait par écrit. Sur quoi je lui fis dire, que ce serait avec beaucoup de plaisir que je m'y rendrais pour les apprendre.

Ayant été averti le 9 que l'Allégamba était déjà arrivé au Conseil, je montai à cheval pour m'y rendre. Il vint en personne me recevoir à la porte, & me pria de me placer à une petite table avec lui. Ensuite de quoi il me donna à entendre,

« qu'il aurait souhaité que mon séjour eût <sup>p.348</sup> pu continuer plus longtemps, attendu que S. M. elle-même & tous les ministres généralement étaient si contents de la conduite que j'avais tenue pendant ma résidence en cette Cour, qu'on

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

n'avait absolument rien à redire à ma personne ; qu'on avait remarqué avec beaucoup de satisfaction, que par les bons ordres que j'y avais mis, la présente caravane avait commencé & fini son commerce, sans qu'il y eût eu le moindre démêlé entre les marchands des deux nations <sup>1</sup> ; que même il avait été assez ordinaire autrefois de voir que les gens au service de la caravane commissent mille insolences dans les rues, mais que pour <sup>p.349</sup> cette fois on n'avait pu apprendre sans étonnement qu'il n'était rien arrivé de semblable, & que tout s'était passé avec toute la modestie qu'on pouvait souhaiter <sup>2</sup>.

Après <sup>p.350</sup> avoir payé ce compliment par un autre, je lui dis,

« que ce n'était que pour entretenir un semblable ordre que S. M. Czarienne m'avait envoyé à la Chine, & qu'ils n'auraient qu'à s'en prendre à eux-mêmes, si les choses ne se faisaient pas dorénavant avec le même ordre, & si bien d'autres petits incidents ne s'accommodaient pas avec la même facilité.

Je le priai ensuite de m'apprendre la véritable source des désordres survenus à Urga, entre les sujets du Czar mon maître & les MOUNGALES ; &, pourquoi on avait contraint les marchands russes à décamper de là, avant que d'avoir fini leur commerce. Il me répondit

« que cela s'était fait par les ordres du Tuschidtu-Chan & de son Conseil, comme juges suprêmes en leur pays.

---

<sup>1</sup> Les Chinois ayant fort souvent pris à crédit de la caravane plus de marchandises qu'ils n'en pouvaient payer, cela avait donné occasion à une infinité de disputes entre les deux nations : pour y remédier, la Cour de Pékin avait accoutumé de faire mettre entre les mains du commissaire, à son départ, tous ceux qui pouvaient encore devoir de l'argent à la caravane, afin de s'en faire payer comme il pourrait ; de quoi les commissaires avaient abusé en plusieurs rencontres, maltraitant ces pauvres gens d'une manière si barbare, que cela avait dégoûté les Chinois du commerce avec les caravanes de Russie.

<sup>2</sup> Les excès de ceux de la caravane n'avaient été que trop fréquents jusque là, & les commissaires, au lieu d'y remédier, en avaient été fort souvent les auteurs, sans qu'on se fût mis en peine de donner la moindre satisfaction aux Chinois, nonobstant les plaintes qu'on en avait portées en plusieurs occasions aux ministres de Russie : & il y a apparence que ce qui contribua le plus au bon ordre que les Russes de la suite de la caravane observèrent à Pékin, fut qu'ils ne trouvèrent plus l'eau-de-vie gratis à la Chine, comme ils l'avaient trouvée ci-devant, lorsqu'ils étaient encore défrayés par les Chinois ; ce qu'on est accoutumé en Russie de donner aux domestiques pour leur entretien étant si peu de chose, qu'il ne leur en reste guère pour acheter de l'eau-de-vie.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

Je lui demandai,

« si le Tuschidtu-Chan était prince souverain des p.351  
Moungales ou bien un sujet de l'Empereur de la Chine.

Il répondit à cela,

« que ce Chan était à la vérité un vassal de S. M. mais qu'il  
ne laissait pas pour cela d'être en même temps le maître dans  
son pays <sup>1</sup>.

Je le priai là-dessus de me dire,

« si le Tuschidtu-Chan était obligé de se conformer aux  
engagements des traités conclus entre les deux Empires, afin  
que je pusse savoir s'il fallait s'adresser à la Cour de Pékin au  
sujet de la satisfaction qu'on p.352 avait à prétendre là-dessus,  
ou si l'on ne pouvait s'en prendre qu'au Tuschidtu-Chan ;  
attendu qu'il n'y avait point d'apparence, qu'on laissât passer  
cette affaire sans en faire une exacte recherche : que pour  
moi, je croyais que, pour le présent, le meilleur moyen de  
terminer cette affaire par les voies de la douceur, serait qu'on  
donnât ordre au mandarin qui devait m'accompagner, de  
passer avec moi par Urga en allant à Selinginskoi, afin  
qu'après avoir pris des informations exactes de tous les faits,  
je puisse être en état d'en envoyer une relation circonstanciée  
à notre ministère.

Mais il me répondit là-dessus en ces termes :

« Chez nous aucun juge qui a porté une sentence juste, ne  
peut être rendu responsable de son jugement, ne fût-ce qu'un  
simple écrivain ; vos gens, qui étaient à Urga, ont p.353  
affronté les lamas par des paroles, & même par des effets, &

---

<sup>1</sup> Quoique le Chan des Moungales Occidentaux soit tributaire de la Chine, on ne laisse pas que d'avoir beaucoup d'égard pour lui à cette Cour ; d'autant que c'est un prince fort puissant, & qu'en cas d'une révolte à la Chine, ce serait de lui que la maison impériale devrait attendre la plus grande assistance, ses sujets étant sans comparaison meilleurs soldats que les Moungales Chinois ; de sorte que, si l'on s'avisait de le mécontenter, & qu'il vînt à se joindre aux Kalmouks ou aux Russes, rien ne les pourrait empêcher d'entrer dans la Chine, & d'y causer peut-être une nouvelle révolution.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

ils ont outre cela tenté d'enlever quelques familles mougales de ces quartiers, c'est pourquoi le Tuschidtu-Chan a été en droit de les éloigner de ses terres.

Je répliquai à cela,

« qu'il fallait absolument que ce juge rendît compte de son jugement, parce qu'il avait jugé des gens qui n'étaient en aucune manière du ressort de sa juridiction ; mais qu'il aurait jugé équitablement, si, après avoir envoyé les coupables à Selinginskoi, il eût poursuivi sa satisfaction dans cet endroit ; au lieu que, maintenant qu'il avait puni les innocents comme les coupables, & violé les traités de paix dans un article si essentiel, son jugement ne pouvait être regardé que comme une violence manifeste.

L'Allégamba voyant que j'insistais fortement sur la recherche <sup>p.354</sup> de cette affaire, se mit à rire en me disant :

— Monsieur l'agent, vous faites bien de faire du bruit au sujet de cet événement ; mais je ne saurais m'expliquer plus précisément là-dessus pour le présent ; tout ce que je puis vous en dire est, que tout cela s'accommodera facilement, dès que nous aurons reçu une réponse satisfaisante sur l'affaire des déserteurs.

Ensuite de quoi, il me présenta un écrit, qu'il disait être dressé par ordre de l'Empereur, pour me servir d'information au sujet des raisons de mon renvoi ; sur quoi nous entrâmes de nouveau en dispute ensemble : mais comme ces messieurs se tiennent fermement liés dans ces sortes d'occasions à une seule parole, soit qu'elle convienne à l'affaire dont il s'agit, ou non, il me fut impossible de lui arracher une autre réponse, sinon qu'on n'avait entendu accorder <sup>p.355</sup> mon séjour à Pékin que jusqu'à la présente caravane ; & que dès que les affaires des frontières seraient accommodées, on ne manquerait pas de donner une résolution définitive, tant sur cet article, que sur les autres propositions que M. d'Ismayloff avait faites à la Cour. Il me présenta ensuite une

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

lettre qu'il me dit avoir été écrite par ordre de S. M. au prince Czerkasky, gouverneur général de la Sibérie <sup>1</sup> : mais ayant refusé de l'accepter, cela le troubla un peu & lui fit dire,

« qu'il n'était pas décent de refuser de me charger d'une lettre que l'Empereur son maître avait ordonné d'écrire & de me remettre entre les mains.

Je lui répondis

« que je n'aurais <sup>p.356</sup> garde de faire ce que je faisais, si les lettres que ledit prince Czerkasky, en qualité de gouverneur général de la Sibérie, avait écrites au Conseil, n'avaient été pareillement écrites sur le commandement du Czar mon maître ; & qu'il pouvait la donner au mandarin qui devait m'accompagner jusqu'à Selinginskoi, avec ordre de recevoir les lettres pour la Cour, qui se trouvaient dans cette ville, & qu'alors, je ne ferais pas la moindre difficulté de la recevoir tout aussitôt.

Il me déclara, après cela, que la volonté de S. M. était que je prisse mon chemin par Jegcholl pour y avoir mon audience de congé ; & retombant encore sur l'article de la lettre de la Cour pour le prince Czerkasky, il me dit

« que ce que je faisais n'était pas trop bien fait, attendu qu'il n'était permis à personne dans la Chine, d'oser <sup>p.357</sup> s'opposer aux volontés de l'Empereur.

Je lui répondis,

« que j'étais persuadé que S. M. porterait un jour un tout autre jugement de cette affaire que lui ; mais que je souhaitais à mon tour savoir de lui, sur quoi il avait fondé ses soupçons, lorsqu'au printemps passé il nous avait refusé le passage aux landes pour quelques-uns de nos gens, que

---

<sup>1</sup> Le prince Czerkasky, gouverneur général de la Sibérie, fut rappelé par la Cour de Russie en l'an 1722, sur les grandes instances qu'il en avait faites, & l'on se contenta d'y envoyer un vice-gouverneur en sa place, qui y est encore actuellement.

## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

nous voulions y envoyer avec de l'argent, pour pourvoir à l'entretien de nos chevaux ; & cela sous prétexte que par de semblables expéditions on ménageait des correspondances secrètes, qui pourraient mettre la mésintelligence entre les deux Empires.

Il me dit sur cela,

« que dans le fond il n'avait point eu cette opinion, mais qu'il avait voulu empêcher par là les désordres qui auraient pu arriver à l'occasion du voyage de ces gens, attendu qu'en <sup>p.358</sup> cas qu'ils eussent été volés ou assassinés, on n'aurait pas manqué d'en demander satisfaction à la Cour.

Je le fis souvenir là-dessus,

« qu'il avait cependant dit précisément pour lors, que ce n'était que pour empêcher cette prétendue correspondance secrète, qu'il nous refusait le passage ; & qu'il aurait fort bien pu se passer, à notre égard, d'une précaution si inutile, qui nous avait engagés en des dépenses extraordinaires de quelques milliers de laen, parce que faute de pouvoir faire tenir nos chevaux à l'écurie, à quoi l'argent que nous voulions envoyer aux landes était destiné, il en était crevé un bon nombre, & que ceux qui étaient encore en vie se trouvaient en si mauvais état, qu'il était absolument impossible qu'ils pussent servir au charroi ; ce qui obligerait le commissaire de <sup>p.359</sup> faire transporter la plus grande partie de son bagage à Selinginskoi par des voitures louées à Pékin, ce qui ne pouvait se faire qu'avec des frais considérables.

Ce reproche le rendit un peu pensif, mais il me répliqua

« qu'il n'avait pas dit cela, & que, quoiqu'il en pût être il fallait que nous nous séparassions bons amis ; que pour cet effet il me pria de ne conserver plus de rancune contre lui, à cause de la liberté qu'il avait prise en dernier lieu de badiner avec moi au sujet de la lettre de Tursoff ; qu'il pouvait m'assurer



## Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin

qu'il n'avait eu aucune mauvaise intention dans cette occasion, & qu'il espérait que, content de cette explication, je ne penserais plus à cette affaire, que comme à une raillerie innocente.

Je lui répondis là-dessus,

« que, pour ce qui regardait ma personne en <sup>p.360</sup> particulier, il pouvait compter que je ne m'en souvenais absolument plus ; mais que, pour le reste, je ne pouvais pas en disposer à ma fantaisie.

Il me demanda si à mon retour en Russie je serais obligé de donner une relation par écrit à notre ministère de tout ce qui s'était passé pendant ma résidence à la Chine, par rapport à mes négociations ; & lui ayant répondu qu'oui, il me dit qu'en ce cas je ferais fort bien de n'y pas insérer quantité de minuties, qui ne pouvaient être bonnes qu'à brouiller davantage les affaires, & qu'il valait mieux que la bonne intelligence continuât entre les deux Empires, que de chercher à les brouiller de plus en plus.

Je lui répliquai là-dessus,

« que n'ayant pas été envoyé à la Cour de Pékin comme un instrument de mésintelligence, je me ferais un devoir de ne toucher dans ma relation que les choses dont la Cour <sup>p.361</sup> devait nécessairement être instruite.

Ensuite de quoi nous nous levâmes tous deux, & nous étant embrassés mutuellement, nous prîmes congé l'un de l'autre, en souhaitant réciproquement de nous revoir bientôt.

Le 12, le commissaire étant parti de Pékin avec tout le reste de la caravane, j'en partis pareillement de mon côté pour Jegcholl, où j'arrivai le 15 ; & ayant incontinent fait savoir mon arrivée au chambellan du Cham, il me fit dire qu'il en allait informer Sa Majesté, & qu'en attendant ses ordres touchant le jour de mon audience, l'intendant de la cuisine de Sa Majesté aurait soin de fournir ma table de tout ce dont je pourrais avoir besoin.

## **Journal de la résidence de M. Lange à la cour de Pékin**

Le 17, j'eus mon audience de congé de Sa Majesté, avec les cérémonies usitées en cette Cour. Je partis le 18 de Jegcholl ; & ayant rencontré le 24 la caravane qui était encore en dedans de la <sup>p.362</sup> Grande muraille, je la passai le 26 avec la caravane, que je quittai le 28 auprès de Krasna-Gora, dans les landes ; & le 26 d'août de cette même année 1722, j'arrivai heureusement à Selinginskoi, après avoir résidé près de dix-sept mois à la Cour de Pékin.

@